

Trêve de surenchère politicienne et partisane !

Le Sénat espagnol adopte une motion visant à mettre en place une "politique d'Etat" concernant la question du Sahara marocain



Lire page 4

Mohamed Benabdelkader
La transformation numérique de la justice permettra de renforcer la transparence



Page 2

Le projet du rapport du Maroc à la 63^{ème} session de la Commission onusienne de la condition de la femme s'invite au Parlement
L'institution parlementaire au cœur de la dynamique visant à renforcer l'autonomisation des femmes à tous les niveaux



Page 8

Etre tout ouïe, oui
Mais à volume réduit



D'ici 2050, une personne sur quatre souffrira de troubles auditifs de par le monde

Page 3

Le gaspillage alimentaire, une grosse calamité du 21^{ème} siècle
Au Maroc, trois millions de tonnes de nourriture finissent à la poubelle par an



Page 7

Mohamed Benabdelkader : *La transformation numérique de la justice permettra de renforcer la transparence*

La transformation numérique du système de la justice au Maroc permettra de renforcer la transparence, grâce à la traçabilité, a souligné, mercredi à Tanger, le ministre de la Justice Mohamed Benabdelkader, qui donnait le cours inaugural du Master en sciences criminelles et études sur la sécurité de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales (FSJES) de Tanger sur le thème "La transformation numérique du système de la justice au Maroc", a assuré que le numérique permettra également d'améliorer l'efficacité de la justice.

Il a mis l'accent, dans ce sens, sur l'aspect normatif de la justice, notant qu'historiquement, ce domaine se base sur des spécificités particulières, dont les règles, les coutumes et la théâtralisation du tribunal, estimant que compte tenu de ces particularités, mêler justice et numérisation soulève des questions profondes qu'il est nécessaire de prendre en compte.

Le ministre a, en outre, relevé que la numérisation dans le domaine de la justice n'est nullement une question technique, mettant en garde contre le déterminisme technologique, selon lequel tous les problèmes pourront être résolus grâce à la technologie.

"Si nous nous engageons dans une transformation numérique non réfléchie, nous pouvons affecter les spécificités de la justice", a indiqué



Mohamed Benabdelkader, mettant en exergue l'importance d'adopter une intelligence de changement lors de la transformation numérique de la justice.

Le ministre a, par ailleurs, évoqué la convention de coopération et de partenariat signée dans le cadre du programme "Data-Tika", entre la Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP)

et le ministère de la Justice, notant qu'elle a pour but de protéger les données à caractère personnel, ainsi que le citoyen au sein de l'écosystème numérique de la justice.

Il s'est également arrêté sur le schéma directeur de la transformation numérique du système judiciaire, document de référence officiel présenté récemment par le ministère, relevant qu'il vise principalement à rapprocher la justice du

citoyen et à simplifier l'accès à la justice.

Pour sa part, Hicham Bouhou, professeur à la FSJES et coordinateur du Master en sciences criminelles et études sur la sécurité, a fait savoir que le Maroc s'est engagé dans une stratégie claire pour la réforme du système de la justice, précisant que la numérisation est l'un des outils fondamentaux pour atteindre une efficacité judiciaire.

Noureddine Obbad, expert et membre d'une ONG suisse

Le développement socioéconomique au Sahara est un atout pour la paix et la stabilité régionales



La forte dynamique de développement socioéconomique que connaît le Sahara marocain

constitue un atout majeur pour la paix et la stabilité régionales, a souligné mercredi à Genève l'expert et

membre de l'ONG suisse "Promotion du développement économique et social en développement durable", Noureddine Obbad.

S'exprimant en vidéoconférence dans le cadre de la 46ème session du Conseil des droits de l'Homme, M. Obbad a fait observer que le Royaume a entamé depuis plusieurs années un plan de développement économique et social dans les provinces du Sud, visant une intégration sociale, culturelle, économique et environnementale sans précédent.

"De nombreux projets d'envergure ont vu le jour, dans les provinces du Sud du Maroc, et d'autres sont en cours avec l'engagement de nombreux acteurs et instances internationaux", a-t-il poursuivi.

Il a fait remarquer que "plusieurs projets liés à la transition énergétique durable et renouvelable ont vu le

jour et de grands chantiers logistiques et infrastructurels d'envergure sont à l'œuvre quotidiennement afin de conforter la connexion du Maroc avec les voisins ouest-africains dans une dynamique de partenariat Sud-Sud moderne et structurée".

"En tant que représentants de la société civile, nous saluons positivement les initiatives mises en œuvre pour la garantie du droit au développement des populations vivant au Sahara comme étant indispensables pour la paix et la stabilité de la région", a-t-il dit.

Et d'ajouter que le plan d'autonomie proposé par le Maroc est "la seule proposition crédible et structurée pour permettre à toutes les populations du Sahara de jouir d'un avenir de stabilité et de développement socioéconomique durable commun".

Etre tout ouïe, oui *Mais à volume réduit*



Attention, vous avez une chance sur quatre d'être atteint d'une déficience auditive d'ici 2050. En effet, près de 2,5 milliards de personnes dans le monde, soit une personne sur quatre, souffriront de déficience auditive à des degrés divers d'ici-là, selon le premier rapport mondial sur l'audition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Autrement dit, au moins 700 millions de ces personnes auront besoin de soins auriculaires et auditifs et d'autres services de réadaptation, si rien n'est fait. L'OMS estime que pour 1 dollar américain investi, les gouvernements peuvent escompter un gain de près de 16 dollars.

Toujours selon le même document, le manque d'informations exactes et la stigmatisation des maladies de l'oreille et de la déficience auditive limitent fréquemment l'accès aux soins. « Souvent, même le personnel soignant manque de connaissances en matière de prévention, de dépistage précoce et de prise en charge de la perte d'audition et des maladies de l'oreille, et n'est donc pas en mesure de dispenser les soins nécessaires », précise le rapport. Et d'ajouter : « Dans la plupart des pays, les soins auriculaires et auditifs ne sont pas encore intégrés au système de santé national et les personnes souffrant de maladies de l'oreille ou de déficience auditive ont difficilement accès aux soins. En outre, l'accès à ces soins n'est guère

mesuré et étudié, et le système d'information sanitaire est dépourvu d'indicateurs sur ce problème ».

Mais c'est dans le domaine des ressources humaines que le manque de moyens du système de santé est le plus flagrant, souligne l'OMS. Dans environ 78% des pays à faible revenu, il y a moins d'un spécialiste ORL pour un million d'habitants; 93% de ces pays ont moins d'un audiologiste pour un million d'habitants; seulement 17% ont au moins un orthophoniste pour un million d'habitants; et 50% ont au moins un enseignant pour malentendants pour un million d'habitants. « Même dans les pays où la proportion de professionnels des soins auriculaires et auditifs est relativement élevée, les spécialistes sont inégalement répartis. Ces disparités créent non seulement des difficultés pour les personnes qui ont besoin de se faire soigner, mais imposent aussi une charge excessive aux catégories de personnel assurant ces services », note le rapport.

Qu'en est-il de la situation au Maroc ? Selon plusieurs experts, des chiffres précis et exhaustifs sur le nombre de personnes qui souffrent de déficience auditive n'existent pas. Idem pour les études épidémiologiques. Les seuls chiffres qui existent datent de 2004. Ils proviennent des résultats de l'enquête nationale sur le handicap de 2004 réalisée par le Secrétariat de l'Etat chargé de la Famille, de l'Enfance et des Personnes handicapées. D'après cette enquête,

le handicap auditif représente 4,14% de l'ensemble des situations de handicap au Maroc, soit un total de 63.400 cas auxquels s'ajoutent, annuellement, environ 630 nouveaux avec une surdité congénitale grave. Des chiffres en constante augmentation, selon certains experts, du fait de l'allongement de la durée de vie des Marocains qui est



D'ici 2050, une personne sur quatre souffrira de troubles auditifs de par le monde

passée à 75 ans pour les femmes et à 73 pour les hommes. Pourtant, depuis 2015, il y a eu l'élaboration par le ministère de la Santé d'un protocole d'enquête sur la prévalence et les causes des déficiences auditives au Maroc selon la méthodologie OMS et en concertation avec des experts nationaux. L'objectif a été de déterminer la prévalence de la surdité au niveau national et ses différentes causes au Maroc en vue de développer un programme national de lutte contre cette maladie. Mais rien n'a été fait jusqu'à présent. « Souvent, on utilise des projections statistiques élaborées à partir d'enquêtes et de publications étrangères particulièrement occidentales tout en prenant compte des spécificités nationales », nous a indiqué A.Z., un spécialiste casablancais. Et d'ajouter : « Ce manque de statistiques au niveau du Maroc n'est pas un cas exceptionnel puisqu'il est observé dans plusieurs pays du monde. Le seul chiffre dont nous disposons au Maroc est celui relatif au nombre d'enfants atteints d'une surdité congénitale qui concerne les enfants sourds ou souffrant d'une perte auditive à leur naissance et qui évoluera par la suite avec le temps. On recense au Maroc près de 500 cas par an ».

Concernant la prise en charge, plusieurs spécialistes nous affirment que l'accès aux soins reste limité vu le coût élevé de celle-ci. « Le ministère de la Santé a effectivement déployé des efforts importants en

matière de dépistage et de prise en charge de la déficience auditive comme c'est le cas pour l'acquisition de prothèses auditives au profit de personnes démunies souffrant de déficiences auditives et l'organisation de campagnes annuelles de dépistage et de prise en charge », nous a indiqué notre interlocuteur. Et de préciser : « Cependant, cette prise en charge demeure insuffisante vu que l'obstacle financier entrave l'accès aux soins de plusieurs personnes notamment celles qui sont démunies économiquement. Même avec les efforts déployés au niveau des mutuelles et du RAMED, beaucoup reste encore à faire pour faciliter cet accès. Les technologies telles que les aides auditives et les implants cochléaires ainsi que les services de soutien appropriés et une réadaptation demeurent encore chers ».

« Pour que les avantages de ces progrès et solutions technologiques soient équitablement accessibles à tous, les pays doivent adopter une approche intégrée et centrée sur la personne », a déclaré la Dre Bente Mikkelsen, directrice du Département des maladies non transmissibles à l'OMS. « Il est essentiel d'intégrer les soins auriculaires et auditifs dans les plans de santé nationaux et de les dispenser dans des systèmes de santé renforcés, au titre de la couverture sanitaire universelle, pour répondre aux besoins des personnes à risque ou atteintes d'une déficience auditive. ».

Hassan Bentaleb

Trêve de surenchère politicienne et partisane !



« Tous les partis représentés au Sénat, à l'exception de Vox, ont soutenu ce mercredi une motion dans laquelle ils demandent au gouvernement de "faciliter activement" la réalisation d'une solution politique à la question du Sahara et que cela soit une politique d'Etat en dehors des «affrontements partisans». C'est ce qui ressort de la motion approuvée mercredi 10 mars par les partis politiques représentés au Sénat espagnol (Chambre haute du Parlement espagnol) à l'exception du parti d'extrême droite, Vox.

Selon l'agence espagnole Europa Press qui a rapporté cette information, les sénateurs ont insisté sur la nécessité de mettre en place « une politique d'Etat » en ce qui concerne la question du Sahara; laquelle politique dépasse les controverses et les affrontements partisans « qui ne favoriseraient en rien la solution politique requise ».

L'on sait que la question du Sahara a suscité des divergences de points de vue entre les partis qui forment le gouvernement espagnol, à savoir le PSOE et Unidas-Podemos.

Les dirigeants et les députés de ce parti d'extrême gauche ont

multiplié les déclarations et les gestes hostiles et haineux contre le Maroc mettant le gouvernement présidé par Pedro Sanchez dans l'embarras. Ainsi, des députés de Podemos ont-ils appelé Joe Biden à révoquer la décision de Donald Trump par laquelle les Etats-Unis reconnaissent la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara.

Et il ne faut pas oublier qu'en février 2020, un dénommé Nacho Álvarez (Podemos), secrétaire d'Etat aux droits sociaux au sein du gouvernement présidé par Pedro Sanchez, avait reçu dans son bureau à Madrid, une délégation de la chimérique RASD conduite par la prétendue «ministre sahraouie des affaires sociales». Pis encore, ce responsable espagnol avait publié les photos de cette rencontre avec les séparatistes sur son compte Twitter et il s'était également félicité de cette rencontre allant même jusqu'à exprimer son soutien au mouvement séparatiste.

Tous ces faits ont jeté un sérieux coup de froid entre Rabat et Madrid. Le quotidien espagnol ABC avait déjà mis l'accent sur cela en janvier dernier en écrivant : «Ce n'est un secret pour personne que le positionnement de Podemos sur une question aussi

sensible que le Sahara n'a pas contribué à améliorer les relations bilatérales avec le Maroc à un moment aussi difficile que celui de la crise migratoire aux Canaries».

Par ailleurs, l'agence espagnole a affirmé que «la motion approuvée souligne qu'une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable est essentielle, conformément aux réso-

lutions des Nations unies, dans le cadre des principes et buts de la Charte des Nations unies, faisant appel à la responsabilité de toutes les parties pour la recherche d'une solution avec une approche multilatérale et constructive».

Dans ce sens, les sénateurs, selon Europa Press, ont jugé nécessaire la «reprise des négociations permanentes, crédibles et constructives sous la direction des Nations unies et d'un nouvel envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres», ainsi que la mise en place d'une «feuille de route effective, avec des objectifs concrets et des délais clairs», tout en soulignant que «le dialogue, la négociation et l'accord menés de bonne foi et de manière constructive, conformément au droit international et aux résolutions de l'ONU, sont le seul moyen de parvenir à la paix, à la coexistence, à la confiance, à la sécurité et au progrès économique et social dans la région».

Les sénateurs espagnols ont également exprimé leur intime conviction qu'une solution de ce conflit artificiel est «fondamentale pour la coopération régionale entre les pays du Maghreb, la stabilité, la sécurité et la prospérité de la région, qui sont vitales pour

la Méditerranée, pour l'Espagne et, par conséquent, pour l'ensemble de l'Europe ».

Par contre, certains sénateurs ont défendu l'idée que l'Espagne reste « la puissance administrante » du territoire du Sahara marocain.

Il y a lieu de rappeler que les partisans du Polisario ont mis l'accent récemment sur cette idée, mais la réponse du gouvernement de Pedro Sanchez était fort claire et avait mis fin à ce débat. «L'Espagne n'apparaît pas en tant que puissance administrante sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies, ni sur les rapports annuels du Secrétaire général des Nations unies sur le Sahara occidental ni sur aucune des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU», a souligné le gouvernement espagnol dans une lettre répondant à des questions posées par le parti de droite, Ciudadanos. Et de préciser : «L'Espagne se considère déchargée de toute responsabilité internationale en ce qui concerne l'administration du Sahara depuis la lettre adressée le 26 février 1976 par le représentant permanent de l'Espagne auprès des Nations unies au Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies».

Mourad Tabet



Le Sénat espagnol adopte une motion visant à mettre en place une "politique d'Etat" concernant la question du Sahara marocain

Cherkaoui Habboub, directeur du Bureau central des investigations judiciaires

Plus de 100 séparatistes du Polisario s'activent au sein d'Al-Qaïda au Maghreb islamique

Plus de 100 séparatistes du front Polisario s'activent au sein d'Al-Qaïda au Maghreb islamique, a prévenu Cherkaoui Habboub, Directeur du Bureau central des investigations judiciaires (BCIJ), dans un entretien accordé au magazine Jeune Afrique.

“Il est également établi qu'il y a un encadrement dans les camps de Tindouf et un endoctrinement assuré par les imams des camps. C'est aussi un facteur qui a fait de la région du Sahel ce qu'elle est aujourd'hui : une menace aussi bien pour le Maroc que pour les autres pays”, a souligné Cherkaoui Habboub, ajoutant que “ce constat établi nous renvoie à l'implication des éléments du front Polisario dans les groupuscules terroristes, soit au sein d'AQMI, soit au sein de l'Etat islamique au grand Sahara”.

Face à la dangerosité de ces organisations, la coopération sécuritaire régionale est une condition sine qua non pour anéantir la menace, ajoute le directeur du BCIJ, qui a déploré l'inexistence de coopération avec l'Algérie.

Il s'agit là d'un danger, mais aussi d'un frein pour tous les efforts consentis par les pays de la région et les autres puissances mondiales pour lutter contre ce phénomène, estime-t-il.

Selon Cherkaoui Habboub, le Sahel représente un “grand danger” et un “grand défi sécuritaire” pour le Maroc, faisant observer que c'est de cette région que provient aujourd'hui la menace terroriste qui pèse sur le Royaume et sur les pays voisins.

“Cela s'explique par les troubles aussi bien politiques que socioéconomiques que connaît la zone”, note le sécuritaire marocain, précisant qu'il s'agit d'une vaste région où la surveillance sécuritaire n'est pas évidente. Après leurs chutes respectives en Afghanistan et en Syrie, les deux principales organisations terroristes, à savoir Al-Qaïda et Daech, ont trouvé dans le Sahel un “terrain fertile”, alerte-t-il, ajoutant que depuis, plusieurs organisations y sont actives : certaines sont affiliées à AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique), d'autres à Al-Qaïda. Il y a aussi l'Etat islamique dans le grand Sahara (EI-GS), dirigé par Adnane Abou Walid al-Sahraoui - natif de Laâyoune et ancien membre actif du front Polisario qui entre 2016 et 2020, a revendiqué plusieurs opérations terroristes dans la région, rappelle le Directeur du BCIJ, ajoutant que les



Etats-Unis offrent 5 millions de dollars pour toute information à même de permettre sa localisation, alors que la région du Sahel est en train de devenir un “épicerie des organisations terroristes”.

S'agissant de la démarche marocaine face à cette menace, Cherkaoui Habboub a fait savoir que depuis les attentats du 16 mai 2003, le Maroc a adopté, sous l'impulsion de S.M le Roi Mohammed VI, une approche globale, intégrée et multidimensionnelle, dont les mots d'ordre sont la vigilance et l'anticipation.

“Ces deux principes sont aujourd'hui fondamentaux face à la menace du Sahel”, explique-t-il, faisant observer qu'outre la région du Sahel, le retour des combattants terroristes marocains constitue “l'un des plus grands défis pour le BCIJ et le Royaume”.

Le responsable sécuritaire rappelle à cet égard que 1.654 Marocains ont rejoint les rangs de l'organisation terroriste de l'Etat islamique depuis son émergence en 2014 et que ces individus ont été formés à la fabrication des explosifs et de poisons mortels, entre autres.

“En somme, ce sont des combattants qui sont dotés aujourd'hui d'une expérience guerrière. Parmi ces 1.654 Marocains, 270 sont rentrés au Maroc. De son côté, le BCIJ a traité 137 cas, c'est-à-dire que nous avons réussi à déférer devant la justice 137 individus. Parmi eux, 115 ont été actifs dans la zone syro-irakienne, 14 en Libye, plus huit autres combattants qui ont été rapatriés par le Royaume, en coordination avec les Etats-Unis en 2019”, explique-t-il, évoquant également la question des femmes et des mineurs marocains encore bloqués dans les zones de conflits.

A la question de savoir si le Maroc est à l'abri d'une menace terroriste, le directeur du BCIJ a souligné que “ce n'est pas parce que le Maroc est considéré comme l'un des pays pionniers dans la lutte antiterroriste qu'il est à l'abri d'une menace terroriste”.

“Pour le dire clairement, nous ne sommes jamais à l'abri, et aucun pays dans le monde ne peut se targuer de l'être”, a-t-il insisté.

S'agissant de la coopération marocaine en matière de lutte antiterroriste, il a souligné que le Maroc est entièrement engagé aux côtés de ses partenaires dans la coalition internationale contre le terrorisme depuis les

attentats du 11 septembre 2001. “Depuis ce jour-là, le Royaume est devenu une cible pour les terroristes”, a-t-il affirmé.

Le Maroc est engagé efficacement aux côtés des pays arabes, africains et les autres pays d'autres continents pour lutter contre le terrorisme, ajoute-t-il, relevant que cela passe par le partage des expériences, l'échange des informations et la coordination sécuritaire continue ainsi que par un échange dans le domaine de la formation.

Il a indiqué dans ce contexte que “plusieurs responsables africains ont été formés au Maroc. Ces responsables viennent essentiellement de pays comme la Mauritanie, le Gabon, le Burkina-Faso, la Guinée-Conakry, le Madagascar et la Tanzanie”.

Le directeur du BCIJ est revenu également sur la coopération avec les Etats Unis qui a permis récemment aux autorités américaines d'interpeller un soldat américain pour son implication dans la planification d'actes terroristes en plus de ses liens avec des éléments appartenant à Daech.

“Les renseignements précis de la DGST au sujet du soldat et de son projet terroriste ont permis aux autorités américaines de l'interpeller et d'éviter un drame. Cet exemple est révélateur de l'approche marocaine, marquée par la continuité et la précision dans l'analyse des informations. Ajoutons à cela

le timing de la communication. Autant d'éléments qui ont permis au Maroc d'être réélu, en 2019, pour un troisième mandat à la coprésidence du Forum mondial de lutte contre le terrorisme”, s'est-il félicité.

S'agissant du Bureau-programme des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme et la formation en Afrique que le Maroc va abriter, Cherkaoui Habboub a indiqué que le but de ce Bureau-programme est d'unifier les efforts et de discuter de tous les sujets liés au terrorisme sur le continent africain. “C'est un honneur pour nous que ce bureau prenne ses quartiers au Maroc. Les institutions du Royaume, notamment le BCIJ, ne vont pas lésiner sur les moyens, que ce soit en termes d'échange d'expérience ou en termes de formation, pour faire réussir ce projet”, a-t-il dit.

Et d'ajouter que “la coopération internationale est une nécessité pour tous les pays. Les Etats-Unis louent la coopération fructueuse avec le Maroc, d'autres pays comme la Belgique ou la France l'ont déjà fait. Avec l'Espagne, nous comptabilisons aujourd'hui dix opérations conjointes pour le démantèlement de cellules”, note le responsable sécuritaire marocain. “Nous n'attendons pas qu'un pays loue nos efforts pour lui envoyer des renseignements. Si un pays est en danger, nous lui envoyons toutes les informations dont nous disposons pour sauver les vies humaines et préserver la stabilité du pays”, relève-t-il.

Cherkaoui Habboub a enfin qualifié de “très satisfaisant” le bilan du BCIJ. Depuis sa création, 82 cellules ont été démantelées, dont 76 en relation avec l'Etat islamique. 1.338 personnes ont été interpellées, 14 femmes et 33 mineurs. Seuls 54 individus interpellés avaient des antécédents judiciaires liés au terrorisme, a-t-il énuméré.

“Si l'on parle plus généralement du bilan marocain dans la lutte antiterroriste, le Royaume a pu démanteler 209 cellules depuis 2002. En 2020, le BCIJ a démantelé 8 cellules terroristes. Concernant les combattants tués lors des affrontements dans la zone syro-irakienne, leur nombre s'élève à 745”, a-t-il conclu.

Hommage marocain à la Première dame du Brésil

L'ambassade du Maroc au Brésil a rendu hommage, mercredi à Brasilia, à la Première dame du Brésil, Michelle Bolsonaro, pour l'œuvre caritative qu'elle promeut dans le cadre du Programme “Brasil, Patria Voluntaria” (Brésil, patrie volontaire).

A cette occasion, l'ambassadeur du Royaume à Brasilia, Nabil Adghoughi, a salué les liens de grande amitié et d'estime qui lient le Royaume et le pays sud-américain et a annoncé le soutien du Maroc à l'initiative de solidarité parrainée par Michelle Bolsonaro en faveur des populations vulnérables touchées par la Covid-19.

Le diplomate marocain a rendu hommage, dans une allocution, à l'engagement de la Première dame pour la promotion des valeurs de citoyenneté et de solidarité, saluant cette initiative “qui place l'être humain au coeur des politiques publiques en matière d'action sociale et permet un contact direct avec les gens en vue de comprendre leurs attentes et leur apporter protection et assistance”.

Pour sa part, Michelle Bolsonaro a fait part de sa profonde gratitude au Maroc pour cet acte de solidarité et a exprimé toute son admiration pour la culture, l'architecture, l'art culinaire et les valeurs authentiques d'hospitalité du Royaume.



Le directeur du BCIJ déplore l'inexistence de coopération avec l'Algérie

Sahara marocain: *La réaction "insensée" d'Alger trahit une rancœur prononcée*



La réaction insensée de l'Algérie, qui va à l'encontre de la volonté de la communauté internationale au sujet de la question du Sahara marocain, engouffre encore plus Alger dans un état de rancœur et d'insouciance prononcées, écrit jeudi le quotidien arabophone Al-Ittihad Al-Ichtiraki.

Dans un article intitulé "Le Maroc uni, éternel et prometteur...et le séparatisme caduc" de son auteur Talaâ Saoud Al-Atlassi, la publication relève que la résolution du Conseil de sécurité de l'Onu, adoptée en octobre dernier et qui consacre la démarche pacifique du Maroc, reflète une volonté internationale ferme de faire sortir le dossier de ce conflit artificiel de l'oubli pour le repositionner aux devants de la scène.

Le journaliste et analyste fait remarquer, dans ce contexte, que la réaction insensée de l'Algérie vis-à-vis de la nouvelle situation a donné lieu à des rebondissements qui imposent de trouver une issue à ce conflit avant que l'état de la rancœur et de l'insouciance ne se resserre davantage autour d'Alger.

L'Algérie a manipulé les sépara-



Talaâ Saoud Al-Atlassi

tistes du Polisario pour semer le désordre dans la zone tampon d'El Guerguarat, dans un dessein qui trahit son rejet des résolutions et démarches pacifiques de l'Onu tout en tentant de créer un "territoire libéré" pour conférer un semblant de légitimité au séparatisme et rendre caduc le cessez-le-feu de 1991, relève M. Saoud Al-Atlassi, ajoutant que tous ces agissements visaient à semer le doute autour de la position internationale par rapport au conflit du Sahara marocain.

Il rappelle que l'opération menée par les Forces armées Royales à El Guerguarat a mis fin au "désordre séparatiste" et l'a vidé de sa substance diplomatique présumée. Grâce à cette intervention, la volonté pacifique de la communauté internationale a été épargnée alors que "les cris et menaces des vaincus et des perdants dans une guerre imaginaire ont fait de l'agence de presse algérienne (APS) une base militaire pour des lance-missiles dont les feux ne touchent que ses propres fake news", indique-t-il.

Il relève, en outre, que le dynamisme lié au dossier du Sahara marocain semble être en ébullition et se dirige vers une solution tant attendue.

Pour l'auteur de l'article, la reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara, qui a conforté la légitimité de l'approche nationale d'unité, et la valse diplomatique qui a accompagné cette décision, avec l'ouverture de consulats dans les provinces du Sud, ont ébranlé la perception que se font les dirigeants d'Alger de la situation et du

devenir du conflit.

L'Algérie tentera de lancer, par l'entremise du Polisario, une offensive politique contre l'ONU en l'accusant de parti pris en faveur du Maroc, dit-il, mettant en exergue la sincérité de l'approche marocaine et révélant au grand jour "l'isolement" dans lequel s'empêtre l'Algérie. "L'objectif séparatiste qu'Alger soutient et parraine depuis des décennies ne trouve pas preneur au sein du Conseil de sécurité, poursuit-il.

En effet, souligne M. Saoud Al Atlassi, l'ONU que l'Algérie a attaquée par le biais du Polisario, représente à juste titre la volonté des Etats sur lesquels le Maroc n'exerce aucune influence, précisant que ces Etats considèrent que le conflit autour du Sahara marocain a trop duré et, de par sa proximité avec la région du Sahel et du Sahara, risque de contribuer à l'embrasement de cette partie du monde et à la prolifération et l'exportation du terrorisme.

Ces pays insistent sur une solution pacifique, réaliste, juste, durable et consensuelle, qui tient compte de la situation dans la région et de la réalité du conflit, pour parvenir à l'autodétermination de cette frange des Marocains sahraouis dans les camps de Tindouf", fait observer le journaliste, ajoutant que "la majorité des Marocains sahraouis sont dans leurs villes et villages au Sahara marocain. Ils y résident, y travaillent, y produisent et contribuent à l'avenir d'un Maroc uni, à travers leur attachement au processus d'un développement national global".

Cette situation cristallise l'échec de l'Algérie qui se voit incapable d'aller jusqu'au bout dans son projet séparatiste, dit-il, relevant qu'aucun des cinq membres permanents du Conseil de sécurité ni l'ONU ne reconnaissent la pseudo-république. Même constat dans le monde arabe - à l'exception de l'Algérie, parrain des séparatistes, indique l'analyste.

Dans la même veine, M. Saoud Al Atlassi fait observer qu'aucun pays européen ne reconnaît ce "micro-Etat", même si quelques organisations de la société civile locale interagissent avec le front séparatiste, ajoutant que 45 pays ont retiré leur reconnaissance du Polisario depuis l'année 2000, après s'être rendu compte des intentions réelles d'Alger. Au total, 164 Etats membres de l'ONU ne reconnaissent pas ce "produit séparatiste". N'est ce pas là un isolement qui ne fait que s'accroître?", s'interroge-t-il.

L'auteur de l'article estime, en outre, que le choix de la paix fait par la communauté internationale au Conseil de sécurité rétrécit la marge de manoeuvre des dirigeants d'Alger et "les accule à un isolement politique de plus en plus suffocant", faisant remarquer que cet état des lieux exacerbe les "guerres intestines" dans le pays et l'effet du hirak qui vient perturber l'ensemble des actions politiques de ces dirigeants.

L'Etat algérien post-indépendance a épuisé sa légitimité devant la mutation profonde de la société algérienne, indique l'analyste, notant que ce changement difficile

met les généraux face à une question existentielle.

Dans le même sillage, l'auteur affirme que le mouvement séparatiste ressent lui-même la profondeur de la crise dans laquelle se bat la direction algérienne et indique qu'il sera la première victime de sa désintégration. Cette désintégration sera le prix à payer dans toute transformation que cette direction algérienne pourrait entreprendre, que ce soit vis-à-vis de son peuple ou au vu des changements dans la région, y compris l'effort international pour résoudre le conflit autour du Sahara marocain.

Dans ce contexte, l'auteur de l'article épingle les liens qu'entretient le Polisario avec des mouvements terroristes et séparatistes dans la région du Sahel et du Sahara en vue de sécuriser son arrière-garde et renforcer ses capacités de négociation devant son parrain en cas de pression.

Il s'agit, selon le journaliste, d'une orientation qui se précise avec le temps, et qui est devenue un sujet qui intéresse les centres de recherche stratégique, "qui y voient une escalade des tensions et des dangers régionaux dont l'Algérie risque de faire les frais en termes de stabilité et de sécurité."

Les manœuvres précédentes d'Alger visant à induire le monde en erreur sont tombées à l'eau, relève-t-il.

Et de conclure que les bienfaits du soutien à la légitimité et à la démarche du Maroc en faveur de la préservation de son unité nationale, de la paix et de la coopération dans la région ne sont plus à démontrer.

Le gaspillage alimentaire, une grosse calamité du 21^{ème} siècle



Le Programme des Nations unies pour l'environnement est en branle-bas de combat, avec pour principale cible, le gaspillage alimentaire. "Le fait que des quantités substantielles de nourriture soient produites mais non consommées par les humains a des impacts négatifs importants : environnementaux, sociaux et économiques", explique le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) sur son site Internet. Puis de préciser que "les estimations suggèrent que 8 à 10 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont associées à des aliments qui ne sont pas consommés".

Maintenant que le décor est planté, il faut admettre qu'aucun pays ne peut se targuer d'être blanc-seing et nier participer activement à noircir le tableau dépeint par le PNUE. Le Maroc encore moins. D'après le rapport sur l'indice du "gaspillage alimentaire", publié il y a une semaine, plus de 3 millions de tonnes de nourriture finissent à

la poubelle, annuellement, soit 91 kilogrammes par habitant. Cela dit, les chiffres nationaux de ce rapport qui retrace l'année 2019, réalisés en collaboration avec l'ONG britannique Wrap, sont à l'image du gaspillage aux quatre coins du globe. Les 54 pays passés au crible par le rapport gaspillent 31 millions de tonnes de nourriture. En détail, ce gaspillage est dû à 61% par les ménages, 26% par la restauration et 13% par le commerce de détail.

De fait, il sera difficile d'accuser éternellement les industriels d'être les plus gros gaspilleurs du monde alors qu'en réalité, y a pas plus gaspilleur que les ménages qui jettent par la fenêtre, selon le rapport, 11% de leur nourriture. Une prise de conscience est plus que jamais nécessaire. En attendant, réduire le gaspillage alimentaire au niveau du commerce de détail, des services de restauration et des ménages ne serait pas superflu. Cela apportera "de multiples avantages, tant pour les personnes que pour la planète",

assure le PNUE avant de regretter que "les possibilités offertes par la réduction du gaspillage alimentaire soient restées largement inexploitées et sous-exploitées".

Pour ce faire, il n'y a pas



Au Maroc, trois millions de tonnes de nourriture finissent à la poubelle par an

trente mille solutions. Cela passera avant tout "par mesurer le gaspillage de nourriture et de parties non comestibles au niveau des détaillants et des consommateurs et suivre la production de déchets alimentaires en kilogrammes par habitant au niveau national", propose le rapport du PNUE. Sans quoi, il sera impossible de suivre "les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 12.3 de l'Objectif de développement durable (ODD), dont le but est de diminuer de moitié le gaspillage alimentaire mondial par habitant au niveau du commerce de détail et des consommateurs et de réduire les pertes de nourriture tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte", souligne le même rapport sur l'indice de gaspillage alimentaire.

Concrètement, ce rapport n'a qu'un seul but, soutenir l'Objectif de développement durable 12.3 précité. Comment ? En présentant la collecte, l'analyse et la modélisation des don-

nées les plus complètes à ce jour sur le gaspillage alimentaire. De plus, ledit rapport produit une nouvelle estimation du gaspillage alimentaire mondial, sans oublier de publier une méthodologie permettant aux pays de mesurer le gaspillage alimentaire, au niveau des ménages, des services de restauration et du commerce de détail, et enfin de suivre les progrès nationaux vers 2030 et de faire un rapport sur l'ODD 12.3.

L'ensemble des pays adhérant à cette méthodologie produiront en conséquence "des données solides pour orienter une stratégie nationale de prévention du gaspillage alimentaire, qui soit suffisamment sensible pour détecter les changements dans le gaspillage alimentaire sur des intervalles de deux ou quatre ans, et qui permette des comparaisons significatives entre les pays au niveau mondial", conclut le rapport émanant du Programme des Nations unies pour l'environnement.

C.E

Le projet du rapport du Maroc à la 65^{ème} session de la Commission onusienne de la condition de la femme s'invite au Parlement



L'institution parlementaire au cœur de la dynamique visant à renforcer l'autonomisation des femmes à tous les niveaux



Une rencontre d'étude sur le projet du rapport du Royaume du Maroc pour la 65^{ème} session de la Commission de la condition de la femme de l'Organisation des Nations unies a été organisée, mercredi à Rabat, dans le but de partager le contenu et la méthodologie d'élaboration de ce rapport avec des représentants du Parlement.

Cette réunion a été consacrée, notamment, à l'examen des axes les plus importants du projet du rapport, dont l'élaboration est supervisée par le ministère de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille, en coordination et en consultation avec les départements gouvernementaux et les institutions nationales compétentes, ainsi que les organisations de la société civile et les deux Chambres du Parlement.

La participation de l'institution parlementaire aux consultations sur un rapport important qui représente le Royaume du Maroc à la 65^{ème} session de la Commission de la condition de la femme s'impose vu le rôle central de cette institution dans la promotion des droits de l'Homme en général et des droits des femmes en particulier, a indiqué dans une allocution, à cette occasion, la ministre de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille, Jamila El Moussali.

L'institution parlementaire est au cœur de la dynamique qui vise à renforcer l'autonomisation des femmes à tous les niveaux, économiques, sociaux, politiques, culturels et environnementaux, a-t-elle souligné.

Elle a ajouté que cette réunion est également une étape principale du processus de consultations adopté par le ministère, dans le cadre de l'approche participative avec tous les acteurs concernés pour discuter des composantes et des données du projet du rapport national de la Commission de la condition de la femme et les améliorer.

De son côté, la présidente du groupe de travail thématique chargé de la parité et de l'égalité, Fatim Zahra Nazih, a estimé que ce rapport constitue une occasion appropriée pour évaluer la situation de la femme marocaine à la lumière des efforts consentis à plus d'une échelle.

Les femmes au Maroc ont pu réaliser un saut qualitatif à tous les niveaux et des acquis significatifs dans les domaines politiques, économiques et juridiques, a-t-elle indiqué, s'arrêtant sur l'interdépendance existante entre la question des femmes et le processus de transition démocratique dans lequel le Maroc s'est engagé.

"La promotion de la condition de la femme est l'un des piliers du renforcement de cette transition et de la fondation d'un

Etat moderne. En plus de diffuser la culture et les valeurs d'égalité et de parité au sein de la société", a-t-elle précisé.

Dans le même sens, Saïda Aït Bouali, présidente de la commission des secteurs sociaux à la Chambre des représentants, a souligné l'importance que Sa Majesté le Roi Mohammed VI attache à la question de l'autonomisation des femmes et de leur accès à leurs pleins droits, ajoutant que le Souverain a fait de la question des femmes une question fondamentale sur la voie de l'établissement de la société démocratique moderniste souhaitée.

Saïda Aït Bouali a rappelé que la place qu'occupent désormais les femmes dans le Royaume est le résultat d'accumulations, de conditions historiques et de volonté politique qui ont contribué à faire progresser leur statut, notamment l'augmentation de leur représentativité au sein des institutions élues, en renforçant l'équité et la reconnaissance, entre autres, de leurs droits économiques.

Elle a noté, par ailleurs, la nécessité de redoubler les efforts pour améliorer les conditions économiques des femmes et renforcer leur présence dans la prise de décision de toutes sortes, conformément aux objectifs définis dans plusieurs programmes politiques et plans nationaux dans ce sens.

Au cours de cette rencontre, les mem-

bres des deux Chambres du Parlement ont assisté à une présentation sur le projet du rapport du Royaume pour la 65^{ème} session de la Commission de la condition de la femme, qui se concentrera sur les questions de "participation des femmes à la vie publique, participation égale à la prise de décision, parvenir à l'égalité des deux sexes et éliminer la violence".

Le projet du rapport comprend une définition du cadre institutionnel national pour la promotion de la condition de la femme dans ses diverses dimensions, plans, programmes, politiques et législations importantes, en plus des engagements internationaux du Royaume dans le domaine de la promotion des droits de la femme et les projets achevés ou en cours de mise en œuvre.

Le rapport fournira également des chiffres, des indicateurs et des données sur la participation des femmes marocaines à la vie publique, à la prise de décision, aux mesures et aux législations adoptées pour lutter contre toutes les formes de discrimination à leur encontre, éliminer la violence et renforcer l'autonomisation économique des femmes, ainsi que les acquis et les réalisations les plus importants au profit des femmes du Royaume.

Le PCNS planche sur la divergence des visions africaine et européenne relatives à la question migratoire



Les Africains ambitionnent de réaliser des avantages économiques, alors que les Européens appréhendent la migration comme un fardeau et un problème qu'il faut régler



Le Policy Center for the New South (PCNS) a braqué les projecteurs, à l'occasion de son rendez-vous numérique "Mardis du PCNS", sur l'agenda de l'Union africaine (UA) au sujet de la migration et ses relations avec les priorités européennes.

Les discussions lors de cette rencontre ont relevé que les attentes des pays européens se résument en le contrôle accentué des mouvements migratoires en provenance des pays africains, alors que ces derniers misent sur une meilleure organisation des déplacements, de manière à contribuer à leur développement.

Lors de ce programme, qui a accueilli la chercheuse en relations internationales Amal El Ouassif, les participants ont souligné que la divergence qui existe entre la perception en Europe de la migration africaine et sa réalité régionale peut constituer un obstacle à l'avancement du dialogue euro-africain autour de cette question.

"L'Afrique est considérée parmi les continents qui connaissent actuellement un mouvement important vers l'étranger, ce qui la qualifie à devenir un acteur principal dans l'échange autour de la migration", a fait savoir la chercheuse lors de cette rencontre modérée par Imane Lahrich, responsable

des programmes au PCNS.

La chercheuse a également distingué entre la perception des dirigeants africains de la migration - qui ambitionne plus à réaliser des avantages économiques, soit en termes de développement ou de transferts d'argent des immigrés - et entre la vision européenne, qui "voit désormais le migrant africain comme un fardeau et un problème qu'il faut régler".

Cet écart entre les perceptions entraîne une divergence dans les approches pour faire face à la problématique de la migration, a-t-elle relevé, notant que l'approche européenne se base sur des "préoccupations" sécuritaires exacerbées par les stéréotypes et l'exploitation de certains événements pour faire croire à "l'impact indésirable du migrant sur les sociétés d'accueil".

La chercheuse a, en outre, estimé que le fait de mettre l'accent sur l'approche sécuritaire "démotivante" les pays africains qui veulent faire de la migration un moteur de développement dans le continent.

Dans ce cadre, elle a mis en avant les stratégies mises en place par l'Union africaine en matière migratoire, notamment la politique de migration adoptée en 2006 et puis révisée, ainsi que "l'agenda africain pour la migration" adopté en 2018.

L'intervenante a, en outre,

salué le rôle que joue le Maroc sur ce plan, lequel a été couronné par l'accueil à Rabat du siège de l'Observatoire africain des migrations qui ambitionne d'opérer une rupture avec les idées reçues au sujet de la question migratoire.

Imane Lahrich a, pour sa part, indiqué que la migration en provenance d'Afrique est parmi les priorités des politiques européennes pour le contrôle des frontières extérieures de l'UE, relevant que les dynamiques de la migration africaine sont avant tout régionales, et la migration de l'Afrique subsaharienne est à peine lié aux mouvements transfrontaliers.

Elle a également rappelé que plusieurs projets menés par l'Union africaine visent à réaliser la complémentarité régionale, notant que ces initiatives font face à plusieurs obstacles, notamment la réserve de certains pays (Nigeria, Afrique du Sud) dans la lutte contre cette réalité régionale de la migration africaine et la place qu'occupe cette question dans le processus en cours de complémentarité régionale, outre l'agenda imposé par les politiques européennes qui ne tiennent pas compte de ces spécificités.

Lancé en 2014 à Rabat avec plus de 40 chercheurs associés du Sud comme du Nord, le PCNS offre une perspective du Sud sur les enjeux des pays en développe-

ment. Il vise à faciliter les décisions stratégiques et les politiques publiques relevant de ses principaux programmes : Afrique, géopolitique et relations

internationales, économie et développement social, agriculture, environnement et sécurité alimentaire et matières premières et finance.

Mort de cinq migrants irréguliers au large des Canaries

Au moins cinq migrants africains ont péri en tentant de rejoindre l'archipel espagnol des Canaries à bord d'une embarcation contenant une cinquantaine de personnes, ont annoncé mardi les autorités locales.

Un corps a été trouvé par les garde-côtes sur un bateau de fortune au sud de l'île de Grande Canarie, ont indiqué à l'AFP des sources de la délégation du gouvernement espagnol dans cet archipel situé au large des côtes nord-ouest de l'Afrique.

"Il semble que quatre autres personnes étaient décédées" durant le trajet, selon les témoignages des survivants, mais leurs corps n'étaient plus dans l'embarcation, a-t-on ajouté de même source.

Les migrants rescapés, au nombre de 47, ont été transférés au port d'Arguineguín, sur l'île de Grande Canarie, et après un examen médical, "deux d'entre eux ont été évacués vers un hôpital pour des pathologies mineures", a précisé le service d'urgence.

Situées à plus de 100 km des côtes africaines, les Canaries ont connu l'an dernier une vague migratoire inédite depuis 2006, malgré le caractère extrêmement dangereux de cette route atlantique, de nouveau empruntée par les migrants depuis que les contrôles se sont renforcés en Méditerranée.

En 2020, 23.023 migrants africains sont ainsi arrivés sur l'archipel, contre 2.687 l'année précédente, selon le ministère espagnol de l'Intérieur. Une forte proportion de ces migrants sont des Marocains.

Une tendance qui se poursuit cette année, puisque 2.341 personnes ont atteint l'archipel en janvier et février, soit plus du double des 1.103 enregistrés durant la même période en 2020.

Ces migrants voyagent à bord d'embarcations surchargées et le plus souvent en très mauvais état qui doivent faire face à des courants très forts, d'où de nombreuses tragédies. En 2020, 1.851 personnes ont ainsi péri en tentant cette traversée, selon un rapport publié par l'ONG Caminando Fronteras, qui surveille les flux migratoires.

Horizons Pour un éclairage respectueux de l'environnement

Tout au long des trois parties de notre article intitulé, "L'homme et l'électricité, quelle histoire?", publié dans le journal Libération les 8, 9 et 12 janvier 2021, nous avons retracé les circonstances et les conditions scientifiques qui ont permis à Maxwell de réaliser ses travaux, dont l'aboutissement est l'introduction de l'électromagnétisme et des ondes électromagnétiques. Ce qui l'avait le plus motivé, c'était l'étude de l'effet lumineux, alors en faisant la synthèse des travaux sur l'électromagnétisme de Faraday et ceux de Fresnel sur la lumière, il est parvenu à surprendre le monde scientifique de l'époque en affirmant l'unicité de la lumière et de l'électromagnétisme. Après que les caractéristiques des ces ondes ont été déterminées, rapidement, d'autres familles de ces ondes électromagnétiques furent identifiées, et par là, elles ont donc vu le jour : d'abord les ondes hertziennes, ensuite les rayons X et les rayons gamma jusqu'à ce que toutes les autres radiations (longueurs d'onde) soient découvertes au complet.

Globalement, les ondes électromagnétiques dans leur intégralité se trouvent toutes portées par une échelle appelée spectre électromagnétique s'étendant depuis les ondes radio de longueurs d'ondes kilométriques aux rayons gamma, dont la longueur d'onde est de l'ordre de quelques 10-14 mètres. Il n'y a, a priori, pas de caractère commun, entre les ondes radio, un arc-en-ciel, les rayons X du radiologue et la radioactivité du radium. Pourtant, tous ces rayonnements partagent le même lieu d'appartenance, lieu où ils sont portés par ce spectre électromagnétique, si bien qu'ils soient différents les uns des autres, mais ils obéissent aux mêmes équations de Maxwell.

L'émission d'ondes électromagnétiques est une affaire d'excitation de la matière qui réagit en se relaxant après cet effet, et cette matière est formée d'atomes ou de molécules qui sont les sources élémentaires de cette émission. Selon l'intensité de cette excitation, ce sont en fait les niveaux (d'énergie) électroniques qui la reçoivent et suite à un processus répété des deux effets (excitation-émission), on obtient la gamme de rayonnement voulue. Pour les niveaux dits périphériques, c'est le domaine intermédiaire

de l'énergie comme le visible (entre 0,4 et 0,8 micromètres) ou le proche infrarouge (de 0,8 à 2 micromètres), et plus on va au cœur de l'atome, proche du noyau (ou de la molécule), plus on est dans le domaine des fortes énergies comme c'est le cas des ultraviolets ou les rayons X. C'est ainsi qu'est obtenue la lumière visible qui est notre moyen de vision, où l'on distingue fondamentalement deux processus à l'origine de son obtention : l'incandescence et la luminescence.

On parle d'incandescence quand la lumière émise vient des corps chauffés dont la température dépasse au moins les 700 degrés Celsius (°C). C'est cette valeur charnière qui sépare ce phénomène d'incandescence de celui de la luminescence. C'est la lumière dite "lumière chaude" qui obéit à des lois qui ne dépendent pas du tout de la nature du corps émetteur, mais surtout de la température comme un corps noir. Les cas les plus courants dans notre vie quotidienne sont l'ampoule électrique et la résistance de chauffage domestique.

Par contre, la luminescence, comme résultat d'un processus répété durablement des mécanismes excitation-relaxation à l'intérieur des atomes ou molécules, dépend intimement de la nature de ces espèces. Plusieurs formes de luminescence existent actuellement, et se distinguent surtout par le mode d'excitation apporté aux corps émetteurs.

Lumière obtenue par incandescence : Historiquement, les premières lampes à incandescence sont apparues vers 1880, avec le chimiste britannique Swan, qui en a fait la démonstration en portant à une température dépassant les 2000 °C un filament de carbone dans une ampoule sous vide. Mais cette première lampe n'a pas eu de succès à cause des durées de vie qui ne dépassaient guère les quelques dizaines d'heures. Depuis 1910, le filament de tungstène a remplacé le filament de carbone, ce qui a permis d'allonger la durée de fonctionnement des lampes à hauteur de presque 1000 heures.

L'intérêt du tungstène réside essentiellement dans sa température de fusion qui est voisine de 3420 °C. Donc, même chauffé entre 2700 et 2900 °C, où se situe la température d'émission du corps noir, le métal reste relativement solide sans se vapo-

riser. Son inconvénient, c'est qu'une grande partie de ce rayonnement est émise toujours dans l'infrarouge, qui est un rayonnement sans intérêt, car il chauffe sans éclairer. C'est presque 90% d'énergie perdue dans la nature, qui porte évidemment préjudice à l'environnement : ce sont des lampes qualifiées d'énergivores. Et comme la grande partie de l'énergie électrique actuelle est encore d'origine fossile, de telles lampes contribuent indirectement au réchauffement climatique.

Ce qui serait idéal, c'est d'atteindre des températures de l'ordre de 5500 °C pour avoir une vraie lumière blanche, avec un spectre voisin de celui de la lumière solaire qui est bien adapté à la sensibilité spectrale de l'œil. Avant d'atteindre cette lumière, on obtient d'abord celle de couleur rouge (comme le côté d'énergie la plus basse du spectre visible) lorsque les corps sont chauffés aux alentours de 700 °C, qui est la température de rupture entre les deux processus, et à 1500 °C, elle passe au jaune-orange, comme zone médiane du spectre visible. Au-delà de 2000 °C, c'est la lumière blanche qui apparaît : pour le filament de tungstène, la température peut atteindre 2500 °C et même plus.

Pour des températures encore plus élevées, la lumière émise vire légèrement vers le bleu (côté d'énergie la plus élevée du spectre visible), comme l'arc électrique ou les étoiles chaudes. Ces variations de couleur selon la température s'expliquent par la contribution de toutes les composantes de la partie visible du spectre électromagnétique. Lorsque la température augmente encore, on constate un décalage vers les radiations les plus énergétiques, ce qui rejoint le concept du corps noir qui est décrit quantitativement comme émetteur de rayonnement d'origine thermique.

La lampe à filament de tungstène est aussi une technologie, car il lui faut un gaz rare pour sa passivation. En effet, si l'ampoule est remplie d'air, le filament porté à de hautes températures brûlerait en présence de l'oxygène, et sa durée de vie ne dépasserait pas quelques secondes. En chauffant le tungstène, celui-ci s'évapore petit à petit et se dépose sur les parois internes de l'ampoule. La lampe se noircit vite, en éclairant de moins en moins et le filament finit par rompre. La présence d'un gaz rare (Argon, Krypton) permet de ralentir

le dépôt de tungstène vaporisé sur les parois, grâce aux collisions entre atomes de tungstène et ceux du gaz rare. Le rôle du gaz rare sert donc à augmenter la température, et par conséquent, assurer l'efficacité de la lampe en préservant sa durée de vie.

Dans le même contexte du processus d'incandescence, il y a un autre type de lampes, qui est celui du quartz-halogène, comme le cas de l'iode-halogène utilisé pour des éclairages intenses dont on se sert pour les travaux pratiques et dans les rétros et les projecteurs.

Dans ces lampes, le verre de silice est remplacé par le quartz (très résistant à la chaleur), et le gaz halogène (généralement l'iode) est rajouté au gaz rare de l'ampoule dans un rôle de recyclage du tungstène qui se vaporise : l'iode réagit chimiquement avec les atomes du tungstène en formant les molécules d'iodure de tungstène (IW) qui se dissocient une fois en contact avec le filament chaud. Ainsi, le métal s'y dépose et régénère le filament, ce qui permet d'augmenter la température jusqu'à 2800 °C, et donc gagner en efficacité sans écourter entre autres la durée de vie de l'ampoule.

Dans le moyen terme, ces lampes sont appelées à disparaître, car non seulement elles éclairent mais surtout elles chauffent, puisqu'une faible fraction (environ 10%) de l'énergie électrique consommée est convertie en lumière alors que la majorité (90%) est dissipée sous forme de chaleur par effet Joule.

Tubes à fluorescence: Les lampes à incandescence ont comme concurrents les tubes à décharge fluorescente, appelés à tort lampes de néon, alors qu'elles ne contiennent pas du tout cet élément qui émet dans le rouge, à l'instar du laser hélium-néon. L'élément qui joue le rôle principal dans ce type d'éclairage est le mercure à l'état vapeur, et la notion de fluorescence est un des plusieurs cas de luminescence sur lesquels nous reviendrons ci-après.

Des formes plus compactes sont apparues sur le marché ces dernières années, appelées fluocompactes qui sont des lampes fluorescentes de petite taille, vendues avec un seul et unique label : Basse consommation. Elles sont généralement utilisées dans des espaces communs ouverts au public comme les cafés, les restaurants, halls des magasins, etc.



Pour leur fonctionnement, les lampes fluorescentes standards nécessitent trois appareillages spécifiques le premier pour l'allumage, le deuxième pour améliorer la qualité du courant et le troisième pour entretenir la décharge et stabiliser le courant. Une électrode éjecte des électrons qui excitent le mercure vapeur de l'ampoule, celui-ci se relaxe en générant des ultraviolets qui excitent à leur tour la couche fluorescente à la surface de l'ampoule, et celle-ci la réémet sous forme de lumière blanche.

Physiquement, la notion de fluorescence signifie l'excitation à l'aide d'une certaine radiation (ici l'ultraviolet), qui est différente de celle de la réémission.

Concrètement, on obtient le même éclairage avec une fluocompacte de 25 W qu'avec une lampe à filament de tungstène de 100 W. Un autre avantage à mettre sur le compte de ces fluocompactes, c'est qu'elles ont des durées de vie de 6 à 10 fois plus longues que celles des lampes à incandescence. Cependant, elles ne manquent pas d'inconvénients majeurs : elles sont plus cher à l'achat, produisent de la lumière bleuté et surtout à la fin de leur utilisation, il leur faut un site de recyclage spécifique car leur éclairage se passe dans une atmosphère de mercure vapeur. Dans les sites de recyclage, ce mercure devrait être récupéré et traité sinon, dans la nature, il peut provoquer de graves dommages sanitaires comme le cancer. Là aussi, c'est de l'éclairage avec une grande part de nuisance à l'environnement.

Lampes de sodium à basse pression: Ce sont les lampes utilisées dans l'éclairage des tunnels et la majorité des rues. Contrairement aux lampes à incandescence qui émettent dans tout le spectre continu du visible et au-delà, ces lampes n'émettent que deux raies très proches l'une de l'autre avec 589 et 589,6 nanomètres : c'est ce qu'on ap-

pelle le doublet jaune de sodium, très utilisées dans les travaux pratiques d'optique de la licence de physique. Le rendu des couleurs est impossible à obtenir avec de telles lampes, alors qu'il est excellent avec les lampes à incandescence dont le spectre contient toutes les raies du visible. C'est un cas parmi plusieurs utilisant le phénomène de luminescence.

Processus de luminescence : C'est un phénomène d'émission de lumière dite "lumière froide" par opposition à la "lumière chaude" résultant de l'incandescence. La lumière émise par luminescence est une véritable lumière spectrale résultant des transitions électroniques entre niveaux permis (par les règles de sélection) en mode d'absorption d'abord, ensuite en mode de relaxation. C'est une relaxation qui se fait depuis les niveaux excités vers les niveaux initiaux, dans les atomes, les molécules et dans les cristaux. L'énergie libérée sous forme de raies spectrales séparées est le résultat de la perturbation apportée au corps émetteur pouvant être sous plusieurs formes : électrique, thermique, chimique, photonique, mécanique, etc. Les différents modes de luminescence sont nommés et définis selon les modes d'excitation utilisés : la thermoluminescence par effet thermique, l'électroluminescence par application d'un champ électrique, la chimiluminescence par effet chimique, la photoluminescence par effet de photons, etc.

Les LED : Les lampes LED, qui viennent de leur abréviation en anglais "Light-Emitting Diode", ou DEL, en français "Diode Electro-Luminescente", sont des lampes qui exploitent la propriété d'électroluminescence. C'est une propriété qui a été mise en évidence en 1907, et la première LED fonctionnant dans le visible a été inventée en 1962 par les ingénieurs du géant américain, General Electric. Dans les

années 1990, l'équipe de recherche de la Nichia Company au Japon, sous la direction de Shuji Nakamura, a donné de l'intérêt aux semi-conducteurs GaN (Nitrure de Gallium) et InN (Nitrure d'Indium), alors que les seules LED existantes étaient à base d'alliages de carbure de silicium (SiC), et n'émettaient que dans le bleu.

Le Prix Nobel de physique de 2014 est revenu à l'Américain d'origine japonaise Shuji Nakamura, et aux deux Japonais, Isamu Akasaki et Hiroshi Amano pour leur invention de la diode électroluminescente émettrice dans plusieurs couleurs y compris la lumière blanche. Avec leur invention, ils sont venus compléter la palette des couleurs mises à la disposition des producteurs pour couvrir tout le spectre visible, en jouant sur différents alliages à base de GaN. Enfin, les avantages des lampes LED sont nombreux par rapport aux autres lampes, on peut citer en particulier les longues durées de vie, la faible consommation d'énergie, un fonctionnement à de très basses tensions, la possibilité de produire plusieurs couleurs séparées, etc. Un seul inconvénient qui défavorise ce genre de lampes, c'est le prix exorbitant des éléments Ga et In et leur rareté, car ils sont considérés parmi les éléments rares dont seule une poignée de pays détient leurs gisements, et principalement la Chine.

L'auteur de cet écrit (A. N.) a rédigé un article dans le journal Libération daté du 6 mars 2014, intitulé : "Toute la lumière sur le Prix Nobel de physique de 2014", où ont été exposés tous les travaux et réalisations qui ont abouti à la conception des LED et leurs diverses applications pour l'éclairage et en dehors de l'éclairage.

En relation avec le sujet : Dès 2007, des pays comme les Etats-Unis, l'Australie et le Canada ont pris des décisions en faveur de l'arrêt progressif de la production et de l'utilisation des lampes à incandes-

cence à cause de leur forte consommation d'énergie. Il en est de même pour les Etats de l'Union européenne qui ont approuvé dès décembre 2008, l'arrêt de la vente des lampes à incandescence de 100 W à partir de septembre 2009, puis celles de 75 W pour septembre 2010 et enfin celles de 60 W pour septembre 2011. L'abandon définitif de toutes ces marques dans les pays occidentaux est intervenu en septembre 2012. Le même sort a été réservé aux lampes quartz-halogènes, puisqu'elles ont été interdites de production et d'utilisation dans tous les pays cités, et ce à partir de septembre 2018. Ces mesures ont été prises, car la réduction de la consommation d'énergie est passée au premier plan, et pour des raisons économiques et écologiques, la production de l'énergie est une composante majeure dans le dégagement du dioxyde de carbone. Pourrions-nous un jour imposer ces restrictions concernant l'utilisation de ces lampes qu'on trouve encore dans tous nos commerces, et sans le moindre scrupule environnemental?



Par Abdelkrim Nougouai
Enseignant-chercheur à Oujda

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

FAGOTAGE	MURMURE	NEIGE	DOUBLE JEU MÉTAL	GLOSSINE	EN MARCHÉ	PHLYCTÈNE ELLE ET LUI	PIGE FIN D'ANNÉE	TROISIÈME
PRÉDICTION								N'ONT PAS ENCORE SERVI
SÈVE			SILENCE	CARDINAUX	DRAME NIPPON		ADVERBE INATTENDUE	
CLÉBARDS						RAPER SUPPLIA		
ENTRÉES DE VAISSEAU					CAMPAGNARD			
LETTRES DE JONAS				COUP DU SORT ASSOMME				
BOIS DUR CUBE				PORTION DE COURBE	APPARENCE		CUBE	STOP!
FEU ROUGE		MARSUPIAL TALUS		EN ROUGE ARTICLE		LITHIUM PINGRE	EN BASALTE ARTICLE	LIQUIDE
ADOUCCISSANTS					QUARTIER DE KABUL		ROULÉE	
LA FIN DES HARICOTS			CONNU		NON-DIT		LETTRES DE SUAREZ	

Solution mots flechés d'hier

INÉLÉCTRIQUE	UN COURONNÉ	POISSONS D'ÉLÉMENT	ARTICLE	ROYAUME MÉTAL	DU DÉLÉGUÉ	ÉCRIVAIN D'UN DÉLÉGUÉ	UN DÉLÉGUÉ	UN DÉLÉGUÉ	INTERNET
SQUELETTE	UV	AGE	LETTRIQUE	AGE	LETTRIQUE	LETTRIQUE	LETTRIQUE	LETTRIQUE	LETTRIQUE
OSTRACISME	EE	ONGUENT	ONGUENT	ONGUENT	ONGUENT	ONGUENT	ONGUENT	ONGUENT	ONGUENT
IO	EN	ARE	ARE	ARE	ARE	ARE	ARE	ARE	ARE
ODONTOLOGIE	ODONTOLOGIE	ODONTOLOGIE	ODONTOLOGIE	ODONTOLOGIE	ODONTOLOGIE	ODONTOLOGIE	ODONTOLOGIE	ODONTOLOGIE	ODONTOLOGIE
ANERRE	ANERRE	ANERRE	ANERRE	ANERRE	ANERRE	ANERRE	ANERRE	ANERRE	ANERRE
NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
LE	LE	LE	LE	LE	LE	LE	LE	LE	LE
QUALITE	QUALITE	QUALITE	QUALITE	QUALITE	QUALITE	QUALITE	QUALITE	QUALITE	QUALITE
QUETEUR	QUETEUR	QUETEUR	QUETEUR	QUETEUR	QUETEUR	QUETEUR	QUETEUR	QUETEUR	QUETEUR
RACLE	RACLE	RACLE	RACLE	RACLE	RACLE	RACLE	RACLE	RACLE	RACLE

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouïthy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadja Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadja Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laarak

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Layoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III			■						■
IV				■					
V									■
VI				■		■			
VII				■			■		
VIII		■							■
IX									

HORIZONTALEMENT

- I. Petite femme verte.
- II. Personne à charge.
- III. Il lui faut un ane pour être utile à Tarzan - Disparu.
- IV. Pas là-bas - A quitté la soutane pour l'écriture.
- V. Sauce.
- VI. Baba ou Mohamed - Veut stabiliser les taux de change chez nous.
- VII. Devenus quelqu'un - Le troisième homme - Encore lui !
- VIII. Résultat d'une action.
- IX. Femme au volant, mort au tournant.

VERTICALEMENT

- 1. Femme verte (chez les écolos).
- 2. Groupe de potes.
- 3. Lettres pieuses - Joliment colorer.
- 4. Le poids de l'or noir - Premier sous sol.
- 5. Qui se répètent.
- 6. Traîner les savates - A pris une veste à Appomattox.
- 7. Petits bouts de femmes - Non dit ou seulement aux amis.
- 8. Sur la façade de l'hôtel - Premier sous fa.
- 9. Une idée lumineuse.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I	A	C	R	O	C	E	P	H	A	L	E
II	C	O	R	R	E	L	A	T	I	O	N
III	R	U	■	A	L	U	N	■	S	I	C
IV	O	P	I	N	E	■	S	T	E	R	E
V	M	E	N	T	E	S	■	E	S	E	P
VI	E	R	I	E	■	A	C	E	■	■	H
VII	G	O	N	■	O	L	A	■	S	R	A
VIII	A	S	I	E	■	I	R	R	E	E	L
IX	L	E	■	T	E	S	T	E	R	A	I
X	I	E	N	A	■	S	■	E	R	■	T
XI	E	S	S	U	I	E	G	L	A	C	E

Grilles de sudoku

Facile

4	8		9	4	1	6	2	5
		2	7			1		4
		5		7				
9	3		2		4		6	7
			9		2			
8			3					
		9			7	8		6
6	2	3	4	8	5		9	

Moyen

3		6		1	8	7	5	
	4	3						2
	1		8	9			4	
6	8							
		2	7					
						5	1	
4	3		1			2		
9			3		1			
1	6	7	9	4				3

Difficile

	3			4		7		
				5	7			3
	4		8				6	
								2
3			4	2	9			5
6								
	7			1		4		
2			3	4				
	6		9			1		

Expert

	3		6			8		
				2				3
2					1		9	
8	6							4
	2		6		5			
5					2			6
	7		8					9
4				5				
	3			7		4		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

4	8	3	7	1	2	5	9	6
7	9	1	5	4	6	2	8	3
5	6	2	9	8	3	1	7	4
8	2	6	1	5	9	3	4	7
1	3	5	4	6	7	8	2	9
9	7	4	3	2	8	6	5	1
3	4	8	6	7	5	9	1	2
2	1	9	8	3	4	7	6	5
6	5	7	2	9	1	4	3	8

Moyen

8	7	3	4	2	9	1	5	6
5	6	4	1	8	3	7	2	9
2	1	9	7	5	6	3	4	8
1	2	5	9	3	4	6	8	7
7	4	8	2	6	1	9	3	5
3	9	6	8	7	5	2	1	4
4	3	1	6	9	8	5	7	2
9	5	7	3	4	2	8	6	1
6	8	2	5	1	7	4	9	3

Difficile

1	7	8	3	2	4	9	6	5
2	5	9	6	8	7	1	4	3
3	6	4	5	9	1	8	2	7
4	1	7	8	3	2	5	9	6
5	8	2	9	1	6	3	7	4
9	3	6	4	7	5	2	1	8
6	4	3	2	5	9	7	8	1
8	2	1	7	6	3	4	5	9
7	9	5	1	4	8	6	3	2

Expert

5	7	3	1	2	6	8	4	9
4	1	2	7	8	9	3	5	6
6	9	8	3	5	4	7	2	1
2	5	9	8	4	1	6	3	7
8	4	7	5	6	3	9	1	2
1	3	6	9	7	2	5	8	4
9	8	5	4	1	7	2	6	3
7	2	1	6	3	5	4	9	8
3	6	4	2	9	8	1	7	5

AGR maintient sa recommandation d'achat du titre de la SMI

Attijari Global Research (AGR) a maintenu sa recommandation d'achat du titre de la Société Métallurgique d'Imer (SMI), avec un cours cible de 2.420 dirhams, offrant un upside de 22%.

« Nous croyons que 2020 ne constitue pas une année de référence pour la SMI tant au niveau des bénéfices que du dividende. Le retour à une production de 170 tonnes et l'amélioration du prix de vente moyen de l'argent de 25% en 2021 auront un impact cumulé sur les revenus de plus de 45% », estime AGR dans son « Research Paper Equity », consacré à l'analyse des résultats annuels 2020 de la SMI.

Les analystes de la filiale d'Attijariwafa bank ont maintenu, à cet effet, leur scénario de croissance inchangé, à savoir un doublement de la capacité bénéficiaire passant de 97 millions de dirhams (MDH) en 2020 à 196 MDH en 2021, rapporte la MAP.

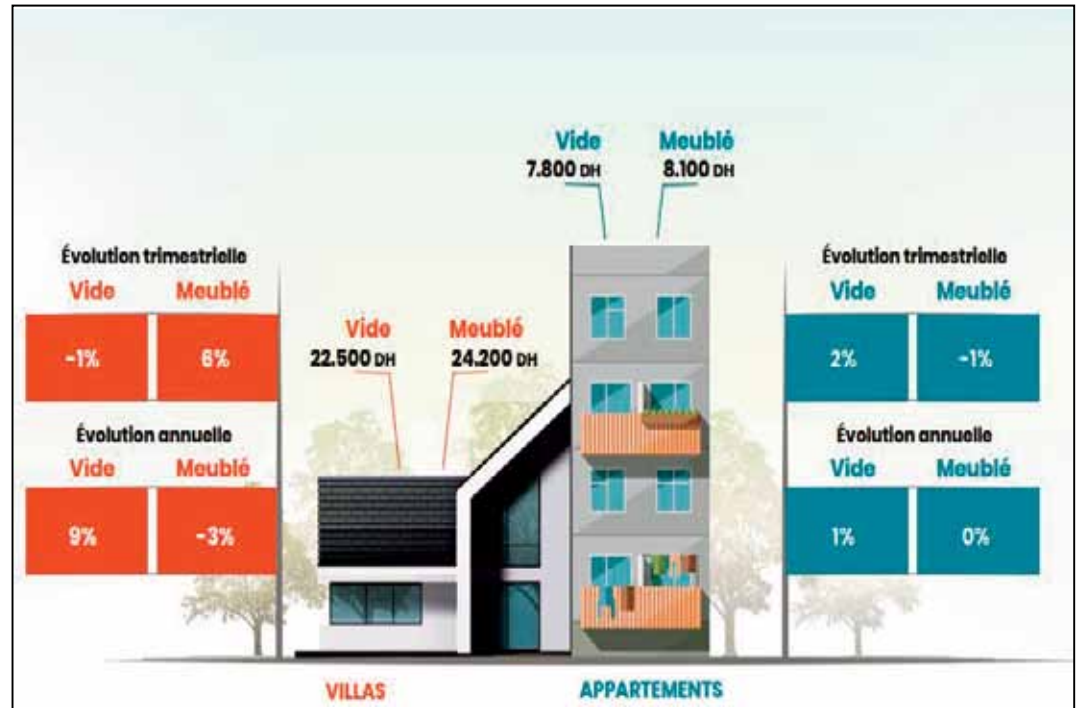
Par conséquent, le dividende par action (DPA) se situerait autour des 100 dirhams, contre un niveau moyen de 143 DH sur la période 2010-2017.

Par ailleurs, les analystes soulignent que la croissance de l'activité de SMI en 2020 est en ligne avec leurs prévisions initiales. Il s'agit d'une légère progression du chiffre d'affaires de 0,5% à 856 MDH contre une estimation de 865 MDH. Par ailleurs, l'EBE et le résultat net ressortent relativement inférieurs aux anticipations avec des taux de réalisation annuels respectifs de 91% et 80%.

Et de noter que les performances financières de la SMI en 2020 sont loin de refléter le contexte minier favorable. Cela s'explique, d'après les analystes, par une baisse de la production d'argent de -19%, passant de 170 tonnes en 2019 à 138 tonnes en 2020 et par un cours moyen de l'argent métal de 20,5 \$/Oz en 2020 affichant une décote de 23% par rapport au prix moyen spot en 2021 (soit 26,5 \$/Oz).

« Comme attendu, la SMI renoue en 2020 avec le dividende et ce, après deux années successives de rétention en 2018 et 2019. La société a annoncé un DPA de 50 dirhams contre une estimation initiale de 60 dirhams. Il s'agit d'un payout de 85% qui constituerait désormais un indicateur de la politique de distribution future de l'opérateur », fait savoir AGR.

Les prix de la location longue durée sur un trend haussier



Mubawab a annoncé récemment le lancement de la quatrième édition de son Tensiomètre locatif. Pour cette nouvelle édition, la plateforme immobilière intègre les villas vides et meublées.

En effet, « après le lancement de l'indice des prix locatifs des appartements, cette édition du Tensiomètre locatif de Mubawab marque une première au Maroc avec le lancement du nouvel indice locatif spécial villas vides et meublées », a indiqué le leader national de l'immobilier.

Il est à souligner que « ce Tensiomètre s'inscrit dans notre démarche de rendre la data accessible à tout l'écosystème, et ce, dans le but d'éclairer sur les principales tendances et d'apporter de la transparence sur le marché », comme l'a expliqué Kevin Gormand, CEO et co-fondateur de Mubawab.

« Avec un panel représentatif de 4 millions de visiteurs mensuels, près de 40% de nos annonces qui sont relatives à la location, et 31% des visiteurs du portail qui sont à la recherche d'une location, ce Tensiomètre retrace fidèlement la dynamique du marché de la location longue durée au niveau national », a-t-il poursuivi.

Commentant l'évolution du marché de la location non meublée, Mubawab a indiqué que ce segment poursuit son trend haussier après avoir accusé une baisse au cours de l'année 2019.

En effet, la location d'appartements vides a enregistré une nouvelle progression de 2% au quatrième 2020, contre un bond de 10% au deuxième trimestre et une hausse de 2% au troisième de l'année écoulée.

Selon les données du site immobilier, « contrairement aux périodes précédentes, la tendance bascule également dans une augmentation annuelle glissante bien que minime pour le moment (+1%) ».

Au niveau des villas louées vides, Mubawab a relevé une évolution annuelle positive (+9%), notant que « la chute trimestrielle se creuse au ralenti avec seulement -1% contre -7,5% les trimestres

précédents ».

Dans sa note, la plateforme a également fait savoir que « dans le segment des appartements proposés vides à la location, les loyers les moins chers se trouvent dans les villes de Khouribga, Azemour et Oued Zem, avec respectivement 1300, 1500 et 1600 Dhs ».

Quant aux loyers les plus chers, on les trouve toujours dans les villes de Bouskoura (11.000 Dhs), Rabat (10.000 Dhs) et Casablanca (9.000 Dhs).

A noter que les villas les plus chères se trouvent à Casablanca (30.400 Dhs), Rabat (29.500 Dhs) et Bouskoura (27.000 Dhs) et que les moins chères se situent à Oujda (4.200 Dhs), Ait Ourir (4.500 Dhs) et Meknès (5.000 Dhs).

Commentant cette fois-ci l'évolution de la location meublée, le site a constaté qu'« après deux trimestres de hausse des prix pour les appartements meublés, le marché semble s'équilibrer à fin 2020 et revenir à des niveaux de prix plus habituels ».

Selon Mubawab, les prix ont ainsi perdu 1% sur un trimestre et retrouvé un niveau de prix similaire à la même période de l'année précédente.

Entre-temps, ceux des villas meublées ont continué à grimper atteignant plus de 6% à fin décembre 2020 contre 3% au trimestre précédent.

Autre enseignement du secteur révélé : le ratio offre vs de-

mande est resté positif pendant le dernier trimestre 2020 dans les principales villes du Royaume. D'après le portail, la demande a repris +2% après un léger recul de -1% observé au trimestre précédent dans certaines villes. Tandis que le ratio a doublé pour passer de 1,95 à 3,09 en moyenne au niveau national.

Soulignant le dynamisme du marché de la location en 2020, la plateforme a indiqué que la demande et l'offre sont les indicateurs clés de son analyse « étant donné qu'ils ont subi le plus de fluctuation cette année à cause de la conjoncture ».

Selon ses observations, « le portail enregistre un pic de la demande pendant les mois de février et de septembre 2020. Quant à l'offre, elle retrouve plutôt sa force durant les mois de novembre et décembre 2020 ».

On retiendra aussi qu'« à l'inverse, c'est pendant les mois d'avril et mai que le portail a enregistré les prix de loyer les plus élevés, et en novembre et août les loyers les moins chers », a noté Mubawab précisant que le mois de juillet (un mois avant la levée du confinement) a avant à lui marqué le pic de recherche de la plus grande superficie.

Enfin, « le bond digital considérable de l'industrie de la pierre en 2020 a fait que le comportement du consommateur sur la toile est surveillé de près », a conclu Kevin Gormand.

Alain Bouithy



Lancement de la 4^{ème} édition du Tensiomètre locatif de la plateforme immobilière Mubawab

Oulmès anticipe un résultat déficitaire en 2020

Les Eaux Minérales d'Oulmès (LEMO) anticipe un résultat déficitaire en 2020, suite au recul de son activité annuelle, a alerté la société dans un communiqué.

“Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire promulgué le 23 mars 2020, le gouvernement a adopté un ensemble de mesures visant à préserver la santé des citoyens, avec notamment la fermeture des cafés, hôtels et restaurants en plus de la fermeture des frontières et les restrictions de dépla-

cements inter-villes”, souligne LEMO.

Ces mesures se sont traduites par le recul de l'activité annuelle en dépit d'un second semestre en nette progression par rapport au premier semestre, précise la société.

Toutefois, la société assure que malgré cette conjoncture particulière, “LEMO continue de bénéficier de fondamentaux solides, d'atouts majeurs et confirme sa position de leader de son secteur”.

Aluminium du Maroc enregistre un CA en recul de 16%

Aluminium du Maroc a réalisé un chiffre d'affaires de 750,9 millions de dirhams (MDH) au titre de l'exercice 2020, en baisse de 16% par rapport à une année plus tôt. Toutefois, le CA a affiché une croissance de 9% par rapport au budget révisé pendant la période critique de la pandémie, indique l'entreprise dans un communiqué sur ses résultats financiers. Les performances commerciales du second semestre de cette année ont permis de rattraper une part significative du retard accumulé lors du premier semestre lié à la situation sanitaire et au fort ralentissement des activités commerciales tant au Maroc qu'à l'export, explique l'entreprise.

Les efforts entrepris sur le plan commercial et technique, mais aussi la gestion rigoureuse des charges de

fonctionnement, ont permis à la société de maintenir sa marge industrielle quasi-inchangée à 25,1 MDH durant le quatrième trimestre 2020 par rapport à la même période de 2019 malgré l'importante baisse du chiffre d'affaires, ajoute la même source. Les investissements se sont établis à 25,8 MDH en hausse de 84%, grâce à la réception définitive des équipements liés aux investissements de modernisation et d'amélioration continue ainsi que l'extension du bâtiment de pré-usinage.

Par ailleurs, l'endettement global d'Aluminium du Maroc a chuté de 48% à 161,95 MDH, suite au ralentissement de l'activité et donc du crédit clients, ainsi qu'au remboursement des dettes à moyen et long termes.

La BEI mobilise plus de 600 millions d'euros de financements en 2020 en faveur du Maroc

La Banque européenne d'investissement (BEI) a mobilisé un total de 617 millions d'euros de financements (près de 6,7 milliards de dirhams) en faveur du Maroc en 2020, soit un doublement de l'activité par rapport à 2019, avec des décaissements accélérés, a indiqué, mardi, Anna Barone, représentante de la BEI au Maroc.

La Banque s'est fortement mobilisée dans le cadre de l'initiative Team Europe afin de fournir un soutien urgent et rapide au Royaume dans sa lutte contre la pandémie de Covid-19, a-t-elle souligné lors d'un webinaire sur le bilan du groupe BEI au Maroc au cours de l'année 2020 marquée par le déclenchement de la crise sanitaire, rapporte la MAP.

La BEI a ainsi apporté des aides de trésorerie immédiates et accélérées, à titre exceptionnel le déboursement de prêts déjà signés pour soutenir les petites et moyennes entreprises, a expliqué Mme Barone, notant que le total des décaissements de la Banque en 2020 a atteint un volume de 516 millions d'euros, soit trois fois plus qu'en 2018, ce qui a permis d'apporter un appui déterminant aux porteurs de projets confrontés à des contraintes de liquidités.

Les financements de la Banque en 2020 ont été consacrés en priorité au renforcement du système de santé (200 millions d'euros), au soutien aux PME agricoles (200 millions d'euros), au renforcement de la Caisse centrale de garantie (CCG) pour fournir des liquidités au secteur privé dans son ensemble (150 millions d'euros), ainsi

qu'au secteur automobile (54 millions d'euros).

La Banque a également apporté son soutien aux micro-entrepreneurs à travers deux opérations dans le secteur de la microfinance (13 millions d'euros). Ces appuis illustrent l'approche globale et diversifiée de la Banque, tant en termes de secteurs que de bénéficiaires, avec la mobilisation d'un ensemble d'instruments adaptés aux besoins de financement (prêts et garanties, assistances techniques, dons).

Pour sa part, Ricardo Mourinho Félix, vice-président de la BEI responsable des financements au Maroc, a déclaré que le volume record de l'activité de la BEI au Maroc en 2020 a permis de financer des projets cruciaux pour l'économie du pays dans un contexte d'urgence inédit.

Grâce à sa réactivité et à sa forte mobilisation, la Banque a pu soutenir et accompagner partenaires et porteurs de projets et ainsi atténuer les conséquences de la pandémie tant dans le secteur public que privé, s'est-il réjoui.

Et de faire valoir que “notre action au Maroc répond aux priorités de l'Union européenne tout en étant parfaitement en phase avec les objectifs stratégiques du Royaume du Maroc et ceux du plan de relance nationale”.

En tant que Banque européenne du climat, “nous soutiendrons également dans le cadre du Pacte vert européen les initiatives du Royaume en matière d'action climatique et d'investissement durable, que ce soit dans le



domaine de l'énergie, de l'efficacité énergétique ou encore de la mobilité urbaine”, a poursuivi M. Félix, faisant remarquer que la Banque a pour objectif de financer des projets innovants et porteurs de croissance, d'emploi et d'inclusion sociale.

La BEI a apporté de nouvelles garanties de financement pour soutenir les PME et la relance du secteur privé à travers le système public de la CCG qui joue un rôle déterminant pour faciliter l'accès au crédit aux TPME. Une première tranche de 150 millions d'euros (1,6 milliard de dirhams) a été signée en 2020 et une seconde du même montant est prévue en 2021.

Pour soutenir la résilience du secteur agricole et les agriculteurs en milieu rural, la BEI a signé son premier partenariat avec le Crédit agricole du Maroc (CAM). Le financement de

200 millions d'euros (plus de 2,1 milliards de dirhams) appuiera et accompagnera les investissements productifs et générateurs d'emplois dans le cadre de la stratégie agricole marocaine “Génération Green 2020-2030”.

Dans la continuité de l'action menée par la BEI au Maroc pour soutenir la microfinance (MF), la Banque a financé en 2020 deux opérations pour soutenir les micro-entrepreneurs. Le prêt de 10 millions d'euros (environ 108 millions de dirhams) à JAÏDA financera des micro-crédits d'un montant inférieur à 25.000 euros (environ 270.000 dirhams) pour les travailleurs indépendants, les entrepreneurs individuels et les micro-entrepreneurs afin de promouvoir des activités génératrices de revenus.

Enfin, dans le secteur automo-

mobile, la BEI a soutenu à hauteur de 54 millions d'euros AGC Automotive Induver Morocco pour soutenir le développement des activités de l'usine de vitrages automobiles située à Kénitra offshore.

La BEI, dont les actionnaires sont les Etats membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. Elle met à disposition des financements pour des investissements de qualité qui contribuent à la réalisation des grands objectifs de l'UE.

Partenaire privilégié du Maroc depuis 40 ans, la BEI finance le développement et la mise en œuvre de projets clés dans des secteurs essentiels de l'économie marocaine tels que le soutien aux entreprises, l'agriculture, l'eau et l'assainissement, l'éducation, la santé, le transport ou encore les énergies renouvelables.

Vers la création d'un Observatoire régional du développement économique de Marrakech-Safi

Le Centre régional d'investissement de Marrakech-Safi (CRI MS) compte créer un Observatoire régional de développement économique, qui regroupera l'ensemble des autorités compétentes et des représentations des opérateurs privés au niveau de cette partie du territoire national pour un pilotage partenarial, rapporte la MAP.

Cet Observatoire aura pour missions d'offrir une meilleure visibilité via la collecte régulière de données, réaliser des benchmarks nationaux ou internationaux, construire des tendances et des projections, créer un indice de compétitivité régionale et communiquer et célébrer la région, lit-on dans le rapport d'activité 2020 du CRI MS.

L'une des déclinaisons attendues de cet

observatoire est la mise en place d'un indice régional autour de l'investissement et de la compétitivité, explique le CRI-MS. “Regional Competitiveness Index” aura pour but de piloter au plus près la situation économique de la région et de mesurer l'évolution dans le temps de la situation macroéconomique et de la compétitivité de la région, précise-t-on de même source.

Dans son plan d'actions stratégiques 2021-2023, le CRI-MS prévoit aussi la mise en place d'une plateforme unique de promotion économique permettant à tout investisseur d'accéder aux informations sur la région, les opportunités et les procédures d'investissement, et de pouvoir être orienté, voire mis en relation avec le service concerné par sa re-

quête, lit-on dans le document.

Toujours dans le but d'offrir à l'investisseur l'information la plus pertinente possible, le CRI-MS poursuivra sa politique de cartographie via un Système d'informations géolocalisées des zones d'activité économiques de la région, dupliquant l'exemple réussi de la Zone industrielle de Sidi Ghanem.

Ce mapping recensera l'offre existante en matière de foncier, de ressources et d'opportunités de collaboration et d'optimisation avec et entre les opérateurs existants.

Le CRI Marrakech Safi compte aussi créer, courant cette année, des écosystèmes autour d'un fil conducteur : l'innovation et la durabilité, tient à ajouter la même source, faisant savoir qu'il s'agit notamment des secteurs de la

mobilité durable, de l'agro-pharma, et de l'éco-tourisme.

Pour la réussite de ces écosystèmes, le CRI MS propose notamment la mise en place de clusters autour des points forts de la région.

Aussi, le CRI de Marrakech-Safi a pour feuille de route les clusters de “La Mobilité durable”, en se basant sur l'écosystème de la ville verte de Benguerir, “l'Agro-pharma” pour l'accompagnement du cluster Menara dans la ville de Marrakech autour des plantes aromatiques et médicinales (PAM) et cosmétiques, “l'Industrie créative” qui capitalisera sur l'inscription d'Essaouira dans le réseau des villes créatives de l'UNESCO et “le Surf” à Safi, avec le surf comme mode de vie et vecteur d'attractivité des digital natives.



Le SIEL s'éclipse et c'est tout le monde du livre qui en souffre

Une année sans le Salon international de l'édition et du livre (SIEL) de Casablanca ressemble à "une semaine sans vendredi", le mois de février étant passé sans que la ville fête le livre et ses amoureux, la pandémie du nouveau Coronavirus avait éclipsé cet espace culturel et laissé sur leur faim les passionnés de la lecture.

Depuis que le SIEL est devenu un rendez-vous annuel, la ville connaît deux semaines durant une attractivité et une activité inhabituelles dans ses espaces culturels, hôteliers et commerciaux. Cette dynamique touche tout un système de services pour accueillir un grand nombre de visiteurs et d'exposants marocains et étrangers, en plus des habitants de la région de différentes tranches d'âges et couches sociales qui affluent massivement vers le salon. Tout le monde a été contraint de manquer l'édition de cette année, suite à cette crise sanitaire, comme c'était le cas d'ailleurs pour les autres activités culturelles et artistiques, faisant de 2020 une année où la joie de la créativité a été absente, alors que l'impact du Salon a été plus grand.

De tout point de vue, l'événement est exceptionnel et très attendu de la part des citoyens, des exposants, des éditeurs, des intellectuels, des étudiants, et même des élèves pour qui cet événement leur offre l'occasion de trouver chaussures à leur pied dans un espace qui les accueillait habituellement avec grande hospitalité.

Pour un pays comme le Maroc dont l'économie de l'édition est "fragile et faible", il est difficile de se passer d'une édition du SIEL de Casablanca, simplement parce que le Salon joue un rôle central dans la relance de l'économie marocaine du livre, a estimé l'écrivain et auteur Yassin Adnan, en réaction à l'annulation de l'édition 2020 du SIEL. M. Adnan, connu du public comme l'une des figures les plus marquantes

par ses activités et sa participation au SIEL, a également indiqué qu'"en ce qui concerne la rentrée culturelle et littéraire, que nous avons l'habitude de reporter au mois de février, car nous sommes convaincus ces dernières années que le Salon marque effectivement la rentrée culturelle marocaine, c'est une rentrée culturelle officielle et un pèlerinage culturel actif" où convergent les amis du livre en provenance de différentes régions du Royaume. L'auteur du livre "Hot Maroc" note également que la faiblesse des mécanismes de distribution de livres et l'incapacité des bibliothèques marocaines à suivre la scène littéraire et intellectuelle ont fait en sorte que le SIEL a consacré une opportunité commerciale essentielle pour les éditeurs afin d'assurer directement la vente de leurs ouvrages, c'est pourquoi, dit-il, l'impact commercial était énorme cette année. En tant que professionnel dans le domaine de la presse culturelle et du journalisme littéraire, l'écrivain relève également que le SIEL est devenu une excellente opportunité aux journalistes pour qui le Salon constitue de par ses invités de marque, ses conférences et ses publications, une matière riche pour leurs articles durant plusieurs mois après l'expiration du Salon. "Nous avons l'impression que la saison culturelle nous a été confisquée cette année", a-t-il enchaîné, ajoutant que les initiatives de certains éditeurs et des associations visent notamment à combler ce vide, mais il n'y a pas d'événement capable de faire bouger la scène culturelle nationale et la relancer comme le SIEL de Casablanca qui a été annulé malheureusement à cause du Coronavirus.

Pour les visiteurs du Salon, les exposants et les amoureux de la lecture, ni des salons virtuels ni un autre rendez-vous ne peuvent remplacer le SIEL avec ses dimensions culturelle, créative et économique.

Pour sa part, le journaliste et poète Mohamed Bachkar a décrit avec minutie la tragédie de la scène et comment l'épidémie a transformé la place qui abritait le Salon du livre de Casablanca d'"un hôpital qui soigne les âmes et les nourrit du fruit des livres à un hôpital de campagne pour accueillir les patients infectés par le Coronavirus", tout en soulignant que dans le cas du SIEL, "l'épidémie a triomphé réellement et virtuellement et a déferé la joie de la rencontre sous un nouveau titre !". Même si Coronavirus a perturbé ses agendas quotidiens, l'homme n'a cessé de réfléchir à des alternatives qui ravivent culturellement et économiquement son environnement social, c'est pourquoi il a eu recours à des méthodes technologiques permettant de faire face à sa nouvelle et amère réalité même à distance, sauf dans le cas du Salon international du livre, "l'improbable a triomphé sur le possible". Le confinement total a empêché les éditeurs du monde entier à acheminer les fruits de leurs maisons d'édition au Maroc, a déploré M. Bachkar.

Bien qu'il ne capitule pas devant les épreuves, car il croit dur comme fer que cette réalité, même dans ses aspects négatifs, est capable de générer une énergie de rêve, le responsable du supplément culturel du quotidien "Al

Alam" estime que le budget du SIEL devrait être affecté à la réalisation d'autres projets culturels, rappelant dans ce sens que le budget mobilisé pour l'organisation du Salon du livre de Casablanca, un des plus importants salons à l'échelle mondiale, est d'environ 5 millions de dirhams, tout en s'interrogeant si ce montant pourrait être investi pour la relance d'autres projets culturels en suspens depuis plusieurs années.

Evidemment, l'avis du poète ou de l'écrivain n'engage qu'eux seuls, mais ce rêve impressionne nombre d'amateurs de la lecture, c'est pourquoi on pourrait

déduire que "l'impact de l'absence" était plus grave sur des milliers de visiteurs qui ont l'habitude de faire le déplacement de différentes régions vers la capitale économique du Royaume en vue de rencontrer leur écrivain préféré, assister à la cérémonie de signature du livre d'un ami ou acquérir les ouvrages difficiles à trouver ailleurs.

Cet avis est partagé par l'une des fidèles du SIEL originaire de la ville de Fkih Ben Salah (L.S.), qui a indiqué que sa relation avec le Salon international du livre a commencé il y a cinq ans, rappelant que pour des raisons de santé elle se rendait à Casablanca et avait l'habitude de visiter certaines bibliothèques pour l'achat de livres, et le SIEL a été l'occasion de satisfaire sa curiosité de voir cet événement international, puis c'est devenu une tradition par la suite. Mes propos au sujet du SIEL sont liés à la réalité de la lecture dans ma ville natale où les bibliothèques concernées par la commercialisation des livres font presque défaut et le prix des ouvrages n'est pas souvent à la portée du lecteur, poursuit-elle, ajoutant que le Salon offre plus de possibilités de choix, tout en rappelant qu'elle avait rencontré des personnes originaires d'autres régions qui pâtissent de la même situation. Même si le SIEL a perdu ces dernières années un peu de sa renommée avec l'absence du public lors des conférences programmées dans l'agenda de la manifestation, les visiteurs en dehors de la ville considèrent que l'annulation de cet événement cette année constitue le gaspillage d'une opportunité précieuse.

D'autres estiment également que l'annulation de l'édition 2020 du SIEL a laissé un grand vide non seulement en ce qui concerne l'acquisition d'ouvrages mais aussi pour rencontrer les amis qui accordent un même intérêt aux créativités poétiques.

Omar Raji qualifié à la 3^{ème} étape du “Prince des Poètes” à Abu Dhabi



Le poète marocain Omar Raji s'est qualifié pour la troisième étape du concours “Prince des poètes”, organisé par le Comité de la direction des festivals et des programmes culturels et patrimoniaux d'Abu Dhabi, aux Emirats Arabes Unis.

Le jury de cette 9^{ème} édition a accordé à M. Raji une note de 48/50 lors de l'épisode organisé, mardi soir, avec la participation de quatre autres poètes, dont l'un sera qualifié à travers le vote

du public.

Il s'agit de Hanan Farfour du Liban, Hiba Ramadan Al Chariki de Syrie, Mohamad al Turki d'Arabie saoudite et Mohamad Al Mami de Mauritanie.

Les premiers épisodes de ce concours, qui a débuté le 2 février, ont connu la participation de 20 poètes des Emirats Arabes Unis, des pays arabes ainsi que d'Afrique et d'Amérique. Le poète marocain, originaire de la ville de Tan-Tan et cadre au ministère de

l'Économie et des Finances, s'était qualifié à la deuxième étape du concours suite à une décision du jury.

Le lauréat de cette compétition diffusée chaque mardi empochera un million de Dirhams émiratis, le deuxième recevra 500.000 DH émiratis, alors que le troisième recevra 300.000 DH émiratis. Des prix de 200.000 DH et 100.000 DH émiratis seront décernés respectivement aux poètes qui arriveront 4^{ème} et 5^{ème}.

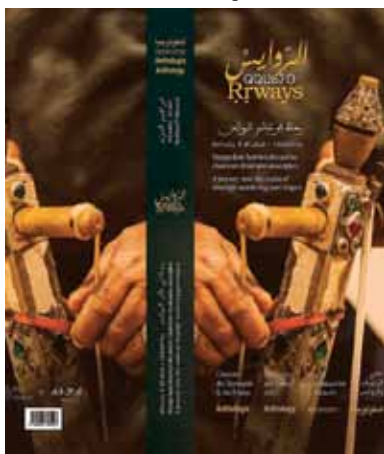
Bouillon de culture

Jean Dujardin

Nouvellement jeune papa pour une seconde fois avec son épouse Nathalie Péchalat, Jean Dujardin continue malgré tout de travailler dur. Même s'il se montre impatient face aux mesures restrictives qui touchent le monde de la culture et empêchent la réouverture des théâtres, salles de spectacle et cinémas, il peut continuer les tournages. Même si son prochain film le plus attendu demeure le dernier opus de la saga OSS 117, dont la sortie a été repoussée du fait de la pandémie, le comédien a surpris ses fans ce 10 mars sur Instagram en postant un cliché d'un autre film dans lequel il apparaîtra : Présidents. Sur l'image, on l'y voit grimé en Nicolas Sarkozy, à côté d'un sosie de François Hollande. L'affublement de l'acteur oscarisé pour son rôle dans *The Artist* en 2012 a au moins eu le mérite d'intriguer les followers.



Une anthologie sur l'art des Rrways reçoit un Prix en France



Une Anthologie sur l'art des Rrways, considéré comme un pilier de l'identité amazighe et une composante de l'identité plurielle du Maroc a reçu, mercredi au Musée des Confluences à Lyon, le Prix Coups de Cœur Musiques du Monde de l'Académie Charles Cros, qui récompense chaque année les projets mettant à l'honneur la diversité musicale du monde. “L'Anthologie des □□ ways - Voyage dans l'univers des poètes chanteurs itinérants amazighes” a été réalisée par Brahim El Mazned, directeur fondateur de Visa For Music et directeur artistique du Festival Timar des Musiques du Monde, pour le compte de l'entreprise d'ingénierie culturelle Anya et l'association Atlas Azawan, à l'origine de cette Anthropologie.

Ce Prix récompense deux ans de travail entre recherches académiques et enregistrements des artistes. Il représente une réelle reconnaissance de l'art des □□ ways et de sa capacité, hors des frontières marocaines, à

toucher et véhiculer des émotions et des messages. En mars 2017 déjà, l'Anthologie Chikhates et Chioukhs de l'Aïta avait été récompensée par l'Académie, dans la même catégorie. Cette reconnaissance avait permis aux artistes de l'Aïta de gagner en visibilité et en notoriété, élément qui apparaît aujourd'hui, face aux difficultés actuelles que vit le secteur culturel, central.

“Cette année, c'est à un autre pan du patrimoine musical marocain que l'Académie Charles Cros fait honneur à Anya en lui décernant le Prix Coups de Cœur Musiques du Monde”, se félicite l'entreprise d'ingénierie culturelle dans un communiqué. “Par sa spécificité, par son rôle social, par sa richesse enfin, la musique de □□ ways fait figure d'exception. L'art des □□ ways est un pilier de l'identité amazighe et une composante de l'identité plurielle du Maroc qu'il nous faut aujourd'hui préserver et redynamiser”, souligne la même source. “Cette musique méritait son

anthologie, ce prix l'honore à sa juste valeur. Il lui permettra d'être découverte par une audience nouvelle, rendant hommage à la culture marocaine dans son ensemble”, ajoute Anya pour qui “ce prix est un hommage aux Rrways et aux Tarrvaysin qui continuent de perpétuer cette tradition, mais aussi à tous ceux qui écoutent leur musique au Maroc et dans le monde, et contribuent ainsi à sa vitalité”. “C'est avant tout à elles et eux qu'Anya et Atlas Azawan souhaitent décerner ce prix, à cet auditoire qui permet aujourd'hui de faire vivre un art musical dont la préservation est aujourd'hui un enjeu plus que prioritaire”, ajoute l'entreprise d'ingénierie culturelle. L'Académie Charles Cros, qui fête cette année ses 74 ans, défend depuis 1947 la musique dans son ensemble et ses formes les plus diverses, mettant en avant la nécessité d'en préserver la diversité et les expressions, notamment par la sauvegarde des enregistrements.



Après un an de pandémie, la riposte s'organise mais le chemin paraît encore long



Il y a un an, l'OMS qualifiait le Covid-19 de pandémie, se disant "profondément préoccupée" par ses "niveaux alarmants de propagation": après des mois de chaos et d'efforts, la riposte s'est organisée dans le monde mais reste inégale selon les régions.

A ce stade, le virus a fait au moins 2.611.162 morts dans le monde, avec plus de 117.511.850 cas d'infection diagnostiqués, selon un bilan établi mercredi par l'AFP.

Les Etats-Unis, pays le plus touché au monde avec plus d'un demi-million de décès, vaccinent désormais à tour de bras et ont adopté mercredi un colossal plan de relance économique de 1.900 milliards de dollars, une "victoire historique" pour le président Joe Biden. De quoi faire souffler un certain vent d'optimisme sur le pays.

Quelque 15 milliards seront consacrés à la vaccination, 50 milliards pour les tests et le traçage et 10 milliards pour la production de vaccins.

Plus de 93 millions d'injections ont été réalisées dans le pays, qui a déjà passé des commandes suffisantes pour recevoir d'ici fin mai assez de doses pour vacciner l'ensemble des adultes américains.

Joe Biden a malgré tout demandé qu'un contrat de 100 millions de doses supplémentaires soit négocié avec Johnson & Johnson.

Le nombre quotidien de décès est en outre en nette baisse à 1.600 en moyenne au cours de la semaine écoulée, contre 2.000 les précédentes.

La situation apparaît nettement moins favorable au Brésil, qui semble au contraire s'enfoncer dans la crise. Le pays a une nouvelle fois battu mercredi son record de décès en 24 heures (2.286). "Nous sommes au pire moment de la pandémie au Brésil, le taux de transmission avec les variants rend l'épidémie encore plus grave. L'année 2021 va encore être très dure", a déclaré à l'AFP Margareth Dalcorno, pneumologue et chercheuse à la Fiocruz, institut de référence en santé publique. "La situation du Brésil est très préoccupante. Cela nous rappelle que les zones déjà très atteintes par le virus sont encore très vulnérables à de nouvelles infections", a renchérit la directrice de l'Organisation Pan-Américaine de la Santé (OPS) Carissa Etienne.

La vaccination n'a débuté que tardivement dans cet immense pays aux dimensions continentales,

qui compte à ce jour 270.656 décès et le président d'extrême droite Jair Bolsonaro n'a cessé de minimiser la pandémie et de s'opposer à toute fermeture des commerces, au nom de la préservation de l'emploi.

Revenu dans le jeu politique suite à une décision de justice, l'ancien président Luiz Inácio Lula da Silva a fustigé ses positions: "Je voudrais que le peuple brésilien ne suive aucune des décisions imbéciles prises par le président de la République et son ministère de la Santé", a-t-il lancé. En un an, la pandémie a par ailleurs fait "régresser" presque tous les indicateurs mesurant le développement des enfants et adolescents dans le monde, s'alarme l'Unicef. "Le nombre d'enfants affamés, isolés, maltraités, anxieux, vivant dans la pauvreté ou contraints au mariage a augmenté", indique sa directrice Henrietta Fore.

"Parallèlement, leur accès à l'éducation, aux possibilités de socialisation et à des services essentiels tels que la santé, la nutrition et la protection a diminué. Tout indique que les enfants subiront les séquelles de la pandémie pendant des années", a-t-elle ajouté.

Ainsi, six à sept millions d'enfants supplémentaires pourraient

être atteints de malnutrition ou d'émaciation en 2020, soit une hausse de 14% qui pourrait se traduire par plus de 10.000 morts supplémentaires par mois, essentiellement en Afrique subsaharienne et en Asie du sud.

Le coronavirus a aussi entraîné la suspension de campagnes de vaccination contre d'autres maladies - à commencer par la rougeole - dans 26 pays, augmentant d'autant les menaces planant sur la santé des personnes non immunisées. Mme Fore a appelé à placer les enfants "au coeur des efforts de redressement", en "donnant la priorité" aux réouvertures d'école et en fournissant une protection sociale aux familles - y compris sous forme de transferts monétaires - pour éviter "une génération perdue".

En Europe, plusieurs "points chauds" continuent de préoccuper la Commission, comme "le Tyrol en Autriche, Nice et la Moselle en France, Bolzano en Italie et certaines parties de la Bavière et de la Saxe en Allemagne".

La France se prépare à évacuer des patients de certaines régions pour soulager des hôpitaux débordés, notamment dans la région parisienne. "Nous sommes à saturation, ça continue de monter

et on est en train de dispatcher des malades un peu partout, comme on peut. On annule des opérations, on annule des prises en charge d'autres malades, voilà les conséquences de l'absence de décision", a regretté Stéphane Gaudry, professeur de médecine intensive et réanimation à l'hôpital Avicenne près de Paris, interrogé par l'AFP.

La Pologne a également fait part de son inquiétude après un nouveau record de cas de contaminations que les autorités attribuent à un "relâchement croissant" de la population et à la diffusion du variant anglais.

"Nous sommes loin de pouvoir dire que la troisième vague est en recul", a déclaré le porte-parole du gouvernement, Piotr Müller.

En Italie, l'espérance de vie a baissé en Italie de presque un an, à 82,3 ans à cause de la pandémie, selon des statistiques officielles.

Un étude publiée mercredi estime que le variant anglais est 64% plus mortel que le coronavirus d'origine du Covid-19.

Pour mille cas détectés, le variant anglais provoque 4,1 morts, contre 2,5 pour le coronavirus classique, concluent les auteurs de ces travaux publiés dans la revue médicale BMJ.

La Turquie, un refuge de moins en moins sûr pour les Ouïghours

Après avoir croupi pendant 20 ans dans une prison chinoise, Abdullah Abdulrahman a trouvé refuge en Turquie, longtemps un havre pour des dizaines de milliers d'Ouïghours, une minorité musulmane persécutée en Chine. Mais alors qu'Ankara est dépendant des investissements de Pékin et du vaccin chinois contre le nouveau coronavirus, ce réfugié âgé de 46 ans redoute d'être renvoyé en Chine, pays accusé d'avoir interné plus d'un million d'Ouïghours. "Nous ne sommes plus en sécurité ici", regrette M. Abdulrahman, qui participe depuis deux mois à des manifestations quotidiennes devant le consulat chinois à Istanbul. "Si la Turquie me renvoie (en Chine), les Chinois ne me laisseront pas en vie", ajoute-t-il. "Nous avons peur d'être expulsés".

Ces craintes ont été renforcées depuis la ratification en décembre par le Parlement chinois d'un accord d'extradition avec la Turquie datant de 2017.

Les députés turcs ne se sont pas exprimés sur ce texte, mais les Ouïghours vivant à Istanbul dénoncent un climat de plus en plus hostile qui a poussé plusieurs milliers d'entre eux à plier bagage pour aller en Occident.

Emprisonné en Chine dans les années 1990 pour avoir pris part à des manifestations contre le régime, M. Abdulrahman a rejoint la Turquie en 2014. A Istanbul, il a trouvé paix et sécurité au sein de la diaspora ouïghoure, qui partage avec la population turque des racines culturelles et linguistiques. Mais le répit a été de courte durée: depuis 2018, sa vie est de nouveau plongée dans l'incertitude.

Arrêté par des policiers turcs le soupçonnant d'"activités terroristes",



ce dont l'accusent les autorités chinoises, il a été enfermé pendant un an dans un centre de rétention pour migrants dans l'ouest de la Turquie.

Malgré son acquittement par un tribunal turc, M. Abdulrahman s'est vu refuser le renouvellement de son permis de résidence, indispensable pour se faire soigner, utiliser les transports en commun ou ouvrir un compte en banque. "Beaucoup se retrouvent sans papiers comme moi, à cause des pressions de la Chine", dit-il. "Nous avons fui la Chine et placé nos espoirs dans la Turquie. Si la Turquie nous expulse, personne ne nous protégera, sauf Allah", ajoute-t-il.

Le chef de la diplomatie turque Mevlüt Çavuşoğlu a bien tenté de rassurer les réfugiés en affirmant qu'une

ratification du traité d'extradition par Ankara ne signifierait pas "que la Turquie va renvoyer les Ouïghours en Chine". Mais Ankara est déjà accusé d'expulser des Ouïghours de façon détournée, en les envoyant vers des pays tiers, comme le Tadjikistan, d'où ils sont ensuite emmenés en Chine.

Le président Recep Tayyip Erdoğan, qui était autrefois l'un des seuls dirigeants à dénoncer le traitement des musulmans par Pékin, allant jusqu'à l'accuser en 2009 de "génocide", est aujourd'hui muet sur cette question.

Son silence contraste avec l'indignation publiquement exprimée par des pays occidentaux, alors que la situation des Ouïghours est de plus en plus documentée.

Après l'avoir initialement niée, la

Chine a fini par admettre l'existence des camps au Xinjiang, les présentant comme des "centres de formation professionnelle". Pour Seyit Tunturk, militant indépendantiste ouïghour, la Chine utilise le levier des vaccins contre le coronavirus --le seul disponible en Turquie à ce jour-- et l'érosion des relations entre Ankara et l'Occident pour "élargir son influence".

Selon lui, quelque 3.000 Ouïghours ont quitté la Turquie depuis 2019, redoutant une dégradation de leur situation dans ce pays.

Obul Tevekkül, un agent immobilier dans le district sabbouliote de Sefakoy, où vivent de nombreux Ouïghours, a l'impression que sa communauté est devenue un "instrument politique". Il se dit "décu par ces ac-

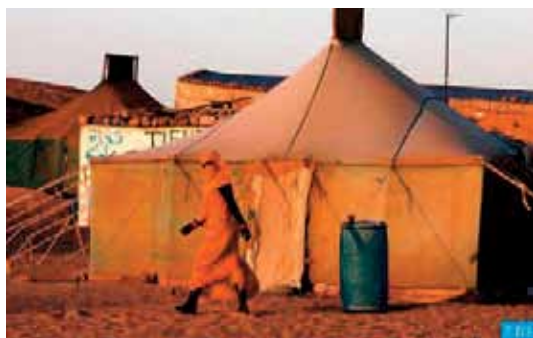
cords commerciaux et politiques (sur le vaccin et l'extradition) avec la Chine".

Malgré tout, Semsinur Gafur, âgée de 48 ans, espère encore que M. Erdogan endossera le rôle de défenseur des musulmans opprimés qu'il affecte tant.

Les larmes aux yeux, elle évoque le coup d'éclat du président turc qui, en 2009, avait accusé Israël de "tuer des enfants palestiniens" lors du forum de Davos. "One minute!" ("une minute"), s'était exclamé M. Erdogan alors que le modérateur voulait le couper.

Mme Gafur éclate en sanglots. "Tout ce que nous voulons, c'est que le président turc dise +One minute!+ à la Chine".

Un militant sahraoui dénonce à Genève la répression des voix dissidentes avec la complicité des autorités algériennes



Un ancien détenu dans les geôles du Polisario a vivement dénoncé mercredi la répression sans précédent à laquelle se livrent les dirigeants des séparatistes dans les camps de Tindouf à l'encontre des voix dissidentes, avec la complicité des autorités algériennes.

S'exprimant devant le Conseil

des droits de l'Homme de l'ONU, Fadel Breika, blogueur sahraoui et défenseur des droits humains dans les camps de Tindouf, situés en Algérie, a indiqué que depuis que les dirigeants du Polisario ont décidé, avec la bénédiction de l'Algérie, de se retirer de l'accord de cessez-le-feu parrainé par les Nations Unies, lesdits camps sont devenus le théâ-

tre d'une répression sans précédent des libertés, et des violations graves des droits des Sahraouis, avec l'intensification des persécutions, des discours de haine et l'incitation à la violence de la part des dirigeants du Polisario.

Le Polisario cherche à haranguer la foule avec des messages incitant à la violence et à la haine, et "en appelant à tuer et à brûler vifs les opposants", a souligné ce militant. Fadel Breika fait état également de l'embrigadement des jeunes et des enfants et leur envoi vers des casernes d'entraînement militaire dans le nord de l'Algérie, dénonçant le blocus imposé aux populations pour les empêcher de quitter les camps.

Il a indiqué, de même, que les blogueurs sont systématiquement convoqués aux "postes de sécurité" du Polisario en présence d'officiers algériens, et sont menacés d'emprisonnement s'ils publient des docu-

ments contredisant la propagande des médias du Polisario et de l'Algérie. M. Breika a par ailleurs dénoncé le recrutement dans les rangs du Polisario de combattants des groupes armés s'activant dans la région sahélo-saharienne, notant que "certains d'entre eux ne cachent plus leur visage en appelant les djihadistes du Sahel à rejoindre les rangs du Polisario".

La militarisation de ces camps et le boccus imposé par le Polisario ont exacerbé les souffrances des habitants, notamment avec le déploiement massif des forces algériennes dans et autour de ces camps, a-t-il dit.

Alertant sur "l'état de non-droit qui prévaut dans les camps de Tindouf", il a appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités face au refus de l'Algérie d'assumer les siennes en matière de protection des Sahraouis sur son propre sol.

Avis de remerciements



Suite au décès de Haj Mohamed Haddadi, survenu le 2 de ce mois, son épouse Mme Fatma El Haddadi, ses enfants Nadia et Khalid, ses petits enfants Si Mohammed, Sara, Salim, Yasmine, sa belle mère Hajja Halima, sa belle sœur Saadia et son beau frère Haj Abdelouahed tiennent à remercier les amis et les collègues-cheminots du regrette ainsi que toutes les personnes qui s'étaient associées à leur profonde tristesse en ces douloureuses circonstances.

Puisse Dieu avoir l'âme du défunt en Sa Sainte Moïscricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

L'équipe Biden va rencontrer les chefs de la diplomatie chinoise pour la première fois



Les responsables de la politique étrangère américaine vont rencontrer la semaine prochaine les chefs de la diplomatie chinoise lors d'une première réunion - qu'ils promettent "très franche" - depuis l'élection de Joe Biden entre les deux premières puissances mondiales au bord d'une nouvelle Guerre froide.

Le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken a annoncé mercredi qu'il ferait escale le 18 mars à Anchorage, en Alaska, sur le chemin de retour de son premier voyage à l'étranger, qui l'aura mené au Japon et en Corée du Sud justement pour renforcer les alliances des Etats-Unis face à la Chine.

Celui qui a qualifié la semaine dernière la compétition avec Pékin de "plus grand défi géopolitique du XXIe siècle", rejoint par Jake Sullivan, le conseiller du président Biden à la sécurité nationale, rencontrera le haut responsable chi-

nois Yang Jiechi et le ministre des Affaires étrangères Wang Yi.

Sur Twitter, Antony Blinken a affirmé vouloir aborder notamment les sujets sur lesquels Washington a "de profonds désaccords" avec son principal adversaire. "C'est une occasion importante pour nous d'évoquer de manière très franche les nombreux sujets de préoccupation que nous avons au sujet des actes et de l'attitude de Pékin, qui représentent une menace pour la sécurité, la prospérité, les valeurs des Etats-Unis et de nos alliés et partenaires", a-t-il ensuite expliqué lors d'une audition parlementaire. "Nous allons aussi voir s'il y a des possibilités de coopération", a-t-il ajouté, tout en assurant que la suite du dialogue, après ce premier rendez-vous, dépendrait d'éventuels "progrès tangibles" sur les sujets de friction.

Le ministère chinois des Affaires étrangères a confirmé

jeudi la rencontre dans un communiqué, en précisant qu'elle est organisée "à l'initiative des Etats-Unis".

Les deux pays se sont opposés ces derniers mois sur quasiment tous les sujets: gestion du coronavirus, commerce, rôle de Pékin en mer de Chine méridionale, droits humains - les Etats-Unis accusent la Chine de perpétrer un "génocide" contre les musulmans ouïghours et de priver Hong Kong de son autonomie et de sa démocratie.

La dernière rencontre bilatérale remonte au mois de juin, pendant la présidence de Donald Trump, lorsque le secrétaire d'Etat de l'époque, Mike Pompeo, avait tenu à Hawaï une réunion de crise avec Yang Jiechi qui n'avait pas permis d'apaiser les tensions.

Le duo Trump-Pompeo avait engagé une confrontation tous azimuts aux allures de nouvelle Guerre froide avec le géant asiatique. Résul-

tat: une crise sans précédent depuis l'instauration de relations bilatérales dans les années 1970.

Antony Blinken a reconnu que l'ex-président républicain avait eu raison d'être ferme. Mais la nouvelle équipe démocrate précise vouloir davantage coordonner la riposte de Washington avec ses alliés, et aussi renouer le dialogue avec la Chine sur les "défis" planétaires comme la pandémie ou le climat. "La Chine est le seul pays avec la puissance économique, diplomatique, militaire et technologique susceptible d'ébranler sérieusement le système international stable et ouvert, toutes les règles, valeurs et relations qui rendent le monde tel que nous voulons qu'il soit", a-t-il affirmé dans un discours la semaine dernière.

Il a promis que les relations avec Pékin seraient un mélange de "compétition quand ce sera sain", "collaboration quand ce sera possible"

et "antagonisme quand ce sera nécessaire".

Signe de sa volonté de s'adresser aux Chinois fort du soutien des alliés des Etats-Unis, Antony Blinken se rendra juste avant cette rencontre à Tokyo et à Séoul en compagnie du ministre américain de la Défense Lloyd Austin, a annoncé mercredi le département d'Etat. Ce sera pour tous les deux le premier déplacement à l'étranger - le chef du Pentagone se rendra de son côté également en Inde.

Ces voyages auront lieu dans la foulée du sommet virtuel prévu vendredi entre le président Biden et les dirigeants du Japon, d'Australie et d'Inde, première rencontre à ce niveau du "Quad", une alliance montante vouée à contrecarrer la puissance croissante de la Chine en Asie.

La stratégie américaine vis-à-vis de la Corée du Nord, en cours de réexamen par Joe Biden, sera aussi au coeur des entretiens.

STE « NICKEL CHROME »
I Suite aux délibérations de l'A.G.E du 13.11.2020 de la société « NICKEL CHROME » SARL, au capital de 10.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, 2 Rue Omar Benjelloun * Le transfert du siège social de la Société de Fès, 2 Rue Omar Benjelloun, pour le fixer à Fès : Douar Oulad Hammou Oulad Tayeb.
II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 08.03.2021 sous le n° de dépôt 1063 /2021, et le RC n° 30 219.
N°2085/PA

STE SLB LOGISTIC S.A.R.L au CONSTITUTION
I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 14/01/2021 à Mohammedia, il a été établi les statuts de la société dont les caractéristiques sont les suivants :
Objet :
• Transport de marchandises par automobiles dont le tonnage agréé est inférieur à 15 tonnes (entrepreneur de) - transport communal -
Dénomination : SLB LOGISTIC SARL AU
Siège : HAY EL HOURIA N 152 RDC MOHAMMEDIA
Durée : 99 ans.
Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100.00 DHS chacune répartie comme suite :
- Mr BOUHOUCHE MOSTAFA apporte la somme de (100 000,00Dhs) Cent Mille Dirhams.
Gérance : - Mr BOUHOUCHE MOSTAFA, gérant unique pour une durée illimitée
Année sociale : 1er janvier au

31 décembre.
Bénéfice : 5% à la réserve légale, le solde est attribué aux parts.
II- Le dépôt légal a été effectué au greffe au tribunal de Mohammedia
Le 10/02/2021 sous le numéro 27139.
N°2086/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUEL-MIM OUEDNOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
AVIS DELA CONSULTATION ARCHITECTURALE
CAN°: 4/2021/INDH
Le 6 Avril 2021 à 12h, il sera procédé siège du Secrétariat général de la province d'Assa-Zag à l'ouverture de plis des architectes relatif à la consultation architecturale pour: Consultation architecturale et suivi des travaux de construction d'un centre d'animation, d'épanouissement sociale et d'éducation, y compris 2 terrains de sport à la ville d'Assa, province d'Assa-zag. Le dossier de consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de cette Province. Il peut, également, être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 2.500.000,00Dhs HT (Deux millions cinq cent mille dirhams 00 cts hors taxes)
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du

Décret n° 2-12-349 du 8 Jomada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les architectes peuvent:
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Division du Budget et du Matériel de la Province d'Assa-Zag.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
• Soit soumissionner via le réseau électronique du portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de la consultation architecturale.
N°2087/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CERCLE D'AL HANCHANE C.T MEJJI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2021
Le mardi 06 Avril 2021 à onze heures, il sera procédé dans le siège de la Commune Territoriale Mejji à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des travaux de : Travaux de construction d'un château d'eau de 50m3 au douar chouaker relavant de la commune territoriale Mejji, province Essaouira.
Le maître d'ouvrage : la commune territoriale Mejji représentée par le président de son conseil communal.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la Commune

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CERCLE D'AL HANCHANE C.T MEJJI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2021
Le mardi 06 Avril 2021 à onze heures, il sera procédé dans le siège de la Commune Territoriale Mejji à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des travaux de : Travaux de construction d'un château d'eau de 50m3 au douar chouaker relavant de la commune territoriale Mejji, province Essaouira.
Le maître d'ouvrage : la commune territoriale Mejji représentée par le président de son conseil communal.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la Commune

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° : 2-12-349 du 8 jomada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au siège de la commune territoriale Mejji.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau

technique de la commune territoriale Mejji.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N°2088/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL- KHENIFRA
PROVINCE DE FKH BEN SALAH
COMMUNE DE FKH BEN SALAH

AVIS DE REPORT
D'APPEL D'OFFRES A LA CONCURRENCE N°01/CGD/2021
Le Président du Conseil Communal de Fkih Ben Salah, porte à la connaissance des concurrents que la séance d'ouverture des plis relative à l'appel d'offres à la concurrence pour LA GESTION DELEGUEE DU SERVICE PUBLIC DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES A LA COMMUNE DE FKH BEN SALAH : COLLECTE ET NETTOIEMENT, prévue le 18/03/2021 à 11h est reportée à la date du 22/03/2021 à la même heure.
N°2089/PA

ROYAUME DU MAROC
Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable
Branche Eau
المملكة المغربية
كاتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب
قطاع مياه
Avis de Rectificatif de l'A.O N°08/DRZ/2021
Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offres N°08/DRZ/2021 relatif à l'ETUDE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE TERRITORIALE OULED KHALLOUF. PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA que la date d'ouverture des plis est le 01/04/2021 à 09 :30 H au lieu de 01/04/2120 à 9 :30 H
N°2090/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA
D.A.A.F/S.A.F.P
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 06/2021/BP
Le Mardi 13 Avril 2021 à 10 H:00, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président du conseil Provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix suivant : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES URBAINES AU CENTRE SIDI SMAIL -PROVINCE D'EL JADIDA
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives et financières/ service des affaires financières et du patrimoine, Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00.Dhs (trente Mille Dirhams).
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million neuf cent soixante sept mille trois cent dix huit dirhams et 40 cts (1 967 318,40 dhs) TTC.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida .
- Soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° .20-14 du 04/0912014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.
- Pour le dossier technique il doit comprendre les pièces suivantes :
*Pour les concurrents installés au Maroc :
Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le ministère de l'équipement et du transport faisant ressortir :
N°2091/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 07/2021/BP
Le Mercredi 14 Avril 2021 à 10 H:00, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président du conseil Provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix suivant :

LOT	OBJET	Caution provisoire	Estimation TTC
Lot N°1	Travaux d'aménagement de la traversée RP n°3416 au centre sidi smail province El Jadida	120.000,00 Dhs	Sept million huit cent quatre vingt seize mille cinq cent quatre vingt dix huit dirhams et 80 cts (7.896.598,80 dhs)
Lot N°2	Travaux de la mise à niveau du centre OULED AISSA province d'El Jadida	75.000,00 Dhs	Quatre million neuf cent cinquante six mille sept cent trente deux dirhams (4.956.732,00 dhs)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives et financières/ service des affaires financières et du patrimoine, Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les échantillons des Luminaires et les fiches techniques afférentes aux produits exigé par le dossier d'appel d'offres doit être déposé à la Direction générale des services du Conseil Provincial d'El Jadida avant le Mardi 13 Avril 2021 à 16 :00 heures, qui sont considérés comme date et heure limites de dépôt.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida .
- Soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° .20-14 du 04/0912014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
- Pour le dossier technique il doit comprendre les pièces suivantes :
*Pour les concurrents installés au Maroc :
Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le ministère de l'équipement et du transport faisant ressortir :

LOT	SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE MINIMALE
Lot N°1	B	B1 et B4et B6 et B11	3
	J	J4	3
Lot N°2	B	B1 et B4et B6 et B11	3
	J	J4	4

Toutefois, les entreprises non installées au Maroc sont tenues de fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
N°2092/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
D.A.A.F/S.A.F.P
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 06/2021/BP
Le Mardi 13 Avril 2021 à 10 H:00, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président du conseil Provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix suivant : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES URBAINES AU CENTRE SIDI SMAIL -PROVINCE D'EL JADIDA
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives et financières/ service des affaires financières et du patrimoine, Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00.Dhs (trente Mille Dirhams).
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million neuf cent soixante sept mille trois cent dix huit dirhams et 40 cts (1 967 318,40 dhs) TTC.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida .
- Soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° .20-14 du 04/0912014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.
- Pour le dossier technique il doit comprendre les pièces suivantes :
*Pour les concurrents installés au Maroc :
Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le ministère de l'équipement et du transport faisant ressortir :
N°2091/PA

Secteur	Classe demandée	Qualifications demandées
B	4	B1 et B4 et B6

Toutefois, les entreprises non installées au Maroc sont tenues de fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
N°2091/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHICHAOUA
COMMUNE DE SIDI BOUZID ARREGRAGUI
Avis d'appel d'offres ouvert n° 01/2021

Le 07 Avril 2021 à 11h du matin, il sera procédé dans la salle de réunion de la commune Sidi Bouzid à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour :
ACTUALISATION DE L'ETUDE D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DE DOUAR NOUACER RELEVANT DE LA COMMUNE SIDI BOUZID ARREGRAGUI PROVINCE DE CHICHAOUA.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Commune de Sidi Bouzid, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix mille dirhams (10000,00 dhs).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 300000,00 dirhams (Trois cent mille dhs) T.T.C.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la commune de Sidi Bouzid.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage.
- Une visite des lieux sera organisée le 25 Mars 2021 à 11h. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
Il est exigé de produire les copies certifiées conformes aux originaux des certificats d'agrément relatifs aux domaines d'activité D3, D13 et D17.

N°2032/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la santé
Délégation Provinciale de Berrechid
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 01/2021
Le 05/04/2021 à 10 Heures il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé à Berrechid, sis à Bd Moulay Ismail, à l'ouverture des plis

relatifs à l'appel d'offre sur offre de prix pour «Maintenance et réparation des équipements de laboratoire relevant du Centre Hospitalier Provincial de Berrechid. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé à Berrechid, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 10 000,00 dhs (Dix mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
189 120,00 dhs TTC (Cent Quatre Vingt Neuf milles Cent Vingt Dirhams TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux 24/03/2021 à 11h.
*Lieu de rencontre : Hôpital Provincial de Berrechid relevant de la délégation Provinciale du Ministère de la Santé de Berrechid.
Les concurrents peuvent :
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception dans le bureau des marchés de la Délégation de la Santé à Berrechid, Bd Moulay Ismail Berrechid.
- soit les déposer contre récépissé au bureau précité;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par courrier électronique sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives

à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N°2033/PA

ROYAUME DU MAROC
REGION DARAA
TAFILALET
PROVINCE MIDELET
CAIDAT AIT IZDEG
COMMUNE GUERS
TIALLALINE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01//C GT/2021

Le : Mercredi 07 Avril 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans le bureau du Président du conseil communal de Guers Tiallaline à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux de renforcement et amélioration du réseau d'eau potable des douars Tarrisine et Hammat Moulay Hachem Commune Guers Tiallaline Province de Midelt.
Lot n°01 : objet : Travaux de renforcement et amélioration du réseau d'eau potable du douar Tarrisine.
Lot n°02 : objet : Travaux de renforcement et amélioration du réseau d'eau potable du douar Hammat Moulay Hachem .
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la commune Guers Tiallaline, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Lot n° 01 : huit mille dirhams (8.000,00 dhs) Lot n° 02 : huit mille dirhams (8.000,00 dhs)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Lot n°01 : trois cent soixante seize mille trois cent soixante deux dirhams , (376.362,00 dhs) . TTC.
Lot n° 02 : quatre cent dix sept mille huit cent vingt deux dirhams, (417.822,00dhs) TTC.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau technique de la commune territoriale Guers Tiallaline.
- Soit envoyer leur dossier par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics .
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant . l'ouverture des plis.
Les échantillons, prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau technique de la commune Guers Tiallaline
Avant le :
Mardi 06 avril 2021 A : 11 heure 00 .
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 05 du règlement de consultation.
N°2034/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale
De la Formation Professionnelle
De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N°02/SB/2021

Le 07/04/2021 à 14h00mn, il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du MENFPESRS de Sidi Bennour, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de prix, pour : Le Gardiennage Et La Surveillance Des Bâtiments Des Etablissements Scolaires D'enseignement Primaire Relevant De La Direction Provinciale De SIDI Bennour. AREF Casablanca -Settat.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement de bureau du service des affaires administratives et financières, des Constructions, de l'Equipement et du Patrimoine relevant de la direction provinciale Bd DAKHLA, Rue de Meknès, Sidi Bennour. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 60 000,00 Dhs (Soixante Mille dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Montant (ttc) : 5 292 576,00 TTC (Cinq Million Deux Cent Quatre Vingt Douze Mille Cinq Cent Soixante Seize Dirhams TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des affaires administratives et financières, des Constructions, de l'Equipement et du Patrimoine relevant de la direction provinciale Bd DAKHLA Rue de Meknès, Sidi Bennour.
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité. • Soit les remettre au président de la commission d'Appels d'Offres au début de la séance et avant l'Ouverture des plis.
• Soit envoyer leurs offres par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation.
N°2035/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION DE CASABLANCA SETTAT
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
CERCLE DES OULAD AMRANE
CAIDAT LAAGAGCHA - CRIDID
COMMUNE DE LAAGAGCHA

PROGRAMME PREVISIONNEL ANNEE 2021

VU L'ARTICLE N° 14 DU DECRET L'ARTICLE N° 3 ET A L'ARTICLE N° 4 § 7 DU DECRET N° 2-12-349 DU 8 JOURMADA 1^{ER} 1434 (20 MARS 2013) RELATIF AUX MARCHES PUBLICS.

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE DE LAAGAGCHA PORTE A LA CONNAISSANCE DE TOUTES LES ENTREPRISES ET FOURNISSEURS ET BUREAUX D'ETUDES ET TOUT(E)S INTERESSE(E)S LA PUBLICATION DU PROGRAMME PREVISIONNEL DE LA COMMUNE DE L'ANNEE 2021 COMME SUIT :

- EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DES DOUARS DE LA COMMUNE LAAGAGCHA,
- ETUDE TECHNIQUE RELATIVE AUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE AU CENTRE DE LA COMMUNE TERRITORIALE DE LAAGAGCHA,
- ETUDE TECHNIQUE RELATIVE AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU JARDIN AU CENTRE DE LA COMMUNE TERRITORIALE DE LAAGAGCHA,
- ACHAT DES HABILLEMENTS DES AGENTS AYANTS DROITS,
- ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU, PRODUIT D'IMPRESSION, PAPIERIE ET IMPRIMES,
- ACHAT DE FOURNITURE POUR MATERIEL TECHNIQUE ET INFORMATIQUE ,
- ACHAT DE MATERIEL D'ENTRETIEN,

POUR PLUS D'INFORMATION CONTACTER : 0523376242

N°2037/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIPLOME DE MIDELT
PROGRAMME PREVISIONNEL ANNEE BUDGETAIRE 2021

Conformément à l'article 147 du décret n°2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics, les opérations se dérouleront selon le programme prévisionnel ci après :

Type	Objet de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement
Maintenance	Travaux d'élargissement et de renforcement de la RN 13 du PK 415+300 au PK 429+175 Liaison Midelt zabzat.	Province de Midelt	AOO	1 ^{er} Trimestre de l'année 2021
	Travaux de revêtement de la RP 7320 du PK 0+000 au PK 25+000 dans la province de Midelt			
	Travaux d'élargissement et de renforcement de la RR 706 du PK 93+500 au PK 94+720 dans la province de Midelt			
Dégâts de crues	Travaux de Réparation de Dégâts de Crues Survenus sur la RP7317 du PK 0+000 au PK 12+000 Durant la Saison Hivernale 2019/2020.	Province de Midelt	AOO	2 ^{ème} Trimestre de l'année 2021
	Travaux de Réparation de Dégâts de Crues Survenus sur la RR503 du PK 157+800 au PK 216+950 Durant la Saison Hivernale 2019/2020.			
	Travaux de Réparation de Dégâts de Crues Survenus sur la RP 7319 du PK 54+000 au PK 159+000			
OA	Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art au PK40+300 de la RR708. Travaux d'entretien d'un OA sur oued guir au PK 3+000 de la RP7109			
Signalisation	Travaux de la signalisation horizontale sur le réseau routier de la province de Midelt Fourniture et pose des panneaux de la signalisation verticale et des dispositifs de sécurité sur le réseau routier. Travaux de signalisation horizontale, verticale et dispositifs de sécurité routière sur les routes suivantes : RN13, RR503, RR708 et RP7100 dans la province de Midelt.			
Fournitures	Fourniture d'émulsion de bitume et des matériaux de construction pour l'entretien de réseau routier (PC 2021).	Province de Midelt	AOO	1 ^{er} Trimestre de l'année 2021
Services	- Contrôle et suivi de la qualité des Travaux d'élargissement et de renforcement de la RN 13 du PK 415+300 au PK 429+175 Liaison Midelt zabzat.	Province de Midelt	AOO	1 ^{er} Trimestre de l'année 2021
	- Contrôle extérieur topographique des Travaux d'élargissement et de renforcement de la RN 13 du PK 415+300 au PK 429+175 Liaison Midelt zabzat.			
	- Mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage pour le contrôle et suivi des Travaux d'élargissement et de renforcement de la RN13 du PK 415+300 au PK 429+175, Liaison MIDELET - ZABZAT			
	- Contrôle et suivi de la qualité des Travaux de revêtement de la RP 7320 du PK 0-000 au PK 25+000 dans la province de Midelt			
	- Contrôle et suivi de la qualité des Travaux de Réparation de Dégâts de Crues Survenus sur la RP7317 du PK 0+000 au PK 12+000 Durant la Saison Hivernale 2019/2020 .			
	- Contrôle et suivi de la qualité des Travaux de Réparation de Dégâts de Crues Survenus sur la RR503 du PK 157+800 au PK 216+950 Durant la Saison Hivernale 2019/2020 .	Province de Midelt	AOO	2 ^{ème} Trimestre de l'année 2021
	- Contrôle et suivi de la qualité des Travaux d'entretien d'un OA sur oued guir au PK 3+000 de la RP7109.			
	- Contrôle et suivi de la qualité des Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art au PK40+300 de la RR708.			
	- Contrôle et suivi de la qualité des Travaux de la signalisation horizontale sur le réseau routier de la province de Midelt			
	- Contrôle et suivi de la qualité des Travaux de signalisation horizontale, verticale et dispositifs de sécurité routière sur les routes suivantes : RN13, RR503, RR708 et RP7100 dans la province de Midelt.			
	- Contrôle extérieur topographique des Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art au PK40+300 de la RR708.	Province de Midelt	AOO	2 ^{ème} Trimestre de l'année 2021
	- Contrôle et suivi de la qualité des Travaux d'élargissement et de renforcement de la RR 706 du PK 93+500 au PK 94+720 dans la province de Midelt.			
	- Contrôle et suivi de la qualité des Travaux de Réparation de Dégâts de Crues Survenus sur la RP 7319 du PK 54+000 au PK 159+000.			

N°2036/PA

FIDUCIAIRE : BEL FISC
136 Appt. 03 BD. AINE
CHEIKH BEJAAD
MANDOUR ELEC SARL
Siège social :
N° 1 BOUTIQUE HABBIOUS
DE MOSQUE
LAAYOUNE BEJAAD
R.C 103 BEJAAD
Au terme du Procès-Verbal
de l'Assemblée générale
extra-ordinaire en date du
04/01/2021, les associés de la
Société «MANDOUR ELEC»
au capital de 100000,00 Dirhams
ont tenu une Assemblée
Générale Extra-ordinaire
au siège social de la société et
ont décidés :
-L'annulation de l'activité
Entrepreneur d'installations
électriques de l'objet social.
- La démission de MAN-
DOUR HICHAM de son poste
en tant que Co-gérant
Les associés décident en
conséquence de modifier, les
articles N° 3 et 15 des statuts
de la société.
Le dépôt légal a été effectué
au tribunal de Bejaad le
09/03/2021 sous le N°
06/2021

N°2041/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale
De la Formation
Professionnelle
De l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION ET DE FOR-
MATION DE
LA REGION CASA-
BLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVIN-
CIALE DE SIDI
BENNOUR
AVIS D'APPELS D'OFFRES
OUVERTS N°01/SB/2021
Le 07/04/2021 à 10h00mn, il
sera procédé, dans les bu-
reaux de la direction provin-
ciale du MENFPERSRS de Sidi
Benhour, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'offres
de prix, pour
Le Gardiennage et la Sur-
veillance des Bâtiments du
Siège de la Direction Provin-
ciale de SIDI BENNOUR, des
Établissements Scolaires D'en-
seignement Secondaire Collé-
gial et des Établissements
Scolaires D'Enseignement Se-
condaire Qualifiant, Relevant
de la Direction Provinciale de
SIDI BENNOUR, AREF CA-

SABLANCA-SETTAT.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré gratuitement
de bureau du service des af-
faires administratives et fi-
nancières, des Constructions,
de l'Équipement et du Patrimoine
relevant de la direction provin-
ciale Bd DAKHLA, Rue de Meknès,
Sidi Benhour.
Il peut également être télé-
chargé à partir du portail des
marchés publics de l'Etat :
www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : 60
000,00 Dhs (Soixante Mille di-
rhams)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le ma-
ître d'ouvrage est fixée à la
somme de : Montant (ttc) : 5
405 184,00 dhs TTC (Cinq Mil-
lion Quatre Cent Cinq Mille
Cent Quatre Vingt Quatre Di-
rhams. TTC / / /)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27, 29 et 31 du dé-
cret N°2-12-349 relatif aux
marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le service

des affaires administratives et
financières, des Constructions,
de l'Équipement et du
Patrimoine relevant de la di-
rection provinciale Bd
DAKHLA Rue de Meknès,
Sidi Benhour.
• Soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé de
réception, au service précité.
• Soit les remettre au prési-
dent de la commission d'Ap-
pels d'Offres au début de la
séance et avant l'Ouverture
des plis.
• Soit envoyer leurs offres par
voie électronique conformé-
ment à l'article 6 de l'arrêté du
Ministre de l'Économie et des
finances n°20-14 du
04/09/2014.
- Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues par
le règlement de la consulta-
tion.
N°2042/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du Dé-
veloppement Rural et des
Eaux et Forêts
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRE
DES PRIX EN
SEANCE PUBLIQUE
N° 04/DRAO/2021
Le 14 AVRIL 2021 à 10 heures,
il sera procédé au siège de la
Direction Régionale de l'Agricul-
ture de l'Oriental à Oujda à
l'ouverture des plis relative
à l'appel d'offres sur offres de
prix relatif à l'Achat des Four-
nitures pour matériel infor-
matique pour les besoins des
entités de la Direction Régio-
nale de l'Agriculture de l'Oriental
Oujda en lot unique
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau de
service de la logistique de la
Direction Régionale de l'Agricul-
ture de l'Oriental à Oujda
Bd LOUJIDI Moustapha,
Route AOUIINT ESSRAK BP
704 Oujda, il peut être égale-
ment téléchargé à partir du
portail du marché de l'état
www.marchespublics.gov.ma
- le cautionnement provisoire

est fixé à la somme de : 10
000,00 dirhams (Dix mille di-
rhams)
-l'estimation des couts des
prestations est de : deux cent
cinquante-quatre mille quatre
cent Dirhams00Cts (254
400,00dhs) TTC
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27, 29 et 31 du dé-
cret n 02-12-349 relatif aux
marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier re-
commandé avec accusé de ré-
ception, au bureau précité Bd
LOUJIDI Moustapha, Route
AOUIINT ESSRAK BP 704 –
Oujda ;
- soit déposer contre récépissé
leurs plis au secrétariat de la
Direction Régionale de l'Agricul-
ture de l'Oriental à Oujda.
-Soit les transmettre par voie
électronique dans les condi-
tions prévues à l'arrêté du Mi-
nistre de l'Économie et
Finances 14.20 du 4 septem-
bre 2014.
- soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.
Les pièces justificatives à four-
nir sont celles prévues par
l'article 11 du règlement de
Consultation.
N°2043/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du Dé-
veloppement Rural et des
Eaux et Forêts
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRE DES
PRIX EN SEANCE
PUBLIQUE
N° 03/DRAO/2021
Le 08 AVRIL 2021 à 10 heures,
il sera procédé au siège de la
Direction Régionale de l'Agricul-
ture de l'Oriental à Oujda
à l'ouverture des plis relative
à l'appel d'offres sur offres de
prix relatif à l'achat des four-
nitures de bureau –papeterie –

imprimés et produits d'im-
pression pour les besoins des
entités de la Direction Régio-
nale de l'Agriculture de
l'Oriental Oujda(en lot
unique).
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau de
service de la logistique de la
Direction Régionale de l'Agricul-
ture de l'Oriental à Oujda
Bd LOUJIDI Moustapha,
Route AOUIINT ESSRAK BP
704 Oujda, il peut être égale-
ment téléchargé à partir du
portail de la marche de l'état
www.marchespublics.gov.ma
- le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : 10
000,00 dirhams (Dix mille di-
rhams)
-l'estimation des couts des
prestations est de : deux cent
soixante six mille six cent
soixante quatre Dirhams80
Cts (266 664,80 dhs) TTC
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27, 29 et 31 du dé-
cret n 02-12-349 relatif aux
marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier re-
commandé avec accusé de ré-
ception, au bureau précité Bd
LOUJIDI Moustapha, Route
AOUIINT ESSRAK BP 704 –
Oujda ;
- soit déposer contre récépissé
leurs plis au secrétariat de l'Agricul-
ture de l'Oriental à Oujda.
-Soit les transmettre par voie
électronique dans les condi-
tions prévues à l'arrêté du Mi-
nistre de l'Économie et
Finances 14.20 du 4 septem-
bre 2014.
- soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.
Les pièces justificatives à four-
nir sont celles prévues par
l'article 11 du règlement de
Consultation.
N°2044/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE FQUJH BEN SALAH
CERCLE DE FQUJH BEN SALAH
CAIDAT – BENI AMIR CHERQUIA
COMMUNE KHALFIA**

**Le président de la commune de khalfia cercle fqjih ben salah
porte à la connaissance de tous les fonctionnaires de la dite commune
qu'un examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 sera
organisé suite au tableau si dessous :**

Type d'examen	Date d'examen d'écrite	Lieu d'examen	date Fin de dépôt des dossiers	condition d'examen
Examen d'aptitude professionnel pour Adjoint Technique 2eme grade : (un poste)	24 avril 2021	C/T KHALFIA	5 avril 2021	6 ans d'ancienneté dans le grade Adjoint Technique 3eme GRADE
Examen d'aptitude professionnel pour Adjoint Administratif 2eme grade : (un poste)	24 avril 2021	C/T KHALFIA	5 avril 2021	6 ans d'ancienneté dans le grade Adjoint Administratif 3eme GRADE
Examen d'aptitude professionnel pour Adjoint Administratif 1er grade : (un poste)	31-déc.-2021	C/T KHALFIA	10-déc.-2021	6 ans d'ancienneté dans le grade Adjoint Administratif 2eme grade
Examen d'aptitude professionnel pour Technicien 1er grade : (un poste)	31-déc.-2021	C/T KHALFIA	10-déc.-2021	6 ans d'ancienneté dans le grade Technicien 2eme grade

N°2040/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**

**Avis modificatif concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 11/2021/BP
publié le 10/03/2021 sous N° 9262 au journal "Libération".**

Le Conseil Provincial d'Essaouira porte à la connaissance du public que l'avis d'Appel d'Offres ouvert n° 11/2021/BP dont l'objet est:

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA CORNICHE DE SIDI KAOUKI :

- LOT : VRD - 1ère Tranche.
- LOT : ECLARAGE PUBLIC.

A est rectifié comme suit :

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2 259 028,80 DH (Deux million deux cent cinquante neuf mille vingt huit Dirhams et quatre vingt Centimes T.T.C).**

Au lieu de :

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2 259 028,00 DH (Deux million deux cent cinquante neuf mille vingt huit Dirhams T.T.C).**

Le reste de l'avis d'appel d'offres est sans modification.

N°2039/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 12/2021/BP**

Le **07/04/2021 à 10H00**, il sera procédé, à la salle de réunion du Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :
**Travaux de construction de la piste reliant la route régionale n° 301 et douar Chichte sur 1,320 km
Commune Moulay Bouzerktoune Province d'Essaouira.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **15.000,00 DH** (Quinze mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **1 328 688,00 DH** (Un million trois cent vingt huit mille six cent quatre vingt huit Dirhams T.T.C).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- * Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira.
- * Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.
- * Soit les envoyer par voie électronique.
- * Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

2-Un dossier technique comprenant :
* Pour les entreprises installées au Maroc :

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'Équipement :

SECTEUR	Qualifications exigées	Classe minimale
B	B1, B3 et B5	4

* Pour les entreprises non installées au Maroc
Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation
N°2038/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE
 DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE GUERCIF
 CERCELE DE GUERCIF
 CAÏDAT ASSABBAB
 COMMUNE ASSABBAB
 AVIS D'APPEL D'OFFRES
 OUVERTIN°03/2021/CA
 Le Mercredi 7 Avril 2021.à
 11H30mn il sera procédé,
 au siège de la Commune
 Assabbab à l'ouverture des
 plis relatifs à l'appel d'of-
 fres ouvert sur offres de
 prix(séance publique)
 pour:Travaux de réalisation
 de deux forages d'exploita-
 tion dans Commune Ass-
 abbab Province de Guercif
 Le dossier d'appel d'offre
 peut être retiré auprès du
 service des marchés, il peut
 également être téléchargé à
 partir du portail des march-
 és de l'étatwww.mar-
 chespublics.gov.ma
 Le cautionnement provi-
 soire est fixé à la somme de
 3500.00 DH (Trois Mille
 Cinq Cent Dirhams).

L'estimation des couts des
 prestations établie par le
 maitre d'ouvrage est fixée à
 la somme deDeux Cent
 trente-troisMille Quarante
 Dhs00 centimes
 (233040,00DHS)
 Le contenu, la présentation
 ainsi que le dépôt des dos-
 siers des concurrents doi-
 vent être conformes aux
 dispositions des articles 27,
 29,31 du décret N° 2-12-349
 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent
 - Soit l'envoyer, par courrier
 recommandé avec accusé
 de réception, au bureau
 précité
 - Soit le déposercontre récé-
 pissé leurs plis dans le bu-
 reau précité
 - Soit le remettre au prési-
 dent de la commission
 d'appel d'offre au début de
 la séance et avant l'ouve-
 rture des plis.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article3du règle-
 ment de consultation.

N°2047/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la Santé
 Direction Régionale
 Tanger-Tetouan
 Délégation
 de Chefchaouen
 AVIS DE LA CONSULTA-
 TION ARCHITECTURALE
 N° 01/2021
 * SEANCE PUBLIQUE *
 Le Mardi 06/04/2021 à 11
 H, il sera procédé, dans les
 bureaux des services des
 marchés de la délégation
 provinciale de la santé de
 Chefchaouen à l'ouverture
 des plis des architectes rela-
 tifs à la consultation archi-
 tecturale, pour Etudes
 Architecturales et suivi des
 travaux relatif à la recons-
 truction du CSR2 TANAKOB
 et la réhabilitation et
 extension du CSR2 BAB
 BERRED province de Chef-
 chaouen .
 Le dossier de la consulta-
 tion architecturale peut être
 retiré à la Délégation provin-
 ciale de la santé de Chef-
 chaouen il peut également
 être téléchargé à partir du
 portail des marchés publics
 (www.marchespublics.gov.
 ma).
 Le budget prévisionnel
 maximum, hors taxes, pour
 l'exécution des travaux à
 réaliser est de 4 200 000,00

(Quatre Millions Deux
 Cents Mille Dirhams).
 Le contenu, la présentation
 ainsi que le dépôt des dos-
 siers des concurrents doi-
 vent être conformes aux
 dispositions des articles
 100, 101 et 102 du décret n°
 2.12.349 relatif aux marchés
 publics.
 Les architectes peuvent :
 - Soit déposer contre récé-
 pissé leurs plis dans le bu-
 reau des services des
 marchés de cette Délégation
 - Soit envoyer par courrier
 recommandé avec accusé
 de réception au bureau pré-
 cité ;
 - Soit les remettre au prési-
 dent du jury de la consulta-
 tion architecturale au début
 de la séance et avant l'ou-
 verture des plis.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 6 du règlement
 de consultation architectu-
 rale.

N°2048/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la Santé
 Direction Régionale
 Tanger-Tetouan
 Délégation
 de Chefchaouen
 AVIS DE LA CONSULTA-
 TION ARCHITECTURALE
 N° 03/2021
 * SEANCE PUBLIQUE *
 Le Mercredi 07 Avril 2021à
 11 H, il sera procédé, dans
 les bureaux des services des
 marchés de la délégation
 provinciale de la santé de
 chefchaouen à l'ouverture
 des plis des architectes rela-
 tifs à la consultation archi-
 tecturale, pour : Etudes
 Architecturales et Suivis
 des travaux de reconstruc-
 tion de 2 centres de santé
 (Kaa Asras et Malha) et 5 lo-
 gements de fonction (3 à
 Bni Derkoul et 2 à Kaa
 Asras) province de Chef-
 chaouen .
 Le dossier de la consulta-
 tion architecturale peut être
 retiré à la Délégation provin-
 ciale de la santé de Chef-
 chaouen il peut également
 être téléchargé à partir du
 portail des marchés publics
 (www.marchespublics.gov.
 ma).

Le budget prévisionnel
 maximum, hors taxes, pour
 l'exécution des travaux à
 réaliser est de 4 418 000,00
 (Quatre Millions quatre
 Cents dix-huit Mille Dir-
 hams).
 Le contenu, la présentation
 ainsi que le dépôt des dos-
 siers des concurrents doi-
 vent être conformes aux
 dispositions des articles
 100, 101 et 102 du décret n°
 2.12.349 relatif aux marchés
 publics.
 Les architectes peuvent :
 - Soit déposer contre récé-
 pissé leurs plis dans le bu-
 reau des services des
 marchés de cette Délégation
 - Soit envoyer par courrier
 recommandé avec accusé
 de réception au bureau pré-
 cité ;
 - Soit les remettre au prési-
 dent du jury de la consulta-
 tion architecturale au début
 de la séance et avant l'ou-
 verture des plis.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 6 du règlement
 de consultation architectu-
 rale.

N°2049/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL JADIDA CTRCLE DE TEL JADIDA COLLECTIVITE TERRITORIALE SIDI M'HAMED AKHDIM						
AVIS RELATIF AU PROGRAMME PREVISIONNEL POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2021 En application des dispositions de l'article 14 du décret n°2.12.349 du 8 jourmada 1434 (20mars 2013)relatif aux marchés publics, le programme prévisionnel que la collectivité territoriale Sidi M'hamed Akhdim envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :						
TRAVAUX						
Type de travaux	Objet des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévu pour le lancement	Coordonnées des services concernés	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise ou non
Construction	Construction et équipement d'un château d'eau potable au douar Dar Boumahdi	douar Dar Boumahdi	AOO	Mai 2021	Service technique de la CT SIDI MHAMED AKHDIM Tel:0523386902	
Aménagement	Travaux d'aménagement du cimetière au douar Lahmamna et cimetière Sidi Hussein au douar Elgharbaouine Ouled hammou à la commune Sidi M'hamed Akhdim	douar Lahmamna et douar Elgharbaouine Ouledhammou	AOO	Juin 2021	Service technique de la CT SIDI MHAMED AKHDIM Tel:0523386902	
Construction	Construction des murs de clôture pour les carrières fermées au douar L'aghnaidrate et au douar dar Lahmar	douar L'aghnaidrate et douar dar Lahmar	AOO	Juillet 2021	Service technique de la CT SIDI MHAMED AKHDIM Tel:0523386902	Marché réservé à la petite et moyenne entreprise
Construction	construction d'un siège au cimetière sid et housine au douar lahdara	douar Lahdara	AOO	Aout 2021	Service technique de la CT SIDI MHAMED AKHDIM Tel:0523386902	
Adduction en eau potable	Adduction en eau potable pour les douars suivants : dr elmsabha essahel dr elghnaouda essahel , dr elgharbaouine Rmel	douar elmsabha essahel douar elghnaouda essahel douar elgharbaouine Rmel	AOO	Aout 2021	Service technique de la CT SIDI MHAMED AKHDIM Tel:0523386902	
Construction	construction d'un mur de clôture pour cimetière Sidi M'hamed Essanajaj au douar Lamsabha essahel	douar Lamsabha Essahel	AOO	Septembre 2021	Service technique de la CT SIDI MHAMED AKHDIM Tel:0523386902	Marché réservé à la petite et moyenne entreprise
Construction	Construction des murs de clôture pour cimetière Sid El bain et cimetière Sid Loufadel au douar El gharbaouine Rmel	douar El gharbaouine Rmel	AOO	Octobre 2021	Service technique de la CT SIDI MHAMED AKHDIM Tel:0523386902	Marché réservé à la petite et moyenne entreprise
FOURNITURES						
Type Fournitures	Objet des fournitures	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévu pour le lancement	Coordonnées des services concernés	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
-	-	-	-	-	-	-
SERVICES						
Type de services	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévu pour le lancement	Coordonnées des services concernés	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
-	-	-	-	-	-	-

N°2045/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Wilaya de la Région Marrakech-Safi Préfecture de Marrakech Commune de Marrakech Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali Direction des Services Service des Affaires Techniques Bureau des Marchés						
PROGRAMME PREVISIONNEL MAITRE D'OUVRAGE : ARRONDISSEMENT SIDI YOUSSEF BEN ALI ANNEE BUDGETAIRE : 2021						
Conformément à l'Article 14 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés, le programme prévisionnel des marchés que l'Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :						
TRAVAUX						
Objet des travaux	Nature des Travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonné de service concerné	Marchés réservés aux PME, auto preneur et coopérative
Entretien des voies en pavé autobloquant	Entretien de voie	Quartiers et rues de cette Arrondissement	Appel d'offre ouvert	1 ^{er} trimestre		Non
Entretien des voies et crevasses en enrobés	Réfection des voies	Voies et crevasses de l'Arrondissement	Appel d'offre ouvert	1 ^{er} trimestre		Non
Entretien courant des espaces verts	Plantations et entretien	Jardins de l'Arrondissement	Appel d'offre ouvert	2 ^{ème} trimestre	Service des Affaires Techniques N° Tel : 0661412731	Non
Entretien des espaces publics et parkings	Entretien des parkings	Parking Annexe Centre et Sud de l'Arrondissement	Appel d'offre ouvert	3 ^{ème} trimestre		Oui
Entretien des installations sportives	Installations sportives	Complexe sportif et la Salle couverte de l'Arrondissement	Appel d'offre ouvert	3 ^{ème} trimestre		Non
FOURNITURE						
Objet des fournitures	Nature des Fournitures	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonné de service concerné	Marchés réservés aux PME, auto preneur et coopérative
Achat de produits alimentaires	Produits alimentaires	Parc de l'Arrondissement	Appel d'offre ouvert	1 ^{er} trimestre	Service des Affaires culturelles et sociales N° Tel : 0662330514	Non
Achat de bitume	Matériaux de construction	Magasin du parc de l'Arrondissement	Appel d'offre ouvert	2 ^{ème} trimestre	Parc de l'Arrondissement N° Tcl : 0661328761	Oui
Achat de matériaux de construction	Matériaux de construction	Magasin du parc de l'Arrondissement	Appel d'offre ouvert	3 ^{ème} trimestre		Oui

N°2046/PA

USHAK OPTIQUE
sarlau
Siège social :
AV MOULAY YOUSSEF
IMM 6 MAGASIN C3
SALA ALJADIDA.

I- Au terme d'un acte sous-
seing privé en date du
08/02/2021 à SALA ALJA-
DIDA, il a été établi les sta-
tus de la société à
responsabilité limitée d'as-
socié unique dont les caracté-
ristiques sont les suivants :
Objet: la société a pour
objet directement : Marchand lunetier opticien en détail - Vente de montures optiques et solaires verres optiques.

*Dénomination : « OUSHAK OPTIQUE » * Siège : AV MOULAY YOUSSEF IMM 6 MAGASIN C3 SALA ALJADIDA. -Durée : 99 ans. -Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100.00 DHS répartie comme suite: Monsieur OUSHAK HAMZA: 1000 PARTS, -Gérance : La société est Gérée Et Administrée par: Monsieur OUSHAK HAMZA pour une durée illimitée.

-Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de 1ère Instance SALE sous le N° 36106 en date du 04/03/2021, RC N°33091.
N°2055/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'AGRI-
CULTURE, DE LA PECHE
MARITIME,
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES
EAUX ET FORETS
OFFICE REGIONAL DE
MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 13/2021 DKGR
RESERVE A LA PETITE ET
MOYENNE ENTREPRISE

Le 08/04/2021 à 11 heures il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (ORMVAD), sis à 16 Avenue Mohammed VI à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ou-

vert sur offres de prix pour :REFECTION DE L'ECLAIRAGE DES STATIONS DE POMPAGE

DU PERIMETRE BAS SERVICE DES DOUKKALA
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau Administratif et des Marchés du Département de La Gestion des Réseaux d'Irrigation et du Drainage de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (ORMVAD), sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux Mille Dirhams (2.000,00 DH).

L'estimation du coût des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à une somme de : Cent Vingt-quatre Mille Cent Soixante Quatre Dirhams Toutes Taxes Comprises (124.164,00 DH-TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'ORMVAD du 11/03/2014 et son amendement n°1 du 19/09/2015.

Les concurrents peuvent :
□ Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'ORMVAD, sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc ;
□ Soit les déposer contre récépissé au Bureau d'Ordre de l'ORMVAD, sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc ;
□ Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

□ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 24/03/2021 à 11 heures et le départ est à partir du siège de l'ORMVAD.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.

N°2056/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'AGRI-
CULTURE, DE LA PECHE
MARITIME,

DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORETS
OFFICE REGIONAL DE
MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 12/2021 DKGR
RESERVE A
LA PETITE ET MOYENNE
ENTREPRISE

Le 08/04/2021 à 10 heures il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (ORMVAD), sis à 16 Avenue Mohammed VI à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ELEMENTS DE ROBINETTERIE ET DE CONDUITES AUX STATIONS DE POMPAGE DU PERIMETRE BAS SERVICE DES DOUKKALA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau Administratif et des Marchés du Département de La Gestion des Réseaux d'Irrigation et du Drainage de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (ORMVAD), sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix Mille Dirhams (10.000,00 DH).

L'estimation du coût des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à une somme de :

Sept Cent Quatre-vingt-trois Mille Six Cents Dirhams Toutes Taxes Comprises (783.600,00 DH-

TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'ORMVAD du 11/03/2014 et son amendement n°1 du 19/09/2015.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'ORMVAD, sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc ;

- Soit les déposer contre récépissé au Bureau d'Ordre de l'ORMVAD, sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc ;

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les documents techniques, prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Bureau d'Ordre de l'ORMVAD sis à 16, Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc, au plus tard le 07/04/2021 avant 16 heures.

Il est prévu une visite des lieux le 24/03/2021 à 10 heures et le départ est à partir du siège de l'ORMVAD.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.

N°2057/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EQUIPEMENT,
DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU

DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT,
DU TRANSPORT, DE LA
LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DE LARACHE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N° 05/DPETLE/Lar 2021
Le 06 AVRIL 2021 à 10 H du

matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipelement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau Larache, place Oued El Makhazine Larache

à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour : ETUDE D'ELARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RN1 DU PK 61+440 AU PK 99+340 ET DE DEDOUBLEMENT DE LA RN1 DU PK 104+340 AU PK 107+240

PROVINCE DE LARACHE
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPETLE de Larache place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 DHS (DIX MILLE DHS).

L'estimation du coût des prestations : 695.016,00 DI-

RHAMS,
(SIX CENT QUATRE
VINGT QUINZE MILLE
SEIZE DIRHAMS T T C).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret n° 2-12- 349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr .Le Directeur Provincial de l'Equipelement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Larache place Oued El Makhazine Larache. Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

- Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) des certificats d'agrément : D4.

Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que définie dans le règlement de consultation.

N°2058/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT,
DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DE LARACHE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 06/DPETLE/Lar 2021

Le 08 AVRIL 2021 à 10 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipelement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE DE QUALITE DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA RP 4704 DU PK 41+400 AU PK 55+600 - PROVINCE DE LARACHE -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPETLE de Larache place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2.800 ,00 DHS (DEUX MILLE HUIT CENT DHS) .
L'estimation du coût des prestations : 190.452,00 DIRHAMS, (CENT QUATRE VINGT DIX MILLE QUATRE CENT CINQUANTE DEUX DIRHAMS T T C).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret n° 2-12- 349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr .Le Directeur Provincial de l'Equipelement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Larache place Oued El Makhazine Larache.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.

Nouveau système	activité	Qualification	Catégorie
	CQ	CQ3 et CQ7	3

Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que définie dans le règlement de consultation.

N°2053/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE D'AL HAOUZ

Avis rectificatif N°1

Appel d'offre n° 01/2021/HZ du 08/04/2021 publié au journal libération n° 9260 DU 08 /03/ 2021 relatif aux :

Programme Spécial des aménagements de sécurité (PSAS)
Travaux d'aménagement de deux carrefours relevant du réseau de la DPETLE d'Al Haouz :
- Carrefour au PK 18+600 de la RP 2012
- Carrefour entre PK 21+000 et PK 22+000 de la RP 2010 (Province d'Al Haouz)

Le directeur provincial de l'équipement du transport de la logistique et de l'eau d'Al Haouz porte à la connaissance du public que :

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Un million six cent quarante mille six cents dirhams 40 centimes TTC (1 640 600,40 Dh).

Au lieu de :

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Un million sept cent quatorze mille quatre-vingt-huit dirhams 40 centimes TTC (1 714 088,40 Dh).

N°2054/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL
RÉGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES
DIRECTION DES AF-

FAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET,
DES FINANCES ET
D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT
N°09/2021/BR
Le 08/04/2021 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

contrôle des études techniques et des travaux des projets suivants :

- 1- la construction de cinq espaces dédiés à la mémoire de la résistance et de la libération à Zeghanghane, Driouch, Ahfir, Berkine, Ain Beni Mathar, et l'extension de l'espace dédié à la mémoire de la résistance et de la libération d'Oujda.
- 2- la construction et l'équipement d'une unité d'élevage de poules pondeuses d'œuf de consommation à la commune de Beni Guil, Province de Figuig.
- 3- la construction et l'équipement d'une unité de valorisation et de commercialisation des olives de table dans le douar de Taguitout, commune Beni Tadjit, province de Figuig.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics.
www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : 2600,00 DHS (deux mille six cents dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 172.800,00 DHS (cent soixante-douze mille huit cent dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau

des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 04 du règlement de Consultation.

N°2059/PA
AZ CONSULTING
48 BD HASSAN II
BENSLIMANE
TEL: 06 61 38 51 70
TRUCK LOAD SERVICES
SARL AU

Avis de constitution d'une société à responsabilité limitée.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/02/2021 à BENSLIMANE, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
□ Dénomination : « TRUCK LOAD SERVICES » S.A.R.L AU
□ Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique;
□ Objet : Société de transport de marchandises ;
□ Capital : 100 000,00 Dhs ;
□ Siège social : Bureau B IMM 5 lot N°1 Hay Othmane Bouznika
□ Gérance : Mr CHAHID LARBI
□ Durée de la société : fixée à 99 ans .

- Année sociale : du 01 Janvier au 31 Décembre .
- Le dépôt légal est effectué au TPI de BENSLIMANE sous le N° 139/2021 du 02/03/2021 registre de commerce N° 6699 à BENSLIMANE .
N°2060/PA

MODIFICATION
I/- suivant au PV de l'AGE en date du 25/02/2021 de la société T C H INDUSTRIE SARL, il a été décidé :

*-Augmentation du capital social qui était actuellement QUATRE CENT MILLE dirhams (400.000,00 dhs) d'une somme de HUIT CENT MILLE DIRHAMS (800.000,00 dhs) pour le porter ainsi à UN MILLION DEUX CENT MILLE DIRHAMS (1 200 000,00 dhs) par la création et l'émission de 8 000 parts sociales nouvelles d'une valeur de 100 dhs chacune.

La présente augmentation est faite par compensation des créances liquides et exigibles de porteur de parts sociales contre la société, par conséquent modification de l'article VI des statuts. * Nouvelle répartition du capital :

- Mr: ABDERRAZAK FOUKAI RI 9000 Parts Soit 900 000,00 DHS
- Mme: AMAL SEQUAQ 3000 Parts Soit 300 000,00 DHS
T O T A L : 12 000 Parts Soit 1 200 000,00 DHS
* La mise à jour des statuts. II/-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA le 10/03/2021 sous le numéro 769340.

N°2061/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL
RÉGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°10/2021/BR

Le 08/04/2021 à partir de 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Suivi et contrôle de divers projets dans la Région de l'Oriental.

-provinces Oujda et Berkane.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics.
www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : 50.000,00. DHS (cinquante mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3.731.533,20DHS (trois millions sept cents trente et un mille cinq cent trente-trois dirhams 20cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.

Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 04 du règlement de Consultation.

Dossier Technique comprenant :

-Pour les concurrents installés au Maroc, doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification pour les domaines d'activités suivantes :

Activité	catégorie	Qualifications exigées
Contrôle de qualité	1	CQ.3/ Contrôle des travaux de terrassement et chaussées avec couche de roulement en revêtement superficiel
	1	CQ.4/ Contrôle des travaux de chaussées bitumineuses type 1 à base de mélange hydrocarbonés courant (GE, EB, GBB)
	1	CQ.5/ Contrôle des travaux de chaussées bitumineuses type 2 à base de mélange hydrocarbonés non courant (BBME, EME, BBTM, BBM, BBDr, BBA, ECF...)
	1	CQ.7/ Contrôle des travaux des ouvrages d'art courants.
	1	CQ16 : Contrôle de la qualité des signalisations horizontales routières
Expertise	1	CQ17 : Contrôle des signalisations verticales routières
	1	EL3 : Expertise des routes et chaussées courantes
	1	EL4 : Expertise des routes et chaussées non courantes
	1	EL5 : Expertise des ouvrages courants d'assainissement, d'AEP et d'aménagement hydroagricole

-Pour les concurrents non installés au Maroc :
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°2062/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL
RÉGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°11/2021/BR

Le 07/04/2021 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Suivi et contrôle des travaux de construction des routes et des ouvrages d'art dans les provinces de Jerada et Figuig :

Travaux de construction des ouvrages d'assainissement et de protections des routes dans la province de Jerada.
Travaux de construction des ouvrages d'assainissement et de protections des routes dans la province de Figuig.

Extension de la liaison Tandrara à Igarra sur 3,00km, commune Tandrara, Province Figuig.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : 50.000,00. DHS (cinquante mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.862.980,80 DHS (un million huit cents soixante-deux mille neuf cent quatre-vingt dirhams 80 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.

Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 04 du règlement de Consultation.

Dossier Technique comprenant :

-Pour les concurrents installés au Maroc, doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification pour les domaines d'activités suivantes :

Activité	catégorie	Qualifications exigées
Contrôle de qualité	1	CQ.3/ Contrôle des travaux de terrassement et chaussées avec couche de roulement en revêtement superficiel
	1	CQ.4/ Contrôle des travaux de chaussées bitumineuses type 1 à base de mélange hydrocarbonés courant (GE, EB, GBB)
	1	CQ.5/ Contrôle des travaux de chaussées bitumineuses type 2 à base de mélange hydrocarbonés non courant (BBME, EME, BBTM, BBM, BBDr, BBA, ECF...)
	1	CQ.7/ Contrôle des travaux des ouvrages d'art courants.
	1	CQ16 : Contrôle de la qualité des signalisations horizontales routières
Expertise	1	CQ17 : Contrôle des signalisations verticales routières
	1	EL3 : Expertise des routes et chaussées courantes
	1	EL4 : Expertise des routes et chaussées non courantes
	1	EL5 : Expertise des ouvrages courants d'assainissement, d'AEP et d'aménagement hydroagricole

-Pour les concurrents non installés au Maroc :
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°2063/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL
RÉGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°12/2021/BR

Le 07/04/2021 à partir de 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Suivi et contrôle des travaux pour la réalisation de divers projets dans la Région de l'Oriental, Provinces Driouch -Jerada et Figuig

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics.

www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : 50.000,00. DHS (cinquante mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.672.676,40 DHS (un million six cents soixante-deux mille six cent soixante-seize dirhams 40 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.

Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 04 du règlement de Consultation.

Dossier Technique comprenant :

-Pour les concurrents installés au Maroc, doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification pour les domaines d'activités suivantes :

Activité	catégorie	Qualifications exigées
Contrôle de qualité	1	CQ.3/ Contrôle des travaux de terrassement et chaussées avec couche de roulement en revêtement superficiel
	1	CQ.4/ Contrôle des travaux de chaussées bitumineuses type 1 à base de mélange hydrocarbonés courant (GE, EB, GBB)
	1	CQ.5/ Contrôle des travaux de chaussées bitumineuses type 2 à base de mélange hydrocarbonés non courant (BBME, EME, BBTM, BBM, BBDr, BBA, ECF...)
	1	CQ.7/ Contrôle des travaux des ouvrages d'art courants.
	1	CQ16 : Contrôle de la qualité des signalisations horizontales routières
Expertise	1	CQ17 : Contrôle des signalisations verticales routières
	1	EL3 : Expertise des routes et chaussées courantes
	1	EL4 : Expertise des routes et chaussées non courantes
	1	EL5 : Expertise des ouvrages courants d'assainissement, d'AEP et d'aménagement hydroagricole

-Pour les concurrents non installés au Maroc :
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°2064/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD

Réalisation des branchements individuels au niveau des centres relevant de l'AMN/4 MATERIEL FOURNITURE ONEE.
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N°

21DR9/C/AMN/4/2021
La Direction REGIONALE DU NORD de l'ONEE- Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : Réalisation des branchements individuels au niveau des centres relevant de l'AMN/4 MATERIEL FOURNITURE ONEE.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 000 000.00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10 000.00 DHou son équivalent en devise librement convertible

Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.

Achats).
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le 07/04/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N°2065/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD

Réalisation des branchements au niveau des douars des communes rurales de la province de Larache (matériel fourniture ONEE).

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N°22DR9/C/AMN/4/2021

La Direction REGIONALE DU NORD de l'ONEE- Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : Réalisation des branchements au niveau des douars des communes rurales de la province de Larache

(matériel fourniture ONEE).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 400 800.00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 4 100.00 DHou son équivalent en devise librement convertible

Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission

d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le 07/04/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N°2066/PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement du Transport et de l'Eau
Direction Provinciale de Mohammedia

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°03/2021

Le 05/04/2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia sis à 14 Avenue des FAR Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : Travaux de balisage des plages de Mohammedia Centre et Sablette à la préfecture de Mohammedia.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de mille-Quatrecent dirhams (1400.00Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre-vingt-quinzemille huit cent huit dirhams TTC (95 808,00dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions

des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia à 14 avenue des FAR Mohammedia
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit le dépôt des plis et des offres des concurrents peuvent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N°2067/PA

Constitution de la société DARSSEF SERVICES SARL AU

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : DARSSEF SERVICES SARL AU
Objet :
• Transport de personnel pour le compte d'autrui
• Transport privé en commun de personnes
Durée : 99 ans
Siège social : 21 GRP 04 QUARTIER KAOUKI SAFI

Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 dirhams, il est divisé en 10.000 parts de 10,00 dhs chacune attribués comme suit : M. EZZAKI YOUSSEF : 10.000 Parts
La gérance et signature sont accordées à : M. EZZAKI YOUSSEF
Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.

Le N° du registre du commerce : 11411 du 09/03/2021
N°2070/PA

PROFIMET

Aux termes d'un acte les associés ont établi les Statuts d'une S.A.R.L.A.U
Dénomination : PROFIMET
Siège social: 5 BD ABDEEL-LAH BEN YASSINE IMM BELLEDONE ETG 5 N° 5 CASABLANCA
Objet : NEGOCIANT
Capital : 100.000 DH, Divisé en 1000 parts de 100DH chacune,
Se trouvent actuellement réparties comme suit : Mr ADIB MUSTAPHA 1000 Parts
La gérance : la société sera administrée par un gérant unique,
Mr ADIB MUSTAPHA comme gérant unique
Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Casablanca.
Sous le N° 493725

N°2068/PA

NAFIS WORK

Aux termes d'un acte les associés ont établi les Statuts d'une S.A.R.L.A.U
Dénomination : NAFIS WORK
Siège social: 5 BD ABDEEL-LAH BEN YASSINE IMM BELLEDONE ETG 5 N° 5 CASABLANCA
Objet : NEGOCIANT
Capital : 100.000 DH, Divisé en 1000 parts de 100DH chacune,
Se trouvent actuellement réparties comme suit : Mr EL AMRAOUI SAMIR 1000 Parts
La gérance : la société sera administrée par un gérant unique,
Mr EL AMRAOUI SAMIR comme gérant unique
Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Casablanca.
Sous le N° 493723

N°2069/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
D.A.A.F./S.A.F.P

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 02/2021/BP

Le Jeudi 08 Avril 2021 à 10 :00 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président du conseil Provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant :

Travaux de construction et de revêtement en bicoche de la route Berraket Hssina reliant le Centre Sebti Douib à la Route Nationale n°1 - Collectivité Territoriale Ouled hcine -Province d'El Jadida

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives et financière/ service des affaires financières et du patrimoine, Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **40000,00 Dirhams (Quarante Mille Dirhams).**
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux Million Cinq Cent Quarante Mille Six Cent Vingt Deux Dirhams (2 540 622,00 Dhs) TTC**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposés contre récépissé au bureau d'ordre sis au siège du Conseil provincial d'El Jadida.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis et ce, conformément à l'article n° 31 du décret précité.

Soit les envoyés par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

- Pour le dossier technique il doit comprendre les pièces suivantes :
*Pour les concurrents installés au Maroc :
Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le ministère de l'équipement et du transport faisant ressortir :

Secteur	Classe demandée	Qualifications demandées
B	4	B1 et B3 et B5

Toutefois, les entreprises non installées au Maroc sont tenues de fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°2072/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
D.A.A.F./S.A.F.P

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/2021/BP

Le Mercredi 07 Avril 2021 à 10 :00 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président du conseil Provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant :

Travaux de revêtement en bicoche des pistes Al Khairate et Iaouaoucha à la commune OULED GHANEM Province d'El Jadida

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives et financière/ service des affaires financières et du patrimoine, Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **25000,00 Dirhams (Vingt Cinq Mille Dirhams).**
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un Million Quatre Cent Soixante Huit Mille Quatre Cent Dix Dirhams (1 468 410,00 Dhs) TTC**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposés contre récépissé au bureau d'ordre sis au siège du Conseil provincial d'El Jadida.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis et ce, conformément à l'article n° 31 du décret précité.

Soit les envoyés par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

- Pour le dossier technique il doit comprendre les pièces suivantes :
*Pour les concurrents installés au Maroc :
Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le ministère de l'équipement et du transport faisant ressortir :

Secteur	Classe demandée	Qualifications demandées
B	4	B1 et B3 et B5

Toutefois, les entreprises non installées au Maroc sont tenues de fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°2071/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taroudant
Commune
Territoriale Assaki
Association Elhana
pour l'Eau Potable
Avis d'appel
d'offres ouvert
N° 1/2020

Le 5-04-2021 à 10h00, il sera procédé au siège de l'Association Elhana pour l'eau potable, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Travaux de construction d'un réservoir d'eau potable d'une capacité de 100m3 au douar Iminougni relevant de la commune territoriale Assaki, province de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de l'Association Elhana pour l'eau potable.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix mille dirhams (10.000,00 DH). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 352.988,40 DH (Trois cent cinquante deux mille neuf cent quatre vingt huit dirhams, quarante centimes (T.T.C)).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de l'Association Elhana pour l'eau potable;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 5 du règlement de consultation.

N°2076/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER
NAHI GLOBAL SERVICES
"S.A.R.L AU"
Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 26/02/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: NAHI GLOBAL SERVICES "S.A.R.L AU"
OBJET : COURSES ET LIVRAISON
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H.
CAPITAL SOCIAL: 10.000,00 DHS, divisé en 100 parts de 100 DHS chacune:
- Mr MOHAMMED NAHL.....100,00 Parts

Soit un total de 100,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mr MOHAMMED NAHI
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 10/03/2021 sous le numéro 769423.
RC N°493883.

N°2077/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER
YOUSSEF BENDAOUD
INGENIERIE "S.A.R.L AU"
Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 15/02/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L AU dont les ca-

ractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: YOUSSEF BENDAOUD INGENIERIE "S.A.R.L AU"

OBJET : TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H.
CAPITAL SOCIAL : 10.000,00 DHS, divisé en 100 parts de 100 DHS chacune:

Soit un total de 100,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mr YOUSSEF BENDAOUD.....100,00 Parts

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 10/03/2021 sous le numéro 769427.
RC N°493885.

N°2078/PA
ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER
JL TRANSACTIONS
"S.A.R.L AU"
Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 02/03/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: JL TRANSACTIONS "S.A.R.L AU"
OBJET : INTERMEDIATION IMMOBILIERE, NEGOCIANT
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H.
CAPITAL SOCIAL : 10.000,00 DHS, divisé en 100 parts de 100 DHS chacune:
-Mr JAWAD LARAKI.....

.....100,00 Parts
Soit un total de 100,00 Parts

GERANCE : La société est gérée par Mr JAWAD LARAKI
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 09/03/2021 sous le numéro 769152
RC N°493771.

N°2079/PA
TABACCO DAR FILALI HOLDING SARL
Au capital de 100 000 Dhs
Siège social : 14, Rue Tahar Sebti Casablanca
RC: 440417 - IF: 37624970
Cession des parts

Au terme d'un procès verbal, établi à Casablanca en date du 02 Mars 2021, Les associés décident en vertu d'une assemblée générale extraordinaire ce qui suit :

- Approbation de la cession de parts intervenues entre Mr. FILALI EL GARCH ABDERRAHIM et Mr. EL JARI Fouad cédants, et Mr. OUANASSER Zakaria cessionnaire.

- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs à donner,
Le dépôt légal est effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 09 Mars 2021 sous le N° 769275.
N°2080/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIIKA Tel/Fax: 0537649573
0668792975. «CASA HILLS»S.A.R.L.A.U
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL
DE 100.000,00 DH

SIEGE SOCIAL: LOT 131 RDC N°1 LOTISSEMENT MAMOUN BOUZNIIKA.
RC : 4537 IF: 20678449
Au siège social : LOT 131 RDC N°1 LOTISSEMENT MAMOUN BOUZNIIKA, l'associe unique de la société à responsabilité limitée. D'associe unique «CASA HILLS» SARL AU. A décide ce qui suit :

Première résolution : Cession des parts sociales et du compte courant ;

L'associe unique prend acte de cession de 100 parts sociales et du compte courant de « HUIT CENT DIX MILLE DIRHAMS » (810.000,00 DHS), qui lui appartient au profit de Mr. ABDELFETAH EZZGHRI, titulaire de la CIN N° TA74085, demeurant à : BOUZNIIKA NR 76 CITE EL HANAIA.

Deuxième résolution: Démission de gérant de la société et Nomination d'un nouveau gérant

L'associe unique accepte la démission de Mr. MOHAMMED MOKHLIS, Titulaire de la CIN N° BJ83118, de sa fonction gérant unique de la société «CASA HILLS CAFE» SARL AU et nomination de Mr. ABDELFETAH EZZGHRI nouveau gérant unique.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de 1ère instance DE BENSILIMANE sous le n°143 RC N°4537.
N°2082/PA

N°2083/PA
CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIIKA Tel/ Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/02/2021, il a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : "BESTRANS 24" S.A.R.L AU
Siège Social : N°7 MAGASIN 1 LOT AOUADI 1 BOUZNIIKA.

Associés : - Mr. MOHDIQ AHMED, apporteur en numéraire 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales
Objet : TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. MOHDIQ AHMED
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de Première Instance de Benslimane sous le N°142 RC N°6705.

N°2081/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIIKA Tel/ Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution

Aux termes d'un acte sous

seing privé en date du 19/11/2020, il a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : "BACHKO AGRI" S.A.R.L AU
Siège Social: DOUAR LAHARRAR CHERRAT BOUZNIIKA.

Associés :
- Mr. DOGHMI MOHAMMED, apporteur en numéraire 100.000,00 Dhs soit 1000 parts sociales

Objet : TRAVAUX DIVER ET D'IRRIGATIONS, MARCHANDS DES MACHINES ET MATERIELS AGRICOLES & D'IRRIGATIONS.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. DOGHMI MOHAMMED

Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de Première Instance de Benslimane sous le N°141 RC N°6703.

N°2084/PA
MEDIA COMPT SARLAU TRAVAU DE COMPTABILITE CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL
Mohammedia Rue 31
N° 41 Kasbah Constitution
I-Aux termes d'une acte S.S.P en date à Mohammedia le 23/11/2020, il a été établi les statuts dont les caractéristiques sont :

DENONINATION : MERYAM SERVICE SARLAU
OBJET : ENT DE GARDIENNAGE ET NETTOYAGE
SIEGE SOCIAL: NR 2 LOT REDA EL ALIA MOHAMMEDIA
DUREE: 99 ANS
FORME JURIDIQUE : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE ASSOCIE UNIQUE
CAPITAL : 100 000,00 DH
Souscrits en numéraire Mme MERYAM BENZAHRA :100.000,00 DHS
GERANCE : Mme MERYAM BENZAHRA
Année sociale : 1erjanvier au 31 décembre.

Bénéfice : 5% à la réserve légale, le solde est attribué aux parts.
Il-Le dépôt légal a été effectué au greffe au tribunal de Mohammedia
Le 01/02/2021 sous le numéro 221 RC : 27039

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification du Sud Ouest
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification de Taroudant
Le directeur
AVIS rectificatif de l'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°06/2021/DREFLCD-SO/DPEFLCD.37

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant annonce que l'ouverture des plis d'appel d'offres ouvert n°06/2021/DREFLCD-SO/DPEFLCD.37 relatif à l'exécution des travaux de regarnis et entretien des plantations anciennes sur une superficie de 100 ha au périmètre d'Ait Mokkar 4, Commune Territoriale d'Ahl Tifnout, Province de Taroudant, publié au journal Libération n° 9257 du 04/03/2021 dont l'ouverture de plis est prévu le 29/03/2021 a été reportée à la date du 08/04/2021 à douze heures (12h).
N°2075/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification du Sud Ouest
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification de Taroudant
Le directeur
AVIS rectificatif de l'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°05/2021/DREFLCD-SO/DPEFLCD.37

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant annonce que l'ouverture des plis d'appel d'offres ouvert n°05/2021/DREFLCD-SO/DPEFLCD.37 relatif à l'exécution des travaux de reboisement sur une superficie de 50 ha au périmètre d'Ait Mokkar 5, Commune Territoriale d'Ahl Tifnout, Province de Taroudant, publié au journal Libération n° 9257 du 04/03/2021 dont l'ouverture de plis est prévu le 29/03/2021 a été reportée à la date du 08/04/2021 à dix heures (10h) du matin.
N°2074/PA

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
COMMUNE DE GUELMIM
DIVISION DU FINANCE ET BUDGET
BUREAU DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SEANCE PUBLIQUE N°:01-2021

Il sera procédé, au siège de la Commune de Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert Suivant :

Appel d'offres	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
01/2021	Octroi d'autorisation d'exploitation du SOUK AMHIRICH à la Ville de Guelmim	258 360,00	06/04/2021 à 10 h

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré au Service des Marchés de la Commune de Guelmim. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics www.marchéspublics.gov.ma. Le prix d'ouverture est fixé à la somme : 1 033 440,00 par an.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 précité ainsi que celles prévues par le règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marchés de la Commune de Guelmim
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le délai pour la réception des dossiers des concurrents expirera le : 06/04/2021 avant 10 h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la Consultation.
N°2073/PA

Sport

Réélu à la tête du CIO, Thomas Bach promet des JO sûrs à Tokyo



Réélu pour quatre ans à la tête du Comité international olympique, Thomas Bach a de nouveau promis mercredi des JO de Tokyo "sûrs" cet été, malgré la pandémie et les incertitudes sur la présence de public et la rigueur des mesures sanitaires.

Sans surprise, puisqu'il était seul en lice, la 137e session du CIO a reconduit le Bavarois de 67 ans à la quasi unanimité, avec 93 voix pour et une voix contre, lors d'un scrutin par visioconférence. Sauf changement dans les statuts de l'instance, Thomas Bach devra passer la main en 2025.

Elu fin 2013, le dirigeant aurait dû briguer ce second mandat à Athènes, dans le sillage des JO-2020 de Tokyo censés célébrer la reconstruction du pays après le tsunami de 2011 et l'accident nucléaire de Fukushima.

Mais la pandémie de coronavirus a entraîné le report d'un an de la grande messe olympique, et l'arrivée de variants plus contagieux du Covid-19

empêche depuis tout relâchement des précautions sanitaires.

"Tokyo demeure la ville-hôte la mieux préparée de l'histoire olympique et pour l'heure, nous n'avons aucune raison de douter que la cérémonie d'ouverture se tiendra bien le 23 juillet", a néanmoins assuré l'ancien champion olympique d'escrime par équipe. Les JO de Tokyo sont programmés du 23 juillet au 8 août prochains.

Pour lui, "la question n'est pas de savoir si les Jeux auront lieu, mais comment", puisque "plus de 270 événements sportifs" ont pu se tenir en pleine pandémie "en préservant la santé de tous".

Contraint de convaincre à chaque sortie que les JO ne tourneront pas au gigantesque foyer de contamination, l'Allemand a promis qu'ils seraient "une manifestation sûre de paix, de solidarité, et de la résilience de l'humanité face à la pandémie".

Il a cependant averti que ces Jeux impliqueraient des "sacrifices": le

monde olympique demeure suspendu aux décisions des autorités japonaises sur la présence de spectateurs étrangers, attendue avant la fin mars, et sur celle de spectateurs tout court, d'ici fin avril.

Avant même que la pandémie ne transforme Tokyo-2020 en cauchemar sanitaire, Thomas Bach avait connu une présidence ambitieuse mais tumultueuse, condensant tous les enjeux du sport mondial.

A l'actif de l'ancien furetiste, une sécurisation à long terme des intérêts du CIO, de ses ressources financières à l'organisation des Jeux olympiques, menacée par la rarefaction des candidatures et l'explosion des coûts.

Outre le retentissant accord signé en 2014 avec la chaîne américaine NBC, lui confiant pour 7,65 milliards de dollars (6,43 milliards d'euros) les droits TV des Jeux jusqu'en 2032, l'instance basée à Lausanne a plus que doublé les recettes de son programme

"TOP" de sponsoring international.

Côté accueil des Jeux, rompant avec la mise en concurrence publique des candidats selon un calendrier immuable, Thomas Bach a pour la première fois attribué deux éditions en septembre 2017, soit les JO-2024 à Paris et ceux de 2028 à Los Angeles.

Privilégiant les sites déjà dotés des installations requises, l'instance olympique vient d'accorder le statut de "candidat préférentiel" pour les JO-2032 à la ville australienne de Brisbane, bien que le Qatar soit lui aussi sur les rangs.

Et pourtant, même après huit ans de mandat, Thomas Bach "le malchanceux" n'a encore jamais "présidé des Jeux véritablement irrécupérables", soulignait dimanche le site spécialisé Inside The Games.

Certes, la préparation chaotique des JO de Rio en 2016, entre chantiers inachevés et destruction violente de favelas, a conforté l'Allemand dans sa volonté d'éviter à l'avenir les construc-

tions pharaoniques.

Mais s'y est ajouté le rocambolesque feuilleton du dopage russe, qui a éclaboussé les JO-2014 de Sotchi, puis ceux de Rio et de Pyeongchang en 2018, avec des décisions contradictoires du CIO, de l'Agence mondiale antidopage et du Tribunal arbitral du sport.

Et les autres chantiers de l'instance olympique se dessinent déjà, à commencer par le maintien de sa "neutralité politique", l'amélioration de son impact climatique ou la féminisation des instances.

Depuis plusieurs mois, les appels à boycotter les Jeux d'hiver de Pékin en 2022 se multiplient en raison de la répression chinoise contre la minorité musulmane des Ouïghours.

Pour le CIO, ce débat coïncide avec une refonte en cours de l'article 50 de la charte olympique, qui bannit pour l'heure toute "démonstration ou propagande politique, religieuse ou raciale".

Erling Haaland, géant annoncé des années 2020



"Haaland va marquer son époque!" Bouche bée d'admiration, comme l'entraîneur de Séville Julen Lopetegui, l'Europe assiste match après match à l'avènement d'un titan du football, qui peut prétendre rejoindre un jour les Messi ou Ronaldo dans la légende comme dans les palmarès.

En huitième de finale de Ligue des champions, Erling Haaland vient d'éliminer Séville quasiment à lui

seul, avec un doublé à l'aller et un autre au retour (3-2, 2-2).

Et alors que Cristiano Ronaldo (36 ans) a quitté la Ligue des champions mardi sur une pitoyable élimination avec la Juventus, le colosse norvégien de 20 ans déboule pour prendre la place et ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire du football.

Depuis mardi soir, la liste de ses records tourne en boucle sur les sites spécialisés.

- Premier joueur de moins de

vingt ans à marquer lors de ses cinq premiers matches de C1 (avec Salzburg en 2019)

- Plus jeune joueur à avoir marqué 20 buts en C1

- Premier joueur à atteindre la barre des 20 buts en C1 en 14 matches seulement

- Premier joueur à réussir quatre doublés consécutifs en C1, série en cours...

... et d'autres faits d'armes fabuleux, comme son triplé à 19 ans contre Genk, qui a fait de lui le troisième plus jeune joueur à réussir cet exploit en C1, après Raul et Wayne Rooney. Ou son doublé l'an dernier en 8e de finale contre le Paris SG, pour son premier match de phase finale de Ligue des champions. Sans parler de ses records en Bundesliga.

Dans la compétition reine, il domine le classement des buteurs avec dix buts inscrits en... six matches, puisqu'il a manqué deux rencontres de phase de poules.

"Au début de leur carrière, même les géants du football Messi et Ronaldo n'auraient pu que rêver de telles statistiques", note mercredi le quotidien allemand FAZ.

"FenomenHaaland", s'exclame en Italie la Gazzetta dello sport: "(Il) peut devenir l'un de ces attaquants qui font l'histoire du football. De

fait, il a déjà commencé." Le quotidien rappelle que Ronaldo a mis 56 matches pour atteindre les 20 buts, Messi 40 matches.

"Haaland et adieu", résume dans une formule qui risque de resservir, Estadio Deportivo, principal journal sportif d'Andalousie, qui ajoute: "Séville est tombé avec honneur (...) face à un rival porté par la puissance de la +Bête+".

D'autant que Haaland n'est pas seulement un buteur. On le voit aussi se battre bec et ongles pour récupérer des ballons, jusque dans sa propre surface, et haranguer ses partenaires. Sa soif de victoire, portée par un dynamisme impressionnant et un langage corporel de guerrier, fait de lui un leader naturel dont bénéficieront toutes ses équipes dans l'avenir.

On imagine mal en effet un tel prodige rester longtemps à Dortmund.

Au Real Madrid, mettre la main sur Haaland est même devenu une priorité, à en croire le quotidien sportif As: "Jusqu'à maintenant, écrivait-il en début de semaine, le recrutement de Haaland était une obligation, d'autant plus avec la difficulté de faire venir Mbappé dès cet été, désormais, c'est devenu une affaire d'Etat. Le Real ne veut pas, sous aucun prétexte, que lui échappe des

maines l'attaquant qui dominera à coup sûr le football de la prochaine décennie".

Manchester City et Chelsea sont également cités parmi les clubs intéressés.

En décembre 2020, Erling Haaland a reçu le prix "Golden Boy" du quotidien sportif italien Tuttosport, récompensant le meilleur joueur de moins de 21 ans évoluant en Europe.

Il est désormais passé dans la classe des grands, et il n'est pas irréaliste de penser qu'il postulera très vite au Ballon d'Or. Dès cette année s'il portait Dortmund très loin en Ligue des champions.

Ligue des champions

Résultats des 8e de finale :

Mercredi

Aller-retour

(+) Liverpool - RB Leipzig 2

- 0, 2 - 0

(+) Paris SG - Barcelone 4 -

1, 1 - 1

Mardi

Juventus Turin - (+) Porto 1

- 2, 3 - 2 a.p.

(+) Dortmund - Séville 3 -

2, 2 - 2



L'AG de Rabat pour officialiser Motsepe président de la CAF

Les travaux de l'assemblée générale électorale de la CAF auront lieu aujourd'hui à Rabat. Une assemblée précédée par les rencontres de Rabat et de Nouakchott où tout a été préparé d'avance afin que le candidat sud-africain Patrice Motsepe soit le nouveau président de la Confédération africaine de football, succédant ainsi au Malgache Ahmad Ahmad qui a vu sa suspension réduite de deux ans par le TAS.

Il y a lieu de rappeler que les autres prétendants à la présidence de la CAF, l'Ivoirien Jacques Anouma, le Sénégalais Augustin Senghor et le Mauritanien Ahmed Yahya avaient trouvé un terrain d'entente à Rabat, avant d'entériner les choses à Nouakchott, et ce en présence du président de la FIFA Gianni Infantino, de plusieurs membres du Conseil de la FIFA et du Comité exécutif de la

CAF, ainsi que de plus de 20 présidents d'associations membres africaines dont le patron de la FRMF, Fouzi Lekjaa, qui était pour beaucoup dans cet accord, lui qui prétend à un poste au Conseil de la FIFA.

Au terme de la rencontre de Nouakchott, Gianni Infantino avait affirmé que «d'accord conclu par les candidats est un signal fort pour l'Afrique, mais aussi pour le monde. L'Afrique est présente et est un acteur clé pour l'avenir du football mondial». Et d'ajouter dans une déclaration rapportée par le site fifa.com que «c'est aussi un signe d'unité et d'engagement pour amener le football africain au plus haut niveau où il devrait être. Une Afrique unie derrière une vision et un projet concrets est plus forte. Unis, nous sommes plus forts. C'est ce que nous avons entendu de la part des associations

membres africaines ces dernières semaines, donc je suis sûr qu'elles sont également très heureuses en ce moment. Il y a de grands défis à relever, mais aussi de grandes opportunités, et je garantis le soutien et les encouragements de la FIFA pour les relever».

Quant à Patrice Motsepe, il avait déclaré, toujours au site officiel de la FIFA, que «le football africain a besoin de la sagesse collective, mais aussi du talent et de la sagesse exceptionnels de chaque président de chaque pays et de chaque association membre. C'est ce qui me donne confiance. Lorsque nous travaillons tous ensemble avec l'expérience, le talent et la passion, le football en Afrique connaîtra un succès qu'il n'a pas connu dans le passé».

M.B

Coupe de la Confédération

Le Raja et la RSB assurent l'essentiel

Le Raja et la RSB, qui se produisaient tous les deux à la maison, ont démarré, mercredi, du bon pied la phase de poules de la Coupe de la Confédération CAF.

Les Verts qui recevaient, au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, l'équipe tanzanienne de Namungo FC pour le compte de la première journée du groupe D, se sont contentés du strict minimum, une courte victoire par 1 à 0, but sur penalty transformé par Soufiane Rahimi à la 54ème minute.

Une performance qui n'est pas faite du tout pour convaincre les Rajaouis qui nourrissent des inquié-

tudes quant à l'avenir de l'équipe aussi bien en championnat national que lors des tours avancés de la C2.

Un Raja poussif sommé de montrer un autre visage, où efficacité et style vont de pair, ce qui devrait conforter les supporters du club qui n'arrivent toujours pas à digérer la pilule de l'élimination de la Ligue des champions.

Le Raja en Coupe de la CAF est tenu d'honorer son standing et de franchir les premiers capes, sachant que sa prochaine sortie sera un long trip jusqu'en Zambie pour jouer, le 17 courant, Nkana FC, défait par les Egyptiens de Pyramids sur le large score de 3 à 0.



A propos du voyage du Raja en Zambie, il est fort probable que le club opte pour un avion spécial, ce qui devrait lui éviter plus de 30 heures de vol, en plus de deux escales.

En ce qui concerne le second représentant du football national en cette Coupe de la Confédération, la RSB tenant du titre, il a surclassé au stade municipal de Berkane le club zambien de NAPSA Stars par 2 à 0, buts marqués par Zakaria Hadraf à la 12ème minute et Mohcine Iajour juste avant la fin de la première mi-temps.

L'essentiel étant fait en ces moments difficiles que traverse la for-

mation berkanie qui, lors de ce match de la première journée du groupe C, a été coachée par le préparateur physique Hamid El Amoul, en attendant l'arrivée d'un nouvel entraîneur qui succédera à Tarik Sektioui qui avait jeté l'éponge après l'élimination du club en Coupe du Trône par le MAS et la défaite en championnat devant l'ASFAR.

Dans l'autre match de ce groupe, l'équipe algérienne de la Jeunesse Sportive de Kabylie a eu raison (1-0) de son homologue camerounaise de Coton Sport, prochain adversaire de la RSB, le 17 de ce mois à Garoua.

Mohamed Bouarab

Divers

Volley-ball

L'équipe marocaine de volley-ball des moins de 21 ans (U21) s'est qualifiée pour les phases finales du championnat du monde de la catégorie, qui seront organisées conjointement par l'Italie et la Bulgarie du 22 au 30 septembre prochain. Les Lionceaux de l'Atlas assurent leur présence à ce rendez-vous planétaire grâce à leur 10è place au classement mondial (mars-2021), une position acquise suite à leur médaille de bronze au Championnat d'Afrique des nations (CAN) disputé en Egypte en février dernier, selon la Fédération Royale marocaine de volley-ball.

Cette médaille a également permis à la sélection nationale d'améliorer son classement mondial. Elle est désormais 10è (33 pts) sur 224 équipes.

Cette qualification aux phases finales du championnat du monde constitue un exploit remarquable, compte tenu de l'arrêt des compétitions suite aux contraintes qui ont été imposées par la situation épidémiologique, a indiqué la fédération mercredi dans un communiqué.

Il est à noter que les U21 nationaux participeront au Championnat du monde de volley-ball pour la quatrième fois après les éditions de 2013 en Turquie, 2015 en République Tchèque et 2019 au Bahreïn.

Sport équestre

La Fédération Royale marocaine des sports équestres (FRMSE) a décidé d'organiser la 21è édition du Trophée Hassan II des arts équestres traditionnels (Tbourida) du 15 au 21 novembre 2021 à Dar Es-Salam, à Rabat.

Cette décision a été prise conformément aux mesures de sécurité préventives préconisées par les autorités compétentes qui recommandent la restriction des grandes manifestations afin d'endiguer la propagation du nouveau coronavirus, a indiqué la FRMSE mardi dans un communiqué.

La tenue de cet événement reste dépendante des décisions des autorités compétentes liées à l'évolution de la situation épidémiologique dans le Royaume, selon la même source.

Belhanda viré par Galatasaray après avoir critiqué les dirigeants



Une fin brutale après un séjour tumultueux en Turquie: le footballeur international marocain Younes Belhanda a été limogé mercredi par Galatasaray, quelques jours après avoir publiquement criti-

qué les dirigeants du club stambouliote.

Le contrat du milieu de terrain a été "résilié de manière unilatérale", a précisé Galatasaray dans un communiqué, accusant le joueur d'avoir

"porté atteinte à la réputation" du club et tenu des "propos relevant de l'insulte" à l'endroit de ses dirigeants.

Après un match nul 2-2 en championnat contre Sivasspor dimanche, Belhanda avait laissé éclater sa frustration au micro d'une chaîne de télévision contre l'état de la pelouse du stade de Galatasaray.

"Les dirigeants doivent trouver une solution. Même la pelouse de notre camp d'entraînement est en meilleur état. Au lieu d'être obsédés par Twitter et Instagram, ou de vous intéresser aux médias, occupez-vous du terrain", avait-il lancé, selon une traduction en turc de ses déclarations.

Ces propos ont fortement déplu à la direction de Galatasaray et suscité une vive controverse sur les réseaux sociaux parmi les supporters du club.

Ce n'est pas la première fois que

Belhanda, 31 ans, se retrouve au coeur d'une tempête au bord du Bosphore, une partie des supporters lui reprochant un manque de régularité et d'engagement.

Signe du fossé qui s'était creusé, en 2019, il avait été copieusement hué par le public turc après son remplacement pendant un match de Ligue des champions contre le Real Madrid. En retour, il avait insulté les fans.

Né à Avignon (sud de la France), Belhanda avait rejoint Galatasaray en 2017, après une saison correcte à l'OGC Nice où il avait été prêté par le Dynamo Kiev.

Il a effectué ses débuts professionnels en 2009 à Montpellier, où il fut l'un des hommes clés dans la conquête du titre de champion de France 2012.

Belhanda a marqué cinq buts en 50 sélections avec le Maroc.

Des flamants roses meurent empoisonnés par les plombs des chasseurs en Grèce

Sur une route de campagne surnommée par les habitants "la rue des flamants roses", Stavros Kalpakis marche le long des hauts roseaux d'Agios Mamas, un lagon du nord de la Grèce, tout en regardant dans ses jumelles.

Le militant écologiste aux cheveux grisonnants enfle ses bottes imperméables et entre dans l'eau qui lui arrive jusqu'aux genoux.

Quelques minutes plus tard, il en ressort avec un flamant rose inanimé - un parmi des dizaines trouvés morts empoisonnés au plomb ces dernières semaines.

Une cinquantaine de ces volatiles ont péri jusqu'à présent dans ce lagon de Chalcidique, à 580 kilomètres au nord d'Athènes, confié à l'AFP Stavros Kalpakis, directeur de l'Association Action pour la faune.

Sur la douzaine de flamants roses récupérés par l'ONG pour être soignés, aucun n'a pu être sauvé.

"Les flamants roses mangent de petits cailloux pour faciliter leur digestion, et ils peuvent ingurgiter à ce moment-là des éclats de cartouches, cela les empoisonne au plomb", explique Ellie Bridgeman, une bénévole anglaise de 20 ans travaillant avec l'association.

Des tests réalisés ont confirmé que la cause de la mort des flamants roses étaient bien un empoisonnement au plomb, note Sofia Prousalis, l'une des vétérinaires bénévoles de l'organisation.



"Nous avons effectué des examens pour savoir s'il s'agissait de la grippe aviaire ou du virus du Nil occidental et ils sont tous revenus négatifs", poursuit Sofia Prousalis.

"Tous les oiseaux qui présentaient des symptômes avaient des plombs dans l'estomac", selon la vétérinaire, qui craint que d'autres oiseaux morts cachés dans la végétation luxuriante n'aient pas été récupérés.

Agios Mamas fait partie du réseau Natura 2000, rassemblant les sites les plus riches en biodiversité en Europe et abrite près de 60 espèces d'oiseaux différentes.

Des flamants roses se sont même reproduits ici l'année dernière, une première en Grèce.

"Les essais antérieurs avaient échoué, principalement en raison de l'interférence humaine avec les colonies de flamants roses", souligne Anna Panagiotou, chef de l'autorité de gestion des sites protégés dans le golfe de Thermaïkos. "Il serait vraiment décevant qu'une telle évolution positive soit anéantie par l'insistance de certains

de nos concitoyens à bafouer les réglementations environnementales", ajoute-t-elle.

Les tirs au plomb dans les zones humides est une pratique illégale en Grèce depuis 2013, et l'Union européenne a annoncé en novembre qu'elle interdirait son utilisation dans toutes les zones humides en vertu de son règlement sur les substances chimiques.

Mais les chasseurs grecs ont toujours recours à des cartouches contenant du plomb, selon les groupes de défense de la nature.

Selon la Commission européenne, chaque année, 4.000 à 5.000 tonnes de plomb sont rejetées dans les zones humides en Europe à cause des cartouches des chasseurs. L'Association de chasse grecque locale affirme cependant que la question est injustement exploitée afin de justifier des restrictions à leur encontre.

"Nous pensons que le cas des flamants roses morts, quelle que soit sa validité, est utilisé à des fins anti-chasse", a déclaré l'Association de chasse de Macédoine et de Thrace dans un récent communiqué. Mais Quentin, un bénévole français de 22 ans, dit avoir entendu à plusieurs reprises des coups de feu dans la région.

"Alors même que la chasse était interdite à cause des restrictions liées à l'épidémie de coronavirus, nous entendions des coups de feu des braconniers. C'est incroyablement!"

Biscuits à l'avoine, aux raisins secs et pépites de chocolat



Ingrédients :
 175 ml de sucre
 50 ml de cassonade
 125 ml de beurre ramolli
 ½ c. à thé de vanille en poudre
 1 œuf
 175 ml de farine
 ½ c. à thé de bicarbonate de sodium
 ¼ c. à thé de cannelle
 ¼ c. à thé de sel
 375 ml de flocons d'avoine à cuisson rapide
 125 ml de raisins secs
 125 ml de pépites de chocolat

Les étapes :
 1. Préchauffez votre four à 190 °C.
 2. Dans un saladier, mélangez le

sucre, la cassonade et le beurre ramolli jusqu'à obtenir une préparation mousseuse.

3. Incorporez la vanille et l'œuf puis ajoutez la farine, le bicarbonate de sodium, la cannelle et le sel. Une fois le mélange homogène, ajoutez les flocons d'avoine, les pépites de chocolat et les raisins secs.

4. Chemisez une plaque de cuisson de papier sulfurisé puis déposez les portions de pâte avant d'enfourner pour environ 10 minutes de cuisson.

5. Lorsque les bords des biscuits à l'avoine commencent à dorer, retirez-les du four puis laissez refroidir 1 minute avant de les retirer de la plaque.

Nos intestins sont-ils responsables de la maladie d'Alzheimer ?

L'origine d'Alzheimer se trouve-t-elle dans nos intestins ? C'est en tout cas l'hypothèse d'une équipe de chercheurs de l'Oregon Health & Science University (OHSU), aux États-Unis. Dans leur étude, publiée le 25 février dernier sur le site Scientific Reports, ils mettent en lumière le rôle du microbiome intestinal dans les troubles cérébraux et cognitifs. Comme le rapporte Santé Log, qui relaie l'étude, les chercheurs ont établi une nouvelle corrélation entre la composition du microbiome intestinal et les performances comportementales et cognitives des souris atteintes de la maladie d'Alzheimer sur lesquelles ils ont effectué leurs expériences.

Ils sont en effet parvenus à démontrer que les microbes intestinaux ont bien un impact sur les mesures comportementales et cognitives liées à la maladie d'Alzheimer, via des changements épigénétiques dans l'hippocampe. En pratique, les chercheurs ont utilisé des souris portant le gène de la protéine précurseur amyloïde humaine et de mutations dominantes de la maladie d'Alzheimer afin de provoquer des symptômes similaires à la maladie. Le Dr Jacob Raber, professeur de neurosciences comportementales à l'École de médecine de l'OHSU, auteur de l'étude, assure que toutes les souris ont été nourries de la même manière, mais que leur microbiome intestinal a été affecté d'une manière dépendante du génotype.



Résultat : cela a entraîné des modifications dans leur cerveau et leur comportement. Cette étude établit donc un lien direct entre microbiome intestinal et changements cognitifs et neurologiques chez la souris. Les chercheurs américains révèlent que les changements dans le microbiome intestinal, mesurés dans les granules fécaux, correspondent à la régulation épigénétique des gènes de l'apolipoprotéine E et Tomm40, tous deux associés à la maladie d'Alzheimer. Il y a donc bien un lien de corrélation entre les changements dans le microbiome intestinal et les changements épigénétiques dans le tissu neural de l'hippocampe. On peut ainsi se demander si le changement d'alimentation et/ou du microbiote intestinal pourrait réduire les symptômes de la maladie d'Alzheimer chez l'homme.